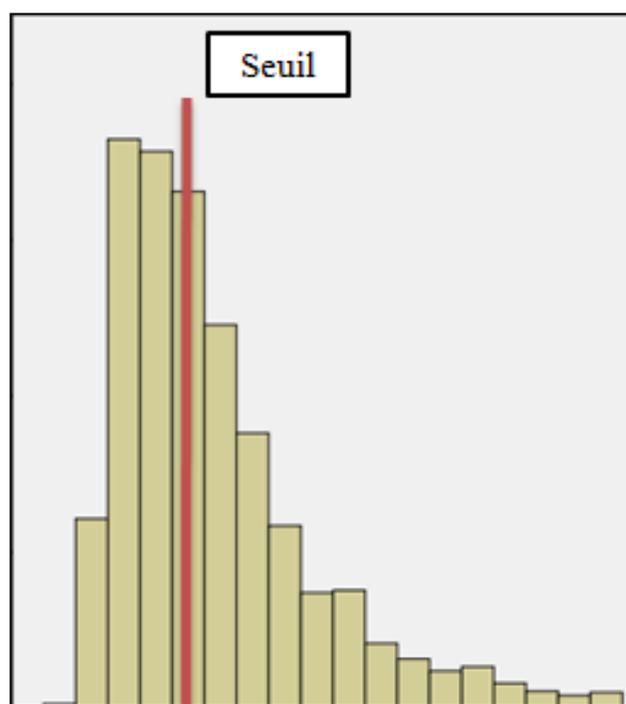


INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU MALI



CONSOMMATION PAUVRETE BIEN-ETRE DES MENAGES

Avril 2014 – Mars 2015



Mai 2015

**ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE
AUPRES
DES MENAGES (EMOP)**



**RAPPORT D'ANALYSE
PASSAGES 1 - 4 (avril 2014 – mars 2015)**

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES FIGURES.....	6
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	7
CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU MALI.....	11
RESUME.....	13
INTRODUCTION.....	15
BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP.....	17
DEFINITION DES CONCEPTS CLES.....	18
DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES.....	21
1.1 La consommation des ménages.....	21
1.2 Allocation des dépenses selon les fonctions de consommation.....	23
1.3 Le poids des principaux produits alimentaires consommés.....	27
MESURE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE.....	30
1.4 Concepts et mesures de la pauvreté.....	30
1.5 Détermination des seuils de pauvreté.....	31
1.6 Unité d'analyse.....	32
CARACTERISATION DE LA PAUVRETE.....	32
1.7 Analyse régionale et spatiale de la pauvreté.....	32
1.8 Caractéristiques sociodémographiques et pauvreté.....	35
1.9 Caractéristiques socioculturelles et pauvreté.....	37
1.10 Pauvreté et part de consommation alimentaire.....	41
1.11 La distribution des ménages selon les dépenses par tête.....	44
ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION, ACTIVITÉ ET PAUVRETÉ.....	46
1.12 Santé et pauvreté.....	46
1.13 Pauvreté selon l'activité.....	47
1.14 L'occupation non rémunérée des chefs de ménages pauvres.....	50
AUTRES ASPECTS DU BIEN ETRE.....	51
1.15 Dynamique de la possession des biens durables.....	52
5.1.1. Possession de téléphone mobile.....	52
5.1.2. Possession du téléviseur.....	54
5.1.3. Possession de la moto.....	55

5.2.1.	Accès à l'eau potable.....	59
5.2.2.	Accès à l'électricité	60
5.2.3.	Hygiène	62
5.2.4.	Source d'énergie pour la cuisson	64
5.3.	Distance et temps mis pour atteindre les services ou infrastructures sociales de base.....	66
5.3.1.	Distance et temps mis pour atteindre la source d'eau potable la plus proche	66
5.3.2.	Distance et temps mis pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche	68
5.3.3.	Distance et temps mis pour atteindre les infrastructures scolaires les plus proches .	69
5.3.4.	Distance et temps mis pour atteindre la maternité la plus proche	71
5.3.5.	Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être.....	73
6.	ANALYSE DE L'INEGALITE	75
	CONCLUSION	78
	ANNEXE 1 : METHODOLOGIE	81
	ANNEXE 2 : BILAN DES QUATRE PASSAGES POUR UN FICHER CONSOLIDE SUR LES DEPENSES	86
	ANNEXE 3 : TABLEAUX DE CONSOMMATION ET D'ANALYSE DE PAUVRETE	88

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1-1: Dépenses annuelles de consommation par type de ménage	21
Tableau 1-2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par quintile (%)	22
Tableau 1-3: Part des dépenses par fonction de consommation selon la région (%)	24
Tableau 1-4: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (%).....	25
Tableau 1-5: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage(%)	26
Tableau 1-6: Part des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages(%)	27
Tableau 1-7: Le poids des principaux produits alimentaires consommés	28
Tableau 1-8: Les dix produits non-alimentaires les plus achetés par milieu	29
Tableau 2-1: Evolution des seuils et incidences de pauvreté	32
Tableau 3-1: Indices de pauvreté par région (%)	33
Tableau 3-2: Evolution des indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	34
Tableau 3-3: Indices de pauvreté selon le sexe du chef du ménage (%).....	37
Tableau 3-4: Evolution du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe (%)	39
Tableau 3-5: Alphabétisation parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, par sexe et selon le niveau de pauvreté et le milieu (%)	41
Tableau 4-1: Les activités non rémunérées des ménages pauvres selon le milieu (%)	51
Tableau 5-1: Evolution de la possession de téléphone mobile selon la région (%)	53
Tableau 5-2: Evolution de la possession de téléviseur selon la région (%).....	55
Tableau 5-3: Evolution de la possession de moto selon région (%).....	56
Tableau 5-4: Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon la région (%).....	60
Tableau 5-5: Evolution de l'accès à l'électricité par région (%).....	61
Tableau 5-6: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/laitrine selon la région.....	63
Tableau 5-5: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par région (%)....	65
Tableau 5-8: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)	68
Tableau 5-9 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)	69
Tableau 5-10 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%).....	71
Tableau 5-11 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%).....	72
Tableau 6-1: Coefficient de Gini selon la région, le milieu de résidence et le sexe caractéristiques	76

LISTE DES FIGURES

Figure 1-1: Répartition des parts alimentaires et non alimentaires selon le quintile (%).....	23
Figure 3-1: Indices de pauvreté de 2013 selon le milieu de résidence (%).....	33
Figure 3-2: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	34
Figure 3-3: Indices de pauvreté selon la taille du ménage (%).....	36
Figure 3-4: Répartition des ménages selon la taille et le statut de pauvreté (%).....	36
Figure 3-5: Indices de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef du ménage(%).....	38
Figure 3-6: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par région selon le niveau de pauvreté(%).....	39
Figure 3-7: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par milieu selon le niveau de pauvreté (%).....	40
Figure 3-8: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par quintile selon le sexe (%).....	41
Figure 3-9: Part alimentaire et incidence de la pauvreté de 2009 et 2014(%).....	43
Figure 3-10: Distribution des dépenses par tête des ménages au niveau national et à Bamako.....	44
Figure 3-11: Distribution des dépenses par tête des ménages ruraux et des autres villes.....	45
Figure 4-1: Incidence de la pauvreté selon le statut de morbidité sur les 4 passages(%).....	46
Figure 4-2: Répartition de la population pauvre sur les types de service de santé consultés (%).....	47
Figure 4-3: Les types de problèmes rencontrés au service de santé par la population pauvre (%).....	47
Figure 4-4: Répartition de la population active selon la branche d'activité et le statut de pauvreté (%).....	48
Figure 4-5: Taux de pauvreté des groupes socioéconomiques des individus (%).....	49
Figure 4-6 Taux de pauvreté selon le secteur institutionnel (%).....	49
Figure 4-7: Les activités non rémunérées réalisées par les chefs de ménage pauvres (%).....	50
Figure 5-1: Possession de téléphone mobile par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	52
Figure 5-2: Evolution de la possession de téléphone mobile selon les quintiles(%).....	53
Figure 5-3: Evolution de la possession de certains biens possédés par le ménage(%).....	54
Figure 5-4: Possession de téléviseur par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	54
Figure 5-5: Evolution de la possession de télévision selon les quintiles(%).....	55
Figure 5-6: Possession de moto par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	56
Figure 5-7: Evolution de la possession de moto par quintile selon les années (%).....	57
Figure 5-8: Evolution de l'accès aux services de base (%).....	58
Figure 5-9: Accès des ménages à l'eau potable par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)...	59
Figure 5-10: Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon les quintiles (%).....	60
Figure 5-11: Accès à l'électricité par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	61
Figure 5-12: Evolution de l'accès à l'électricité par quintile (%).....	62
Figure 5-13: Proportion de ménages utilisant la chasse/fosse/latrine selon le niveau de pauvreté par milieu (%).....	63
Figure 5-14: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/latrine par quintile (%).....	64
Figure 5-15: Proportion de ménages utilisant le bois comme source d'énergie pour la cuisson par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	65
Figure 5-16: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par quintile (%) ..	65
Figure 5-17: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%).....	67
Figure 5-18: Proportion des ménages par milieu selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%).....	67
Figure 5-19 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%).....	69
Figure 5-20: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%).....	70
Figure 5-21: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%).....	72
Figure 5-22: Aspects du bien-être 2014.....	74
Figure 6-1: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2014 – coefficient de Gini.....	77
Figure 6-2: Courbe de Lorenz pour la distribution des dépenses par tête selon le sexe.....	77

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d’Afrique Subsaharienne
ANPE	Agence Nationale Pour l’Emploi
BM	Banque Mondiale
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSPRO	Census and Survey Processing System
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l’Informatique, de l’Aménagement du Territoire et de la Population
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMEP	Enquête Malienne sur l’Evaluation de la Pauvreté
EMOP	Enquête modulaire et permanente auprès des ménages
EPAM	Enquête Permanente Auprès des Ménages
FGT	Foster, Greer et Thorbecke
GPS	Gouvernance, Paix et Sécurité
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
MICS-ELIM	Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples intégrée aux dépenses de consommation des ménages
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ORTM	Office de Radiodiffusion Télévision du Mali
SPSS	Statistical Package for Social Sciences
UP	Unité Primaire

PERSONNEL DE COORDINATION ET DE CONCEPTION DE L'EMOP

Prénoms et Noms

Titre

1. Management

Seydou Moussa TRAORE	Directeur Général de l'INSTAT, Chef du projet
Harouna KONE	Directeur Général de l'INSTAT, Assistant au Chef du projet
Bourema CISSE	Agent Comptable de l'INSTAT, Gestionnaire
Sidy BOUARE	Comptable INSTAT, Agent Administratif

2. Encadrement Technique

Zima DIALLO	Chef de Département DRNE, Directeur Technique
Issa BOUARE	Chef de Division des Enquêtes, Responsable Technique
Aminata COULIBALY	Chargée d'Enquêtes, Responsable de l'élaboration des Outils et de la gestion des bases de données
Sidy BOLY	Chargé d'Enquêtes, Responsable de l'analyse des données
Mamadou Founé TOUNKARA	Chargé d'Enquêtes, appui à l'analyse des données
Idrissa DIABATE	Chef de Division de la Recherche, Responsable de l'exploitation
Amadou TRAORE	Chargé de recherche, Responsable de la conception des applications et de l'édition des données
Sira TRAORE	Chargé d'Enquêtes, appui à la conception des applications
Arouna SOUGANE	Chef de Cellule de Coordination et de Coopération Technique, Responsable au développement des modules complémentaires

3. Appui Technique

Thomas POLFELDT, Expert commis par la Statistique Suède (SCB)

AVANT PROPOS

Depuis plus d'une décennie, le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de toute politique de développement du pays. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent la disponibilité des données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population.

L'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède, entend relever ce défi en mettant en place un système d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir, dans des délais courts, les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des populations et des ménages.

A terme, l'EMOP vise à fédérer les enquêtes auprès des ménages de même type dans le but de rendre l'utilisation plus efficiente des ressources humaines et financières, déjà insuffisantes, du Système Statistique National. Tel est le cas avec l'EPAM et le module GPS. L'enquête de 2014 est la troisième d'une série dont la première édition a démarré le 1^{er} avril 2011 et a pris fin le 31 mars 2012. Elle n'a pas couvert la région de Kidal pour des raisons d'insécurité. L'EMOP n'a pas été réalisée en 2012 à cause des événements survenus dans le pays le 22 mars 2012.

Le présent rapport découle de l'analyse des données consolidées des dépenses de consommation des ménages des quatre passages. Il expose le niveau des principaux indices de pauvreté enregistrés au niveau national, dans les régions ainsi que dans les deux milieux de résidence retenus en tant que strates d'analyse. La particularité du District de Bamako à absorber les résultats du milieu urbain a été jugulée en le faisant ressortir dans certains tableaux ou graphiques comme strate à part. Cette stratification n'affecte en rien la précision des résultats du District de Bamako en tant que région ou vu comme milieu de résidence.

Les indicateurs sectoriels relatifs à l'éducation, à l'emploi, etc. sont consignés dans les rapports de passage. Ils sont croisés avec les variables ou indices de pauvreté pour améliorer les connaissances dans le profilage des pauvres dans le présent rapport.

Je me félicite de la publication du troisième rapport annuel de mise en œuvre de l'EMOP, fruit d'une collaboration féconde entre l'INSTAT et ses partenaires.

C'est pourquoi, il me plaît de rendre un hommage mérité à la coopération suédoise pour son accompagnement technique à l'amélioration du rapport d'analyse et aux Directions régionales de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la Population pour le suivi rapproché des travaux de collecte. Enfin, je remercie tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à la réussite de l'opération.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs de données statistiques.

Je vous remercie et vous souhaite bonne lecture.

Seydou Moussa TRAORE

DIRECTEUR GENERAL
Chevalier de l'Ordre national

CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU MALI

Le Mali est un vaste pays saharo-sahélien de 1 241 238 km² enclavé au sein de l’Afrique de l’Ouest. En 2009, la population malienne était estimée à 14,5 millions d’habitants, dont 50,4% de femmes et plus de 70% vivant en milieu rural [INSTAT, RGPH 2009]. La densité de la population s’élève à 11,7 habitants au km². Cette population est essentiellement jeune avec 46,6% qui ont moins de 15 ans.

Le Mali compte huit régions administratives, un district, 703 communes et 11 341 villages et fractions [INSTAT, RGPH 2009]. Une vingtaine de groupes ethniques y cohabitent et partagent une longue tradition de vie commune. L’islam est la religion la plus répandue. Environ 95% de la population est musulmane, les autres 5% sont constitués de chrétiens et d’animistes.

Depuis la fin des années 1990, le Gouvernement du Mali, avec l’appui de ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF), a orienté sa politique de développement sur la lutte contre la pauvreté. Cette volonté s’est manifestée par l’élaboration en 1998 de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP) qui a ouvert la voie au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté dont la troisième génération a été adoptée en 2011 et couvre la période 2012-2017¹.

Le Mali a une économie à vocation essentiellement agropastorale avec plus de 2/3 de la population occupée dans le secteur. Au cours des cinq dernières années, les performances macroéconomiques du pays ont été appréciables. Le tableau ci-dessous donne l’évolution de quelques indicateurs macroéconomiques de 2007 à 2014.

Evolution de quelques indicateurs économiques clés (en %)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taux de croissance réelle du PIB	4,3	5,0	4,5	5,8	2,7	0,0	1,7	7,2
<i>dont secteur primaire</i>	2,5	13,2	5,6	11,4	-1,3	8,6	-7,4	10,4
<i>dont secteur secondaire</i>	-4,6	-4,6	3,5	-2,1	8,1	-2,6	5,5	9,1
<i>dont secteur tertiaire</i>	10,4	4,3	3,5	4,5	3,8	-6,7	8,9	4,2
Taux d’inflation	1,4	9,2	2,2	1,2	3,0	5,9	-0,6	0,9
Taux d’investissement global (en % du PIB)	21,6	20,2	20,5	23,3	26,3	20,2	27,6	23,6
<i>dont privé</i>	10,3	10,2	11,0	12,6	14,5	13,6	16,4	12,5
<i>dont public</i>	9,1	8,1	9,5	10,7	11,9	6,6	11,2	11,0
Taux de pression fiscale (en % du PIB)	14,2	13,3	14,8	14,6	14,6	15,1	15,7	15,1
Taux de couverture (exportations/importations)	85,3	79,3	75,8	80,1	79,2	103,9	88,5	-
Taux d’endettement extérieur (en % du PIB)	21,6	21,4	25,3	29,2	29,1	29,1	28,2	25,1

Source : INSTAT (2014) "Comptes économiques du Mali"

¹ Depuis la deuxième génération, le CSLP est devenu Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRCP)

Le taux de croissance économique a évolué en dents de scie au cours de la période atteignant 5,8% en 2010 pour s'annuler en 2012 suite à la crise que le pays a traversée. A partir de 2013, la croissance reprend (1,7%) pour réaliser un bond en 2014 (7,2%). Cette embellie économique entre 2013 et 2014 s'expliquerait par une campagne agricole abondante et l'expansion dans le secteur secondaire (textile et agro-alimentaire).

Malgré cette embellie, le Mali figure parmi les pays les plus pauvres du monde. Avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,407, il est classé 177^{ème} sur 188 pays classés en 2014. Le solde budgétaire de base s'est établi à -258,2 milliards de FCFA en 2014 contre -169,4 milliards de FCFA en 2013.

Le ratio de l'endettement extérieur rapporté au PIB a connu une hausse sur la période pour atteindre 25,1% en 2014. L'inflation, après une hausse consécutive sur la période 2010 - 2012 a connu une chute remarquable en 2013 avec un taux de -0,6 pour s'établir à 0.9 % en 2014.

L'investissement privé a évolué de façon régulière (mais faible) de 2007 à 2013 et a connu une chute en 2014 pendant que l'investissement public a évolué en dents de scie.

Le défi majeur pour le Mali est celui de sa croissance démographique. Il s'agit d'assumer le doublement de la population d'ici quelques décennies. La population est passée de 9,8 à 14,5 millions d'habitants entre les recensements de 1998 et de 2009. Le taux de croissance annuel moyen de la population est passé de 2,2% en 1998 à 3,6% en 2009. Selon les projections démographiques et sous l'hypothèse d'une baisse moyenne de la fécondité, la population totale est estimée à 17,8 millions d'habitants en 2015, contre 15,4 millions en 2010².

²Le nombre moyen d'enfants par femme passerait de 6,4 en 2009 à 4,4 en 2035.

RESUME

L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) a pour objectif de recueillir un large éventail d'indicateurs socio-économiques nécessaires pour suivre et évaluer les progrès réalisés dans l'amélioration des conditions de vie des ménages. Plus précisément, l'EMOP a été conçue pour mettre à jour les indicateurs du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) arrimés à ceux des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ainsi qu'à ceux des programmes sectoriels mis en œuvre par le gouvernement du Mali.

La phase de collecte des données de cette édition s'est déroulée en quatre passages du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015. Les informations recueillies au cours de cette opération sont relatives à la démographie, à l'éducation, à la santé, à l'emploi, au logement, à la sécurité alimentaire, aux dépenses de consommation etc. Les résultats sont significatifs au niveau des sept régions (sans Kidal) et du District de Bamako ainsi qu'au niveau des deux milieux de résidence.

Les principaux résultats obtenus à partir de ces informations sont présentés dans les rapports de passage. Le présent rapport, focalisé sur l'analyse de la pauvreté, résulte de l'exploitation des données consolidées des dépenses de consommation des différents passages.

Niveau de la pauvreté

L'incidence (taux) de la pauvreté c'est-à-dire la proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser 175 000 FCFA par tête nécessaire pour satisfaire ses besoins de base, est estimée à 46,9 % en 2014.

Comme les années précédentes, la pauvreté est largement répandue en milieu rural, plus de la moitié d'entre eux sont pauvres (52,8 %). Les ménages dirigés par les hommes contiennent plus de pauvres que ceux dirigés par les femmes (47,8 % contre 29,0 %).

L'effort d'investissement nécessaire pour éradiquer la pauvreté, mesuré par sa profondeur, c'est-à-dire le déficit collectif moyen des dépenses des pauvres par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population est estimé à 187,2 milliards de francs FCFA.

Possession de biens durables

L'enquête montre qu'un ménage sur trois (32,0%) possède un téléviseur. C'est le milieu urbain qui explique en grande partie cette possession avec 66,2 % contre 18,8% en milieu rural. Le pourcentage de ménages possédant un téléviseur a connu une augmentation significative entre 2006 et 2014, passant de 21,5 % à 32,0 %.

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

La possession du téléphone portable par les ménages a enregistré une progression significative entre 2006 et 2014, passant de 22,5 % à 83,6%. Les proportions des ménages possédant ce moyen de communication sont estimées respectivement à 94,7% et 79,3 % pour les milieux urbain et rural.

Accès aux services de base

La proportion de ménages ayant accès à l'eau potable est passée de 68,9% à 78,6 % entre 2001 et 2014.

En termes d'hygiène, l'enquête révèle une légère baisse dans l'utilisation de la nature comme moyen d'aisance en milieu rural entre 2006 et 2014. On passe ainsi de 11,3 % à 10,8 %.

L'enquête montre également que le bois reste la principale énergie utilisée par les ménages comme moyen de cuisson. La proportion des ménages ayant recours à ce combustible a connu une baisse passant de 83,8 % à 77,7% entre 2006 et 2014. Ce sont les ménages ruraux qui en sont les plus grands utilisateurs (88,8 %) alors qu'en milieu urbain ce taux est de 49 %.

L'analyse révèle un progrès significatif quant à l'accès à l'électricité en réseau. En effet, au Mali, le taux d'accès est passé de 20,1 % en 2006 à 23,7 % en 2009 et à 40,7 % en 2014.

INTRODUCTION

Depuis plus d'une décennie, conscient de la nécessité d'améliorer les conditions de vie de la population, le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de sa politique de développement. Cette volonté s'est concrétisée par la mise en œuvre des différentes générations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ayant pour objets entre autres, le suivi et l'évaluation des stratégies mises en œuvre pour la réduction de la pauvreté.

La formulation, la mise en œuvre, le suivi ainsi que l'évaluation des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent de disposer de données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population. Dès lors, la réalisation d'enquête d'envergure nationale comportant des modules qui offrent la possibilité d'avoir une image idoine de la pauvreté devient une exigence pour le pays.

C'est ainsi que l'Institut National de la Statistique a réalisé plusieurs enquêtes qui ont permis au pays de disposer d'un profil de pauvreté à partir duquel les différentes générations du CSLP se sont servies dans le cadre de leurs revues. Dans l'ordre chronologique, il s'agit principalement de l'Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté (EMEP-2001), de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM-2003 et 2006) et de l'Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples et de dépenses des ménages (MICS-ELIM-2010).

Malgré cette production relativement abondante et régulière, la nécessité d'avoir une production annuelle en vue d'être en phase avec la tenue des revues du CSLP devenait de plus en plus une exigence. Quel dispositif faudrait-il mettre en place pour répondre aux besoins de production capable d'évaluer annuellement la mise en œuvre du CSLP?

Pour satisfaire cette exigence, l'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède, a mis en place un système d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir les informations susceptibles de renseigner les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des personnes et des ménages.

Le présent rapport résulte de l'analyse des données consolidées des dépenses de consommation des ménages de la troisième édition (EMOP-2014/2015) et expose le niveau des principaux indices de pauvreté enregistrés au niveau national, dans les régions et les milieux de résidence retenus en tant que strates d'analyse (Bamako, Autres villes et Rural)³. Il est important de rappeler

³ La pertinence de cette stratification est justifiée par le fait que Bamako influence les résultats du milieu urbain s'il n'est pas traité à part.

que les résultats de l'EMOP2014/15 ne couvrent pas la région de Kidal (raisons de sécurité). Les résultats sous la rubrique "Mali" ou "Ensemble" se réfèrent donc aux sept régions et au district de Bamako. La population dans les zones incluses est estimée à plus de 99 % de la population totale du Mali. Les comparaisons avec les résultats antérieurs doivent prendre en compte cet aspect.

Des analyses croisées plus détaillées faisant intervenir les caractéristiques socio démographiques de la population ainsi que le capital économique des ménages par rapport à la possession de biens d'équipements compléteront l'analyse.

Le document est structuré en six chapitres. Le premier est relatif à l'analyse des dépenses de consommation des ménages. Le deuxième rappelle les concepts de pauvreté définis dans les rapports précédents. Les caractéristiques de la pauvreté, l'état sanitaire de la population, l'activité en lien avec la pauvreté et d'autres aspects du bien-être sont traités respectivement dans les chapitres trois, quatre et cinq. Le dernier chapitre analyse l'inégalité dans la distribution des dépenses de consommation.

BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP

La méthodologie de l'EMOP est présentée brièvement dans le tableau ci-dessous. Le développement se trouve dans l'Annexe 1.

Période	Avril 2014 – mars 2015. Quatre passages trimestriels
Echantillon	6 240 ménages répartis entre 1040 sections d'énumération. La méthode de sondage est un plan stratifié à deux degrés
Echantillon enquêté avec succès	6 057 ménages ont déclaré leurs dépenses de consommation pour les quatre passages
Taux de réponse	97 %
Pondération	Les poids sont ajustés pour les non-réponses
Imputation	Le traitement a retenu uniquement les ménages présents aux 4 passages. Les dépenses manquantes pour les ménages retenus ont été imputées.
Période de référence	Pour chaque ménage, les dépenses alimentaires sont mesurées quatre fois avec référence aux 7 derniers jours. Les dépenses moins fréquentes sont mesurées quatre fois avec référence aux 3 derniers mois. Les dépenses des biens durables sont mesurées deux fois respectivement au premier et au dernier passage. Au premier passage on fait référence au 12 derniers mois. La référence au dernier passage porte sur la période de couverture de l'enquête (à partir du premier passage).

DEFINITION DES CONCEPTS CLES

1. Les indices FGT

La mesure de la pauvreté est en soi une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et le seuil de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures les plus couramment utilisées sont celles des indices FGT (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) : l'incidence, la profondeur et la sévérité.

La forme générale est

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^{\alpha},$$

Où n = le nombre total des individus, q = le nombre des individus pauvres (c'est-à-dire, les individus des ménages avec les dépenses au-dessous du seuil), y_i = les dépenses par tête ou par équivalent adulte dans le ménage (pauvre) de l'individu i , et z = le seuil de pauvreté mesuré comme dépenses par tête ou par équivalent adulte.

a. *L'incidence de la pauvreté*

Nous l'obtenons pour $\alpha = 0$

$$P_0 = \frac{q}{n}$$

Cette mesure appelée aussi taux de pauvreté est l'indicateur standard le plus courant. Il correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire au pourcentage de la population qui n'a pas les moyens d'acheter un panier de biens de base.

Cet indice a été critiqué, notamment par Sen (1976), parce qu'il n'indique que le nombre de pauvres, et non l'ampleur de la pauvreté. Ainsi, si les pauvres devenaient encore plus pauvres, l'indice P_0 ne changerait pas.

b. *Le gap ou profondeur de la pauvreté*

Il s'obtient pour $\alpha = 1$

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)$$

Le gap de la pauvreté mesure la gravité de la situation des pauvres. Il indique à quel niveau au-dessous du seuil de pauvreté se situe leur consommation. L'écart par rapport au seuil de pauvreté, qui lui est apparenté, mesure le déficit total de tous les pauvres : leur insuffisance de ressources par rapport au seuil de pauvreté. Autrement dit, il correspond au montant nécessaire pour amener tous les pauvres au seuil de pauvreté. Cet écart est donc une mesure beaucoup plus parlante que la simple comptabilisation des pauvres parce qu'elle prend en compte la répartition des pauvres.

c. La sévérité de la pauvreté

Nous l'obtenons pour $\alpha = 2$

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^2$$

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté.

2. Les Quintiles

Le quintile, à l'instar de la notion plus générale de centile, renvoie à la position occupée dans la distribution des fréquences.

Dans ce rapport, la limite quintile est obtenue en rangeant d'abord les ménages selon toutes les dépenses par tête recueillies durant la période **avril 2014-mars 2015**, de la plus faible à la plus élevée, et ensuite, en choisissant la valeur de dépense par tête sous laquelle 20 % (limite inférieure), 40 % (deuxième limite), 60 % (troisième limite), 80 % (quatrième limite) et 100 % (limite supérieure) des ménages se trouvent respectivement.

Le quintile comme tel est associé au segment compris entre deux limites quintiles. Le premier segment (Quintile 1, les « **Moins nantis**⁴ ») comprend les ménages pour lesquels les dépenses totales annuelles par tête sont inférieures à la limite quintile inférieure (139 296 FCFA) ;

Le Quintile 2 est composé de ménages pour lesquels les dépenses par tête sont comprises entre 139 296 FCFA et 184 286 FCFA ;

Le Quintile 3 est constitué de ménages dont les dépenses par tête sont comprises entre 184 286 FCFA et 244 846 FCFA ;

⁴ L'appréciation moins nantis ou plus nantis a été préférée à quintile plus pauvre ou quintile plus riche qui sont souvent fondés sur un jugement arbitraire.

Le Quintile 4 est composé de ménages dont les dépenses par tête sont comprises entre 244 846 FCFA et 367 529 FCFA ;

Le Quintile 5, les « **Plus nantis** », regroupe les ménages dont les dépenses par tête sont supérieures à 367 529 FCFA.

3. Les équivalents adultes

Dans les calculs de consommation, on considère souvent qu'un homme adulte consomme plus de comestibles qu'un enfant ou qu'une femme. La FAO a déterminé les échelles d'équivalence pour être utilisées en Afrique Subsaharienne. Celles-ci indiquent la consommation pour une personne définie par âge et sexe, exprimée comme proportion de la consommation d'un homme âgé de 20 – 50 ans. Par exemple, une femme âgée de 20 à 50 ans a un équivalent adulte qui correspond à 0,77. On estime qu'elle consomme, dans ce calcul, 77 % de ce que consomme un homme du même âge.

Pour les calculs de pauvreté, la mesure de dépenses par équivalent adulte serait plus indiquée que les dépenses par tête. Néanmoins, dans plusieurs pays, on préfère utiliser la mesure des dépenses par tête, qui a une interprétation facile à comprendre. Aussi, les échelles d'équivalents adultes ne sont pas parfaites ; elles ne mesurent pas les avantages des opérations en grande échelle dont profitent les ménages d'un grand nombre de membres.

DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

Dans ce chapitre, l'analyse porte sur les niveaux de consommation des ménages, les parts des dépenses des principaux produits consommés ainsi que sur les principales fonctions de consommation.

1.1 La consommation des ménages

La dépense de consommation est un bon indicateur de bien-être du ménage à cause de sa stabilité contrairement au revenu. En effet, plus la dépense de consommation par tête du ménage est élevée plus le ménage est supposé satisfaire ses besoins vitaux.

Les dépenses annuelles de consommation pour l'ensemble du pays sont estimées à **3809** milliards de FCFA. En outre, 64 % de ces dépenses sont effectuées en milieu rural où résident plus de deux tiers de la population. Les résultats montrent également qu'en moyenne, un ménage dépense annuellement **1 881 027** FCFA. Quant à la dépense par tête, elle est estimée à **277864** FCFA contre **365 254** FCFA en équivalent adulte.

Tableau 0-1: Dépenses annuelles de consommation par type de ménage

	Dépenses totales	Dépenses par ménage	Dépenses par tête	Dépenses par équivalent adulte
	Milliards de FCFA	FCFA	FCFA	FCFA
Sexe du chef du ménage				
Masculin	3 462	1 852 593	200 008	267 270
Féminin	348	2 220 225	329 321	432 486
Niveau d'instruction du chef du ménage				
Sans instruction	2 608	1 730 655	245 825	325 324
Primaire	764	2 079 730	319 575	420 632
Secondaire	239	2 532 584	440 730	570 835
Supérieur	199	3 506 948	588 266	725 758
Quintile				
Moins nantis	507	1 252 927	104 792	144 669
Quintile 2	572	1 412 140	152 795	208 281
Quintile 3	664	1 639 921	203 844	274 308
Quintile 4	834	2 060 177	289 943	382 059
Plus nantis	1 232	3 039 219	637 675	816 617
Milieu				
Bamako	804	2 841 200	445 641	574 053
Autres villes	570	2 017 788	337 281	436 485
Rural	2 436	1 668 568	233 870	311 028
Mali	3 809	1 881 027	277 864	365 254

Source : EMOP-2014

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

La consommation des biens alimentaires produits par le ménage (l'autoconsommation), est très importante, surtout dans les ménages moins nantis. En effet, elle représente le quart de la dépense de consommation totale au sein du groupe des ménages moins nantis. La part de l'autoconsommation est décroissante par rapport au niveau des dépenses classées par quintile.

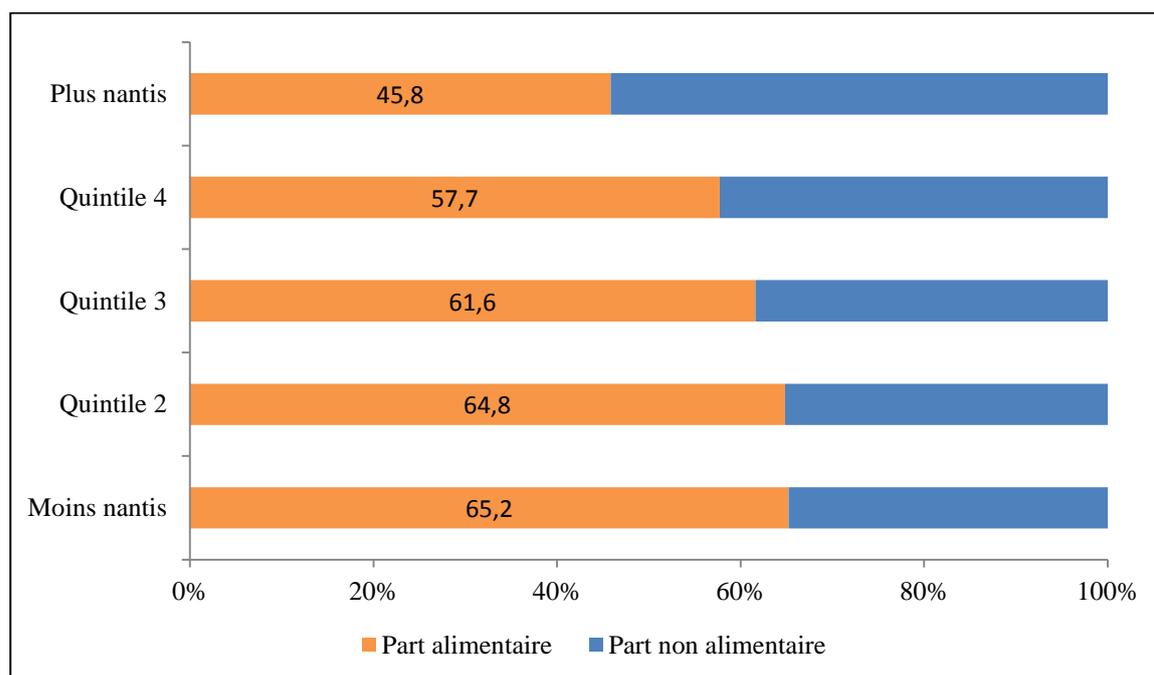
Tableau 0-2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par quintile (%)

	Moins nantis	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Plus nantis	Ensemble
Consommation alimentaire sans autoconsommation	39,3	41,6	44,9	46,4	41,5	42,9
Autoconsommation alimentaire	25,9	23,3	16,7	11,3	4,4	13,8
Consommation non alimentaire sans les loyers	25,8	26,6	30,3	34,6	46,6	35,3
Loyer payé y compris les imputations	9,0	8,5	8,1	7,7	7,6	8,0
Consommation totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Consommation totale en milliards de FCFA	507	572	664	834	1232	3809

Source : EMOP-2014

La part alimentaire des dépenses est un indicateur pertinent de l'état de bien-être du ménage. Il s'agit de la fonction « Alimentation et boissons non alcoolisées » au niveau du tableau 1.3. Elle s'obtient aussi comme la somme des deux premières lignes du tableau 1.2. Au niveau national, la part alimentaire est 56,7 %. Dans le chapitre 3, la part alimentaire s'analyse comme une mesure complémentaire de la pauvreté. La part des dépenses allouées à l'alimentation baisse du quintile le moins nanti au quintile le plus nanti.

Figure 0-1: Répartition des parts alimentaires et non alimentaires selon le quintile (%)



Source : EMOP-2014

1.2 Allocation des dépenses selon les fonctions de consommation

De façon globale, les ménages maliens mettent plus de la moitié de leurs dépenses dans l'alimentation (56,7 %). Cette part est plus importante dans la région de Gao (65,6 %) et moins élevée à Bamako (37,8 %). Autrement dit si les ménages de toutes les autres régions ont mis plus de la moitié de leurs dépenses dans l'alimentation, Bamako en a mis un peu plus du tiers (37,8 %). Ce résultat est d'autant plus plausible dans la mesure où la grande majorité des ménages aisés résident à Bamako et qui selon la théorie économique ont des dépenses relativement élevées sur les biens de luxe et de loisir.

Environ 12 % des dépenses des ménages sont affectées au logement, 6,5 % au transport, 6,4 % dans les habillements et 3,4 % dans la communication. Bamako a la plus forte proportion de toutes les dépenses citées avec 21,3 % d'allocation des dépenses dans le logement, 10,5 % environ dans le transport et 6,2 % dans la communication.

Les parts des dépenses quasiment nulles constatées au niveau de l'enseignement et restauration et hôtels seraient probablement dues au poids des ménages du milieu rural qui ont des dépenses pratiquement insignifiantes pour ces catégories à cause du faible taux de scolarisation et du manque d'infrastructures hôtelières.

Tableau 0-3: Part des dépenses par fonction de consommation selon la région (%)

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	64,4	65,1	53,4	62,6	62,2	60,9	65,6	37,8	56,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,8	0,3	0,7	0,5	0,5	0,2	0,8	0,6	0,5
Articles d'Habillement et Chaussures	5,6	5,3	6,9	6,8	6,2	6,0	6,2	7,3	6,4
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	8,9	10,2	10,0	8,9	12,7	6,1	11,6	21,3	12,1
Meubles, Articles de ménages et Entretien	4,3	1,2	3,6	2,5	2,1	19,4	2,0	3,2	4,3
Santé	3,2	2,7	5,0	3,6	1,8	1,2	3,5	1,9	2,8
Transport	4,8	6,2	10,0	5,8	4,1	0,7	2,0	10,5	6,5
Communication	2,9	2,2	3,7	2,7	2,4	1,7	3,2	6,2	3,4
Loisirs et Cultures	0,9	0,7	1,2	1,6	3,0	1,6	0,4	1,0	1,3
Enseignements	0,5	0,5	0,8	0,6	0,1	0,1	0,4	1,7	0,7
Restaurants et Hôtels	0,1	0,6	0,4	0,2	0,0	0,0	0,3	0,5	0,3
Biens et services divers	3,8	5,0	4,3	4,2	4,9	2,3	3,9	8,0	5,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant total en milliards de FCFA	549	538	529	504	418	333	135	804	3 809

Source : EMOP-2014

Fonctions de consommation et niveau de pauvreté des ménages

Le niveau de consommation diffère selon qu'on soit moins pauvre ou pauvre. En 2014, on a constaté une plus grande affectation des dépenses des ménages pauvres (65,2 %) dans l'alimentation. Cette part est de 53,8 % pour les ménages non pauvres. La différence est observée sur un grand nombre de fonctions notamment les meubles, articles de ménages et entretien (4,9 % environ pour les non pauvres contre 2,4 % environ pour les pauvres) ; le transport (7,1 % environ pour les non pauvres contre 4,8 % pour les pauvres) ; biens et services divers (5,6% pour les non pauvres contre 3 % pour les pauvres).

Tableau 0-4: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (%)

Fonction	Pauvre	Non Pauvre	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	65,2	53,8	56,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,6	0,5	0,5
Articles d'Habilllements et Chaussures	5,9	6,5	6,4
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	10,9	12,5	12,1
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,4	4,9	4,3
Santé	3,2	2,7	2,8
Transport	4,8	7,1	6,5
Communication	2,4	3,8	3,4
Loisirs et Cultures	0,8	1,5	1,3
Enseignements	0,5	0,8	0,7
Restaurants et Hôtels	0,2	0,3	0,3
Biens et services divers	3,0	5,6	5,0
	100	100	100
Montant total en milliards de FCFA	949	2860	3809

Source : EMOP-2014

Fonctions de consommation et niveau d'instruction du chef du ménage

Les ménages qui ont un chef de ménage avec un niveau d'instruction supérieur se trouvent souvent parmi les plus nantis, donc ils ont une part alimentaire très faible (38 %) comparativement aux autres niveaux d'instruction. En effet, les dépenses de ces ménages sont surtout orientées vers le logement (20,7 %), les transports (11,8 %), les articles d'habillement et de chaussures (7,4 %). Les ménages avec un chef sans niveau d'instruction ont des dépenses inférieures à la moyenne pour le logement, les transports et les communications, tandis que les dépenses sur les autres fonctions, comme l'habillement, les meubles et la santé sont plus ou moins au même niveau quel que soit le niveau d'instruction.

Le niveau de vie élevé des chefs de ménage instruits par rapport à ceux sans instruction s'expliquerait par le fait que les premiers occupent en général des postes dans le secteur formel public et privé où les rémunérations sont plus importantes.

Tableau 0-5: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d’instruction du chef du ménage(%)

	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	60,8	49,9	47,8	38,0	56,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,5	0,7	0,6	0,3	0,5
Articles d'Habillement et Chaussures	6,0	7,0	7,7	7,4	6,4
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	10,5	14,4	15,8	20,7	12,1
Meubles, Articles de ménages et Entretien	4,7	3,6	2,8	3,5	4,3
Santé	3,0	2,6	2,5	2,0	2,8
Transport	5,4	8,4	8,6	11,8	6,5
Communication	2,8	4,3	5,1	6,2	3,4
Loisirs et Cultures	1,3	1,1	1,2	1,4	1,3
Enseignements	0,5	1,1	1,2	1,4	0,7
Restaurants et Hôtels	0,3	0,4	0,4	0,2	0,3
Biens et services divers	4,2	6,6	6,3	7,0	5,0
	100	100	100	100	100
Montant total en milliards de FCFA	2 608	764	239	199	3 809

Source : EMOP-2014

Fonctions de consommation et taille des ménages

La part des dépenses d’alimentation augmente avec la taille du ménage. Cette part est de 46,9 % pour les ménages d’une à 3 personnes. De plus, toutes les autres catégories de taille consacrent plus de la moitié de leurs dépenses dans la consommation alimentaire.

En ce qui concerne les dépenses de santé, leur part augmente également avec la taille du ménage. C’est ainsi qu’elles sont estimées à 1,8 % pour les ménages de 3 personnes au plus et 3,6 % pour les ménages de 16 personnes et plus.

Tableau 0-6: Part des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages(%)

Fonction	1-3 pers	4-7 pers	8-10 pers	11-15 pers	16+ pers	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	46,9	56,6	58,2	57,8	58,2	56,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,4	0,5	0,5	0,5	0,7	0,5
Articles d'Habillement et Chaussures	6,0	6,6	6,3	6,4	6,1	6,4
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	10,9	13,2	12,9	11,9	9,2	12,1
Meubles, Articles de ménages et Entretien	19,7	2,9	2,7	2,7	3,7	4,3
Santé	1,8	2,5	3,0	3,2	3,6	2,8
Transport	4,8	5,8	6,4	7,8	7,7	6,5
Communication	3,3	3,6	3,4	3,2	3,6	3,4
Loisirs et Cultures	0,7	1,8	1,0	1,1	1,2	1,3
Enseignements	0,3	0,7	0,9	0,8	0,8	0,7
Restaurants et Hôtels	0,7	0,4	0,2	0,2	0,2	0,3
Biens et services divers	4,6	5,6	4,5	4,5	5,0	5,0
	100	100	100	100	100	100
Montant total en milliards de FCFA	309	1382	841	724	553	3809

Source : EMOP-2014

1.3 Le poids des principaux produits alimentaires consommés

De tous les produits alimentaires consommés la part du riz dans les dépenses alimentaires est la plus élevée avec 18,7 % du poids des dépenses alimentaires totales. Le cumul des produits riz, mil, sucre et viande occupe 41,8 % des dépenses alimentaires ; ce cumul s'élève à plus de la moitié des dépenses alimentaires en y ajoutant le maïs et le poisson. Une politique des pouvoirs publics visant à réduire le coût de ces produits soulagerait les ménages.

Tableau 0-7: Le poids des principaux produits alimentaires consommés

Produits	Montant (millions de FCFA)	Part alimentaire (%)	Part cumulée (%)
Riz	403 682	18,7	18,7
Mil	227 912	10,6	29,3
Sucre	137 852	6,4	35,7
Viande de bœuf fraîche	132 639	6,1	41,8
Poissons fumés, séchés, salés	108 868	5,0	46,9
Maïs en grain crus	86 620	4,0	50,9
Thé	82 714	3,8	54,7
Sorgho	82 550	3,8	58,5
Poissons frais	70 872	3,3	61,8
Huile d'arachide	65 511	3,0	64,9
Pain	63 870	3,0	67,8
Oignon frais	60 000	2,8	70,6
Arachide décortiquée	59 559	2,8	73,4
Viande de mouton ou de chèvre fraîche	47 206	2,2	75,6
Tubercules et plantain	45 959	2,1	77,7
Cube (Maggi, Jumbo etc.)	41 685	1,9	79,6
Lait en poudre	39 620	1,8	81,5
Lait frais local	33 474	1,6	83,0
Beurre de karité	29 232	1,4	84,4
Haricots secs	27 577	1,3	85,6
Autres produits alimentaires non cités	309 698	14,4	100,0
Total	2 157 099	100,0	

Source : EMOP-2014

Tableau 0-8: Les dix produits non-alimentaires les plus achetés par milieu

Dépenses totales, millions de FCFA	
Bamako	
5 Loyers (y compris les loyers imputés)	91 444
20 Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	51 571
3 Habillement	42 070
24 Services d'appel téléphonique (portable)	39 865
12 Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	30 066
9 Électricité	27 489
50 Funérailles et autres services n.c.a	22 465
21 Bus et taxi (tous les membres du ménage)	14 886
7 Approvisionnement en eau	14 125
14 Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	13 807
Autres villes	
5 Loyers (y compris les loyers imputés)	46 353
3 Habillement	29 723
20 Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	20 475
24 Services d'appel téléphonique (portable)	17 137
12 Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	14 103
16 Médicaments et produits et équipement thérapeutiques	14 051
9 Électricité	10 126
4 Chaussures et réparation	8 911
14 Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	7 842
19 Maintenance et réparation des véhicules, vélos, mc (incl. les pièces détachées)	7 131
Rural	
5 Loyers (y compris les loyers imputés)	168 261
3 Habillement	92 275
14 Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	81 849
16 Médicaments et produits et équipement thérapeutiques	59 674
20 Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	50 937
24 Services d'appel téléphonique (portable)	42 806
4 Chaussures et réparation	30 647
67 Nouvelle voiture, moto et minibus	22 383
19 Maintenance et réparation des véhicules, vélos, mc (incl. les pièces détachées)	21 884
50 Funérailles et autres services n.c.a	20 791

Source : EMOP-2014

MESURE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE

La notion de bien-être recouvre plusieurs définitions et concepts. Ce rapport traite d'abord de ce qui est généralement défini comme la pauvreté, à savoir le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer des ressources ou des compétences nécessaires pour satisfaire ses besoins essentiels (Aline Coudouel, Jesko S. Hentschel et Quentin T. Wodon ; 2002). Cette définition se fonde sur une comparaison des niveaux de revenus, de consommation, d'éducation et de certains autres attributs des personnes. Comme énoncé dans l'introduction, l'EMOP se réfère aux dépenses de consommation pour évaluer la pauvreté dans sa dimension monétaire. Certains autres aspects du bien-être en lien avec la pauvreté monétaire sont présentés dans le chapitre 4. D'autres aspects de la pauvreté liés aux conditions de vie des ménages tels que l'éducation, la santé, l'emploi ainsi que ceux relatifs à la pauvreté subjective ont été présentés dans les rapports de passage.

1.4 Concepts et mesures de la pauvreté

Dans la littérature, trois éléments sont requis dans le calcul d'une mesure de la pauvreté. De prime abord il y a lieu de choisir l'indicateur le mieux adapté à la mesure du bien-être qui peut être le revenu ou les dépenses de consommation. Ensuite, il convient de déterminer une ligne de pauvreté, c'est-à-dire un seuil en dessous duquel un ménage ou une personne déterminé(e) sera considéré(e) comme pauvre.

L'EMOP en collectant les informations sur la consommation des ménages, s'intéresse à trois types de dépenses qui couvrent pratiquement l'ensemble des mouvements pour lesquels les mêmes ménages sont amenés à effectuer des dépenses sur les 4 passages. Il s'agit essentiellement des dépenses rétrospectives sur :

- Les sept derniers jours en ce qui concerne les produits alimentaires de base ou essentiels ;
- Les trois derniers mois sur les produits non alimentaires dont les dépenses sont moins fréquentes (semi-durables);
- Les dépenses des douze derniers mois qui ont été captées seulement au premier et au dernier passage (biens durables).

La valeur de ces dépenses est captée sous forme **d'achat, d'autoconsommation** ou de **cadeaux reçus**.

En dernier lieu, il est nécessaire de sélectionner des indices en l'occurrence ceux de Foster, Greer et Thorbecke (FGT) (voir les Définitions des concepts clés, p. 16) qui servent à mesurer la pauvreté.

- **L'incidence** est définie comme le pourcentage des individus pauvres, c'est-à-dire ceux pour lesquels les dépenses de consommation sont situées en dessous du seuil de pauvreté. C'est la mesure FGT avec $\alpha = 0$.
- **La profondeur** est la moyenne des montants qui manquent aux individus pauvres pour atteindre le seuil de pauvreté mesurée en pourcentage du seuil. Une faible profondeur indique que les individus pauvres ont des dépenses assez proches du seuil, mais toujours au-dessous du seuil. C'est la mesure FGT avec $\alpha = 1$.
- **La sévérité** est la mesure FGT avec $\alpha = 2$. Elle reflète la situation inégalitaire des pauvres et il est plus facile de l'interpréter dans les comparaisons. Une valeur faible de la sévérité indique non seulement qu'il y a peu d'individus pauvres qui ont des dépenses éloignées de la ligne de pauvreté, mais traduit également qu'il y a moins d'inégalité dans la distribution des dépenses des ménages pauvres. En revanche, une valeur élevée de la sévérité indiquerait le contraire.

1.5 Détermination des seuils de pauvreté

Dans la littérature, on retient qu'au Mali les estimations de la pauvreté en 2001 ont été construites selon une variante de la méthode dite de l'énergie nutritive (DNSI, 2004).

L'approche a consisté à calculer un seuil alimentaire de pauvreté selon cette méthode (en réalisant une correspondance statistique entre la consommation énergétique et la dépense alimentaire), et à rajouter au seuil de pauvreté alimentaire ainsi obtenu une estimation des besoins non-alimentaires. La Banque mondiale en utilisant les mêmes données de l'EMEP, a recalculé un autre seuil sur la base du coût des besoins de base.

En 2006, le seuil de pauvreté a tout simplement été obtenu en appliquant l'inflation (9,65 %) entre 2001 et 2006 au seuil de 2001 calculé par la BM. En 2010, le seuil de pauvreté a été estimé à nouveau en tenant compte de l'évolution du coût de la vie entre 2006 et 2010 sur la base de la ligne de pauvreté établie en 2006. Par la suite, les taux d'inflation séparés pour le seuil alimentaire et le seuil non-alimentaire ont été calculés.

Pour rester cohérent dans l'application des approches méthodologiques afin d'assurer la comparabilité dans le temps entre les résultats de la série des opérations ayant servi à l'analyse de la pauvreté, la même démarche est adoptée dans le cadre de la détermination des seuils de pauvreté de l'EMOP (voir aussi Annexe 4). Ainsi, les calculs effectués ont permis d'avoir le seuil de pauvreté de 2014 estimé à 175 000 FCFA.

Tableau 0-1: Evolution des seuils et incidences de pauvreté

	Années de référence					
	2001	2006	2009-10	2011	2013	2014
Seuils de pauvreté (FCFA)	136 000	149 000	165 000	172 000	174 000	175 000
Incidence de la pauvreté (%)	55,6	47,5	43,6	45,4	47,1	46,9

Source : EMOP-2014

1.6 Unité d'analyse

L'unité d'analyse la plus petite à laquelle s'applique la théorie de l'analyse de la pauvreté serait l'individu. Mais ce choix se révélerait peu pratique étant donné la nature contraignante des indicateurs de bien-être qui sont généralement admis pour mesurer la pauvreté (Angèle Soliz, Luis Alejandro, juin 1999). En effet, si la consommation est jugée adéquate pour mesurer le bien-être d'une personne puisque tous les individus effectuent des dépenses de consommation, cependant, force est de s'en convaincre qu'il y a des dépenses, comme celles du logement ou d'électricité qui sont difficiles à individualiser. Aussi, une des raisons déterminantes est peut-être le fait que des données sur la consommation individuelle ne sont pas toujours disponibles dans la plupart des cas ; les enquêtes sur la consommation se réalisant usuellement au niveau du ménage. En outre ces biens font l'objet d'économie d'échelle.

Il s'agit d'un choix pertinent, puisque des dépenses telles que le logement, l'alimentation, et les factures d'eau ou d'électricité sont communes au ménage tout entier étant donné qu'on ne dispose pas en général des données pour chaque individu composant le ménage.

Cependant, si le ménage est considéré comme unité d'analyse, les principaux résultats relatifs aux indices de pauvreté se réfèrent aux individus.

CARACTERISATION DE LA PAUVRETE

1.7 Analyse régionale et spatiale de la pauvreté

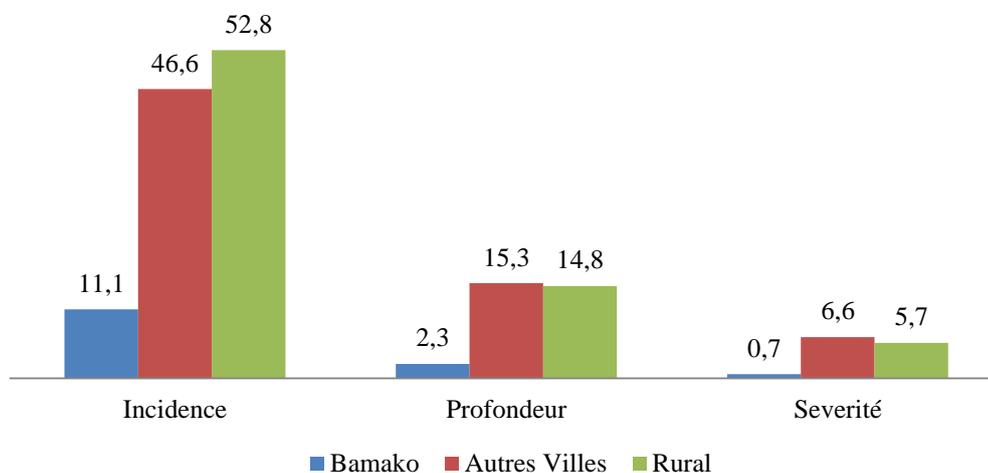
L'ampleur de la pauvreté mesurée par son incidence c'est-à-dire la proportion d'individus pauvres dans la population, est estimée à 46,9 % au niveau national en 2014. Ce pourcentage correspond à 8 millions d'individus. Il est important d'apprécier la valeur de cette estimation entre 45,0 % et 48,5 % avec un niveau de confiance de 95 %.

Les résultats de l'enquête révèlent une incidence de la pauvreté estimée à 11,1 % à Bamako contre respectivement 46,6 % et 52,8 % dans les autres villes et en milieu rural. On observe la même tendance au niveau de la profondeur aussi bien que de la sévérité c'est-à-dire qu'il y a plus

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

d'efforts à fournir en termes de ressources pour réduire la pauvreté dans les autres villes et en milieu rural qu'à Bamako.

Figure 0-1: Indices de pauvreté de 2013 selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2014

Les résultats régionaux montrent que les régions où l'ampleur de la pauvreté est la plus élevée dans cet ordre sont Sikasso, Mopti et Ségou avec des incidences respectives de 65,8 %, 60,4 % et 56,8 %. Ils corroborent ceux de 2013 qui classent ces trois régions parmi les plus pauvres. Ils sont également proches de l'ELIM 2006 où la région de Sikasso est classée comme étant celle qui a l'incidence de la pauvreté la plus élevée. Par ailleurs, la situation de Mopti serait due aux conséquences de la crise du Nord qui a fortement affecté le tourisme principal pourvoyeur d'emploi et de revenu.

Concernant la profondeur et la sévérité, elles sont également plus élevées à Sikasso, à Ségou et à Mopti traduisant ainsi une inégalité dans la distribution des dépenses de consommation qui servent à mesurer le niveau de bien-être.

Tableau 0-1: Indices de pauvreté par région (%)

Région	Incidence	Profondeur	Sévérité
Kayes	34,9	8,9	3,3
Koulikoro	47,7	13,3	5,2
Sikasso	65,8	22,4	9,9
Ségou	56,8	15,5	5,7
Mopti	60,4	15,1	5,1
Tombouctou	26,7	7,2	2,7

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

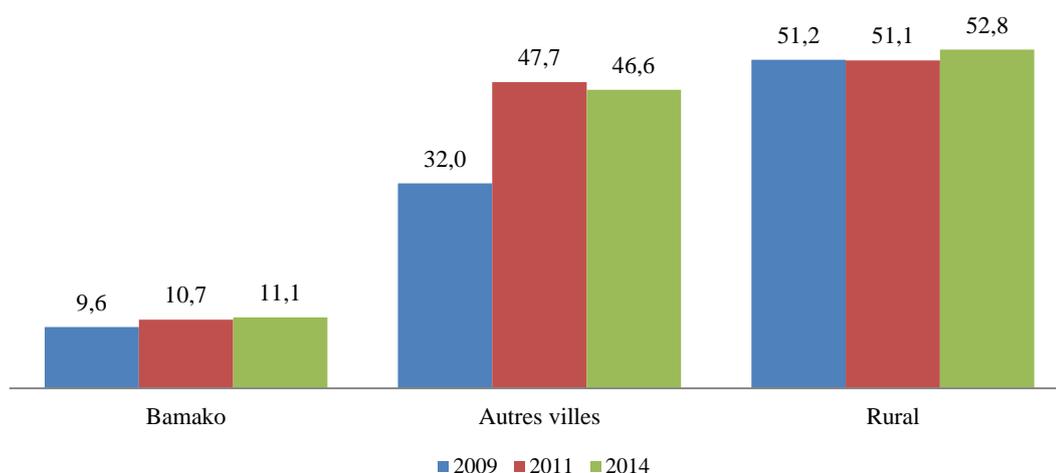
Région	Incidence	Profondeur	Sévérité
Gao	43,2	12,6	4,7
Bamako	11,1	2,3	0,7
Ensemble	46,9	13,3	5,2

Source : EMOP-2014

L'effort d'investissement nécessaire pour éradiquer la pauvreté dans le cadre d'une politique de ciblage parfait, mesuré par sa profondeur, c'est-à-dire le déficit collectif moyen de revenus par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population est estimé à 13,3 % du seuil. Les résultats montrent une corrélation positive entre l'incidence de la pauvreté et sa profondeur observées dans les régions.

La sévérité de la pauvreté qui tient compte non seulement de l'écart séparant les pauvres du seuil de pauvreté, mais aussi de l'inégalité entre les pauvres, s'élève à 5,2 %. Elle est plus prononcée à Ségou et Koulikoro.

Figure 0-2: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Sources : ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014

Tableau 0-2: Evolution des indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%)

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

Années de référence	Indices de pauvreté	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
2001	Incidence	17,6	28,6	66,8	55,6
	Profondeur	4,9	9,5	28,7	23,2
	Sévérité	1,6	4,2	15,1	12,0
2006	Incidence	7,9	34,1	57,8	47,6
	Profondeur	2,2	10,4	20,8	16,7
	Sévérité	0,9	4,5	10,2	8,0
2009	Incidence	9,6	32,0	51,2	43,7
	Profondeur	2,5	8,1	15,9	13,3
	Sévérité	1,3	3,1	6,7	5,6
2011	Incidence	10,7	47,7	51,1	45,6
	Profondeur	2,3	16,4	17,6	15,5
	Sévérité	0,7	7,4	8,1	7,1
2013	Incidence	10,3	49,3	54,5	47,1
	Profondeur	2,3	15,4	15,5	13,5
	Sévérité	0,7	6,2	6,2	5,4
2014	Incidence	11,1	46,6	52,8	46,9
	Profondeur	2,3	15,3	14,8	13,3
	Sévérité	0,7	6,6	5,7	5,2

Sources: *EMEP 2001, ELIM 2006, MICS/ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014*

1.8 Caractéristiques sociodémographiques et pauvreté

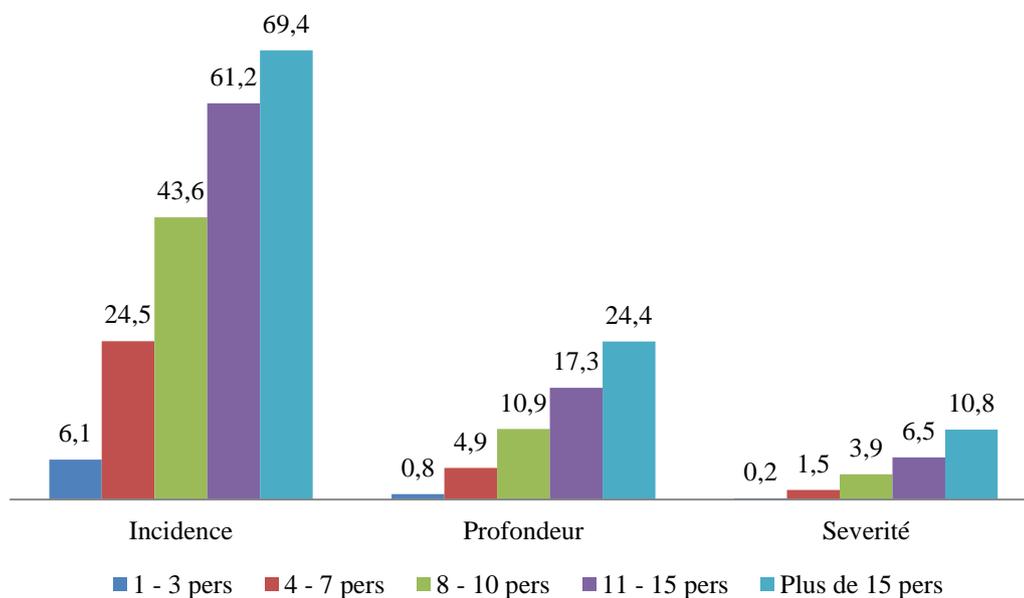
La pauvreté est le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer de ressources pour faire face à ses besoins essentiels. En effet, elle se caractérise par un manque de satisfaction dans les divers domaines de la vie tels que l'éducation, la santé, le logement, l'emploi, etc. Pour bien cibler les pauvres, il est indispensable d'avoir une masse d'information à travers laquelle ils sont identifiés en fonction de certaines caractéristiques propres aux personnes et aux ménages telles que le sexe, le niveau d'éducation, le statut dans l'emploi et la taille du ménage. En outre, on suppose que si un ménage est pauvre, tous les individus de ce ménage le sont. Les indices de pauvreté se réfèrent à l'individu, et non au ménage. Le pourcentage de ménages pauvres peut donc être différent du pourcentage des individus pauvres dans chaque zone.

La taille du ménage c'est-à-dire le nombre de personnes vivant quotidiennement ensemble dans le ménage est un élément qui contribue à augmenter les besoins de consommation du ménage. Ainsi, si les ressources disponibles pour faire face aux besoins essentiels de tous les membres du ménage ne sont pas abondantes, alors le risque de basculer dans la pauvreté s'élève. L'enquête révèle une corrélation positive entre l'effectif du ménage en personnes et l'incidence de la pauvreté.

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

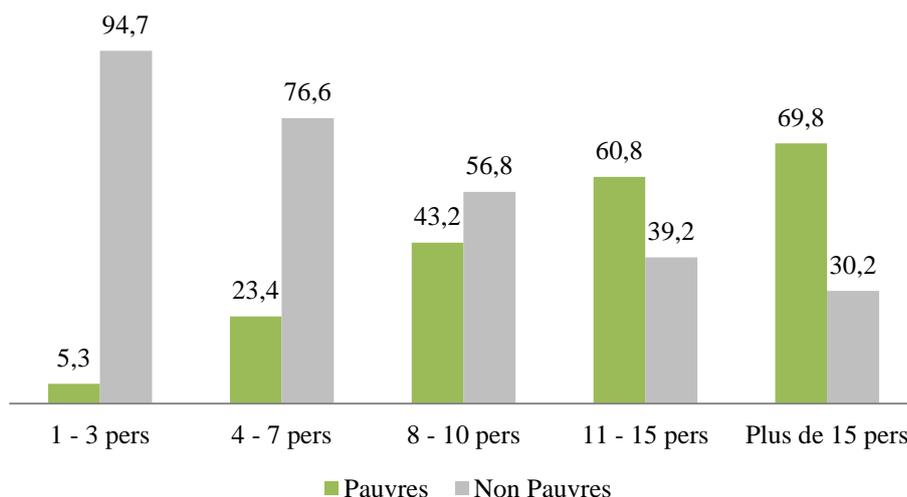
L'analyse des résultats indique que l'ampleur de la pauvreté est plus élevée dans les ménages de plus de quinze (15) personnes contre ceux faiblement peuplés (1-3) personnes (69,4 % contre 6,1 % respectivement).

Figure 0-3: Indices de pauvreté selon la taille du ménage (%)



Source : EMOP-2014

Figure 0-4: Répartition des ménages selon la taille et le statut de pauvreté (%)



Source : EMOP-2014

L'analyse des résultats de l'EMOP-2014 montre que l'incidence de la pauvreté est moins élevée dans les ménages dirigés par les femmes. Parmi les individus qui vivent dans un ménage dirigé par un homme, presque la moitié est pauvre (47,8%), au voisinage de la moyenne nationale. L'incidence est plus faible (29 %) parmi les individus qui vivent dans un ménage dirigé par une femme (environ 8%). Ils sont plus souvent localisés dans les villes, leur chef possède plus une instruction primaire ou secondaire, la taille de ces ménages est en moyenne plus faible que la moyenne nationale (5,7 contre 8,5).

Tableau 0-3: Indices de pauvreté selon le sexe du chef du ménage (%)

	Incidence	Profondeur	Sévérité
Masculin	47,8	13,5	5,3
Féminin	29,0	9,4	3,9
Ensemble	46,9	13,3	5,2

Source : EMOP-2014

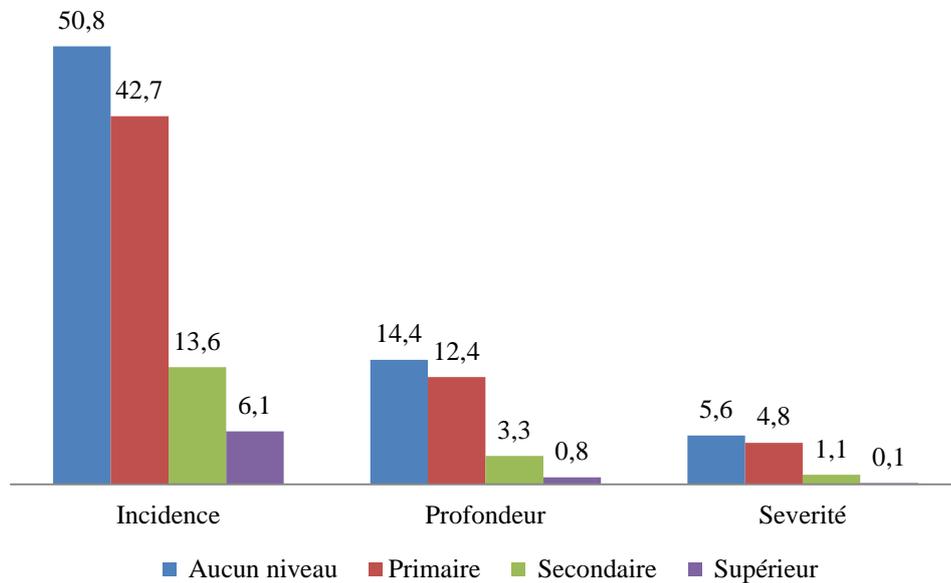
1.9 Caractéristiques socioculturelles et pauvreté

Le niveau d'éducation d'un individu est une caractéristique fondamentale qui explique beaucoup de choses. Une bonne éducation donne la chance d'échapper à la pauvreté, de trouver un emploi, d'améliorer ses conditions de vie et de faire des choix. L'éducation⁵ est l'un des leviers stratégiques les plus efficaces pour assurer un niveau de bien être à la population. Le niveau de bien-être d'un ménage ou des individus qui y vivent peut donc à juste titre s'apprécier à travers celui de son chef. Contrairement à la taille, l'enquête révèle une corrélation négative entre le niveau d'instruction du chef de ménage et l'incidence de la pauvreté (6,1 % contre 50,8 %) respectivement pour un niveau d'éducation équivalent à celui du supérieur comparé à celui qui est sans niveau d'instruction⁶.

⁵ www.humanite.fr/17_03_2011-les-pauvres-savent-que-l-education-p...

⁶ Au sens de l'enquête, c'est-à-dire celui qui n'a jamais été à l'école ou qui s'est arrêté au niveau de la maternelle.

Figure 0-5: Indices de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef du ménage(%)



Source : EMOP-2014

Parmi les caractéristiques individuelles, l'alphabétisation est un des facteurs fortement liés à la pauvreté. Même si le taux d'alphabétisation n'est pas très élevé au Mali, force est de constater que le pays a connu une croissance considérable entre 2001 (21 %) et 2014 (31 %) soit une augmentation de 10 points de pourcentage entre les deux dates. Cependant, le taux de 2014 comparé à celui de 2011 révèle une réduction de 2 points de pourcentage qu'il convient de surveiller pour éviter d'annihiler les efforts consentis antérieurement dans la lutte contre l'analphabétisme. L'alphabétisation est plus répandue chez les hommes comparativement aux femmes et aucune réduction n'est perceptible en ce qui concerne l'écart entre les deux sexes.

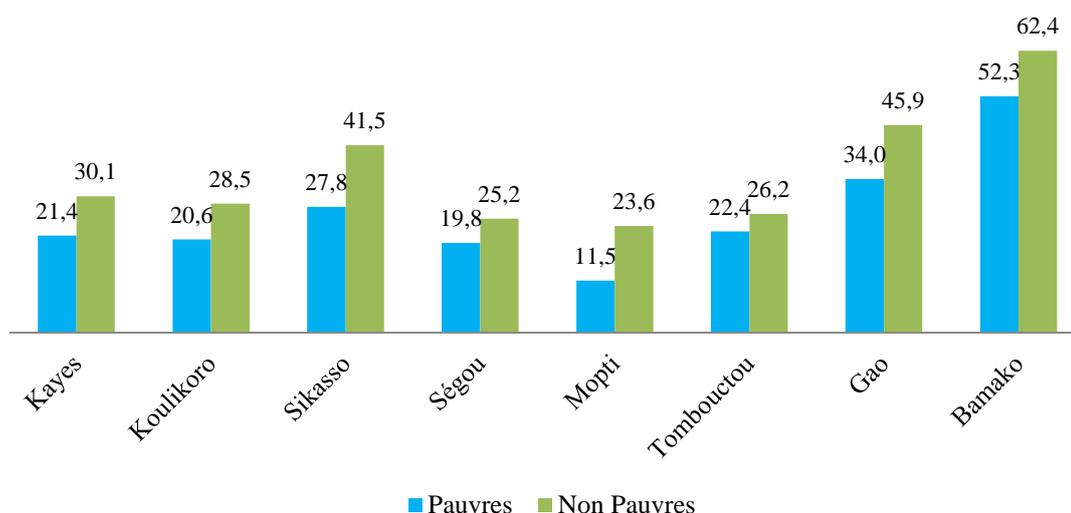
Tableau 0-4: Evolution du taux d’alphabétisation des 15 ans et plus par sexe (%)

Année	Masculin	Féminin	Ecart	Ensemble
2001	30,7	12,7	18,0	21,3
2006	34,9	18,2	16,7	26,2
2009	41,6	18,8	22,8	29,4
2011	43,1	24,6	18,5	33,4
2014	41,5	21,5	20,0	31,0

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP 2014

On constate que les pauvres sont moins alphabétisés dans toutes les régions par rapport aux moins pauvres. Cet écart est plus prononcé à Sikasso où il est près de 14 points de pourcentage. Mopti est la région où le taux d'alphabétisation des pauvres est le plus faible (11,5 %).

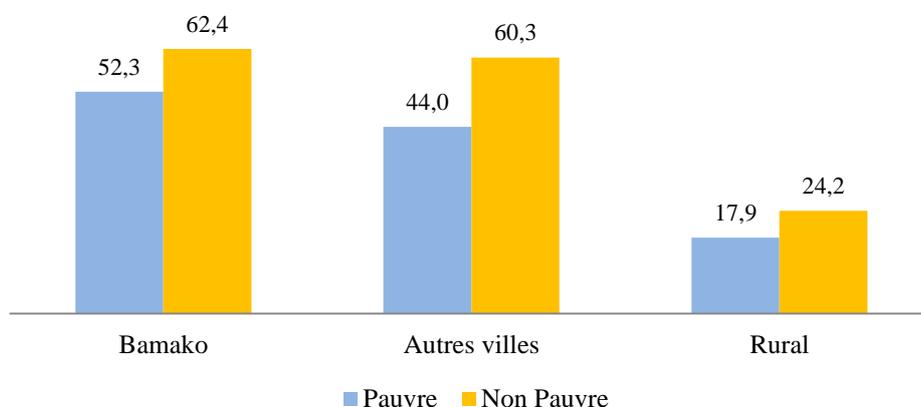
Figure 0-6: Taux d’alphabétisation des 15 ans et plus par région selon le niveau de pauvreté(%)



Source : EMOP-2014

Comme on pouvait s’y attendre, le taux d’alphabétisation est plus élevé dans les villes, et plus bas parmi les pauvres. Cependant, les pauvres de Bamako atteignent la moyenne nationale.

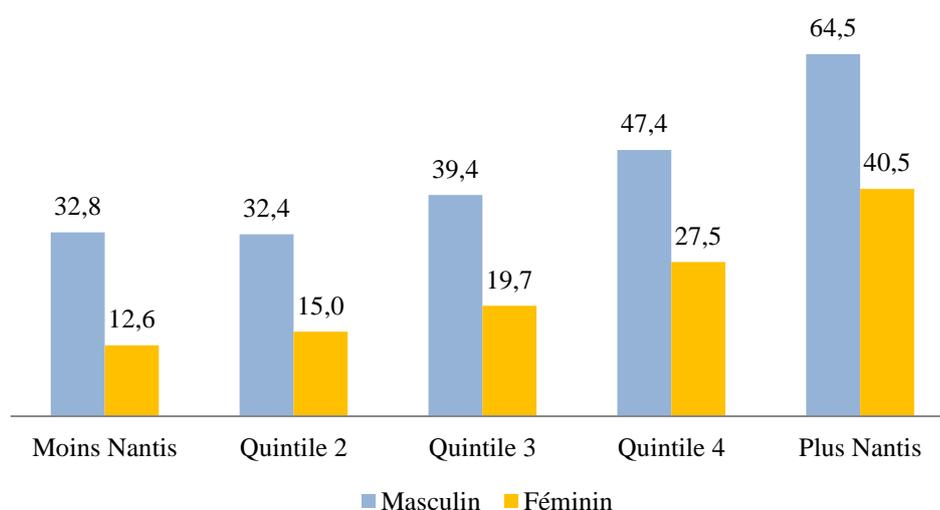
Figure 0-7: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par milieu selon le niveau de pauvreté (%)



Source : EMOP-2014

Le taux d'alphabétisation est élevé dans les ménages appartenant au quintile supérieur comparativement aux autres. L'enquête révèle une disparité notoire au détriment des femmes entre les individus de sexe opposés à l'intérieur du même groupe. En comparant les deux extrémités, on note également une forte disparité entre les individus de même sexe. Ainsi, le taux d'alphabétisation des hommes est estimé à 32,8 % contre 64,5 % soit le double et pour les femmes il est de 12,6 % contre 40,5 % soit plus du triple respectivement dans les premier et cinquième quintile..

Figure 0-8: Taux d’alphabétisation des 15 ans et plus par quintile selon le sexe (%)



Source : EMOP-2014

Parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, le taux d’alphabétisation des pauvres est estimé à 53 % soit 44,2 % chez les femmes contre 63,1 % pour les hommes. Cette disparité entre les hommes et les femmes pauvres doit inciter des actions pour réduire cet écart dans la mesure où le taux d’alphabétisation est considéré comme un indicateur stratégique de lutte pour la réduction de la pauvreté.

Tableau 0-5: Alphabétisation parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, par sexe et selon le niveau de pauvreté et le milieu (%)

	Pauvre				Non Pauvre			
	Bamako	Autres Villes	Rural	Ensemble	Bamako	Autres Villes	Rural	Ensemble
Masculin	81,4	73,9	39,3	45,8	88,3	85,8	48,7	63,1
Féminin	74,3	58,3	22,0	29,4	66,0	70,9	27,9	44,2
Total	78,3	65,7	30,8	37,7	75,8	77,7	37,9	53,0

Source : EMOP-2014

1.10 Pauvreté et part de consommation alimentaire

Traditionnellement, le bien-être et la pauvreté sont mesurés en termes de capacités financières à faire face aux besoins de base. L’approche la plus limitée est d’utiliser le revenu ou la consommation en espèces. Cependant, l’estimation à travers les dépenses de consommation est préférable à celle du revenu car elles sont plus stables avec moins d’omissions. Aussi, pour plusieurs raisons, certaines personnes rechignent de déclarer leurs revenus.

Un nombre important de ménage vit totalement ou partiellement de leur propre production alimentaire (autoconsommation) et résident dans des logements dont ils sont les propriétaires. La valeur de cette consommation doit être incluse dans les dépenses des ménages lors de la comparaison du bien-être entre les groupes et au fil du temps.

Les deux mesures les plus courantes de bien-être et de la pauvreté sont le taux de pauvreté et la part de l'alimentation dans la consommation totale.

Lorsque les ménages obtiennent plus d'argent, ils dépensent aussi plus d'argent pour la nourriture, mais la part alimentaire dans le budget total descend (la loi d'Engel⁷). Engel estime qu'un ménage est pauvre s'il utilise plus de 60 % du budget pour les produits alimentaires, et extrêmement pauvre s'il en affecte plus de 80 % dans l'alimentation.

En terme d'analyse, le taux de pauvreté renseigne sur l'ampleur de la pauvreté en indiquant la proportion d'individus pauvres qui vivent en dessous du minimum normatif requis pour satisfaire leurs besoins essentiels alors que la part alimentaire indique concrètement le niveau du bien-être d'un groupe de ménages. Ainsi, les deux mesures sont complémentaires et devraient normalement suivre la même tendance. En général, une part alimentaire faible devrait correspondre à un faible taux de pauvreté. Autrement, les perturbations observées dans cette corrélation positive, peuvent être expliquées par des choix méthodologiques différents. Généralement, les parts alimentaires pour les groupes sont plus robustes que les taux de pauvreté à connotation arbitraire, où chaque ménage doit être classé comme pauvre ou riche. Il est également possible que les différences puissent être expliquées par des variations dans la distribution du bien-être.

La Figure 3.9 compare l'évolution du bien-être de 2009 à 2014 pour les deux approches. En effet, la situation s'avère similaire pour les deux méthodes. Le niveau de bien-être ne s'est pas beaucoup amélioré au niveau national en se basant sur la part alimentaire entre 2009 et 2014. Similairement, la même tendance se confirme concernant le taux de pauvreté entre les deux années. Sikasso et Bamako ont vu leur situation s'améliorer en termes de part alimentaire par rapport aux régions de Kayes, Mopti et Tombouctou tandis que la situation de Sikasso semble meilleure en fonction de la part alimentaire comparativement au taux de pauvreté.

⁷ H. Houthakker, « An International Comparison of Household Expenditure Patterns, Commemorating The Centenary of Engel's Law », *Econometrica*, vol. 25, 1957, pp. 532-551

Figure 0-9: Part alimentaire et incidence de la pauvreté de 2009 et 2014(%)

2014	Part alimentaire.	2009	2014	% pauvres	2009
	0-5	Plus nantis		0-5	
	6 - 10		Supérieur	6 - 10	Bamako, Supérieur
	11 - 15		Bamako, Secondaire	11 - 15	Secondaire
	16-20			16-20	
	21-25			21-25	
	26-30		Tombouctou	26-30	Kayes, Gao
	31-35		Kayes	31-35	Tombouctou, Autres villes, Primaire
Bamako, Supérieur	36-40			36-40	
	41-45	Supérieur	Primaire, Gao	41-45	Koulikoro, Ensemble 2009
Primaire, Secondaire	46-50	Bamako, Secondaire	Ensemble 2014, Autre villes	46-50	Ségou, Mopti, Sans Instruction
	51-55	Koulikoro, Autres villes, Primaire	Koulikoro	51-55	Rural
Sikasso, Autres villes, Non Pauvres	56-60	Sikasso, Ségou, Rural, Ensemble 2009, Sans Instr., Pauvres, Non Pauvres	Sans instruction, Rural	56-60	
Ensemble 2014	61-65	Kayes, Mopti, Tombouctou, Gao	Ségou	61-65	
Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou, Rural, Pauvres, Sans Instr.	66-70		Mopti	66-70	
Gao	71-75			71-75	
	76-80	Moins nantis		76-80	
	81-85			81-85	Sikasso
	86-90			86-90	
	91-95			91-95	
	96-100			96-100	

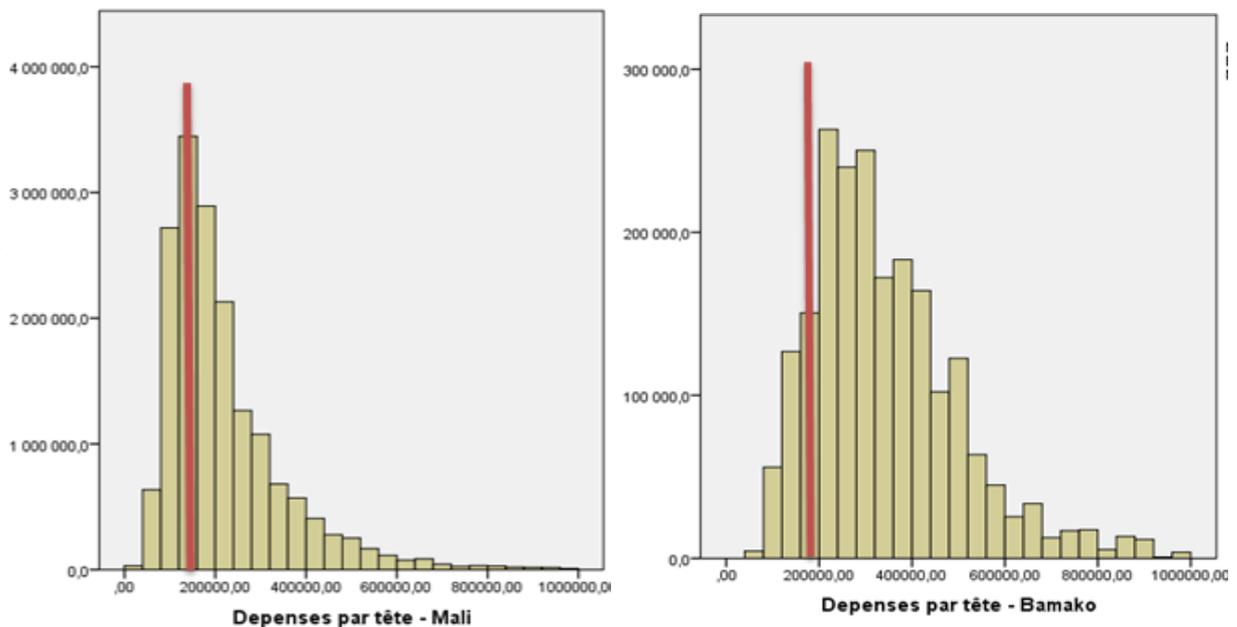
Sources : ELIM 2009, EMOP 2014

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

1.11 La distribution des ménages selon les dépenses par tête

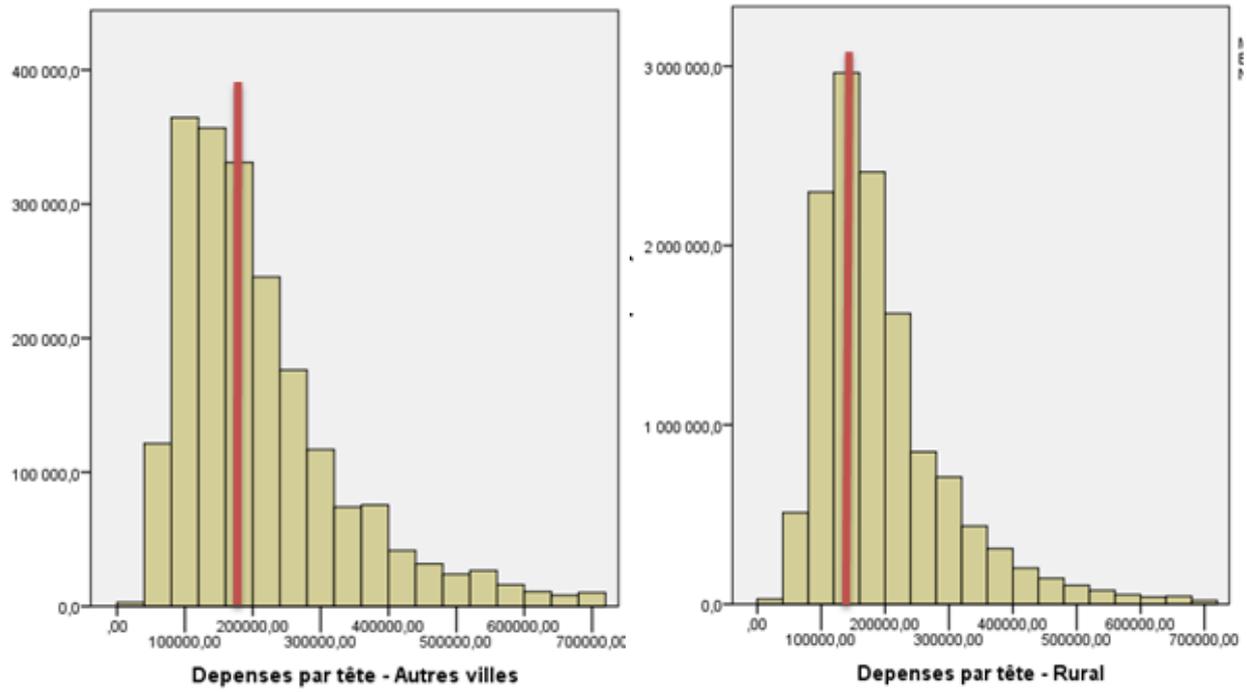
Les graphiques dans les Figures 3.10 et 3.11 montrent que les distributions des dépenses par tête dans les milieux différents se distinguent très nettement. Dans le milieu rural, une grande partie des individus (52,8 %) se trouve dans des ménages pauvres et 50,4 % d'entre eux ont leurs dépenses par tête comprises entre 120 000 FCFA et le seuil de pauvreté. Dans les Autres villes, où la population est beaucoup moins nombreuse, la distribution est plus étendue, cependant toujours avec 46,6 % des individus au-dessous du seuil. A Bamako, avec seulement 11,1 % de la population au-dessous du seuil, la distribution est beaucoup plus étendue à droite, ce qui signifie un grand nombre de ménages plus nantis.

Figure 0-10: Distribution des dépenses par tête des ménages au niveau national et à Bamako



Source : EMOP-2014

Figure 0-11: Distribution des dépenses par tête des ménages ruraux et des autres villes



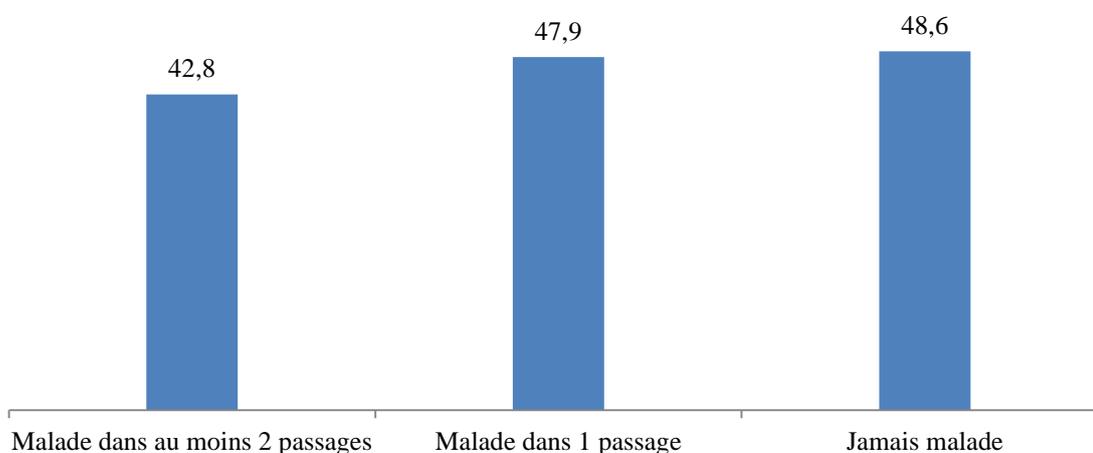
Source : EMOP-2014

ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION, ACTIVITÉ ET PAUVRETÉ

1.12 Santé et pauvreté

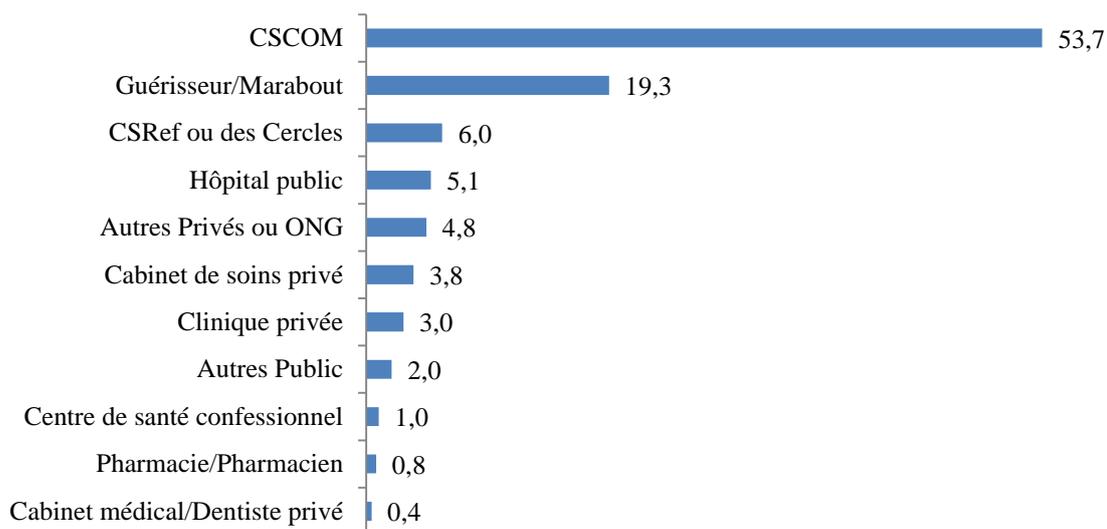
L'EMOP renseigne une série de questions qui informent sur l'état de santé de la population, les services de santé auxquels elle recourt en cas de nécessité et les difficultés rencontrées lors des consultations médicales. Ces informations sanitaires croisées avec le statut de pauvreté font ressortir que la maladie touche à peu près de la même proportion les pauvres et les non pauvres. Ce croisement montre également que l'incidence de la pauvreté est plus faible chez les personnes malades dans au moins 2 passages (42,8 %). Les résultats montrent également que le service de santé auquel les pauvres ont recours est le CSCOM. (53,7 %). Derrière le CSCOM, se positionnent le Guérisseur ou marabout (19,3 %) et les centres de santé de référence des cercles (6,0 %). L'ensemble des difficultés rencontrées par les pauvres lors des consultations, se résume essentiellement aux coûts de consultation (74,9 %), à l'inefficacité des traitements (28,2 %), et à la durée des temps d'attente (14,9 %).

Figure 0-1: Incidence de la pauvreté selon le statut de morbidité sur les 4 passages(%)



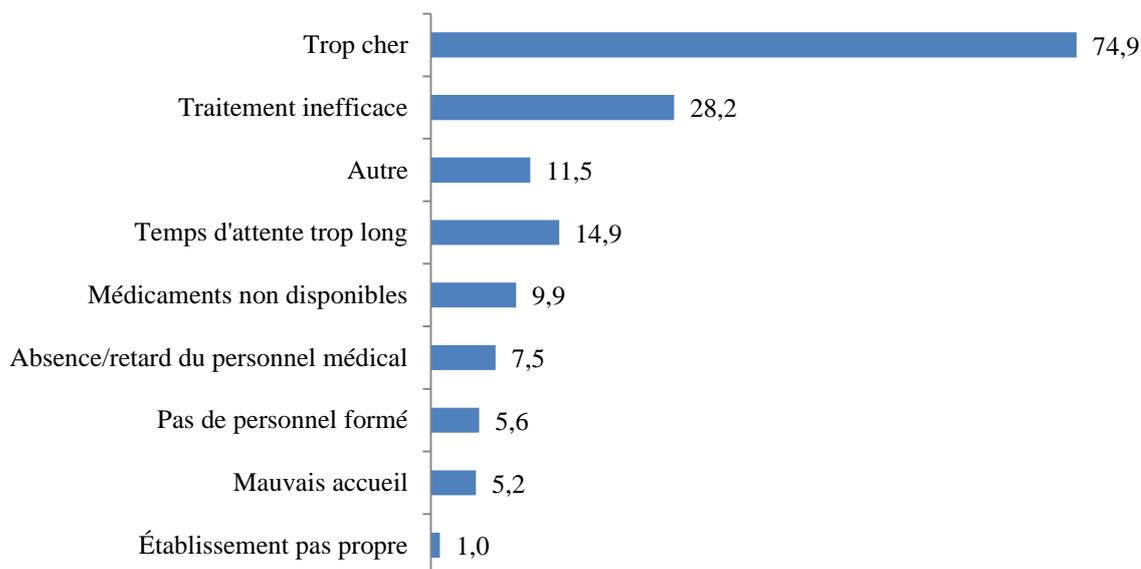
Source : EMOP-2014

Figure 0-2: Répartition de la population pauvre sur les types de service de santé consultés (%)



Source : EMOP-2014

Figure 0-3: Les types de problèmes rencontrés au service de santé par la population pauvre (%)



Source : EMOP-2014

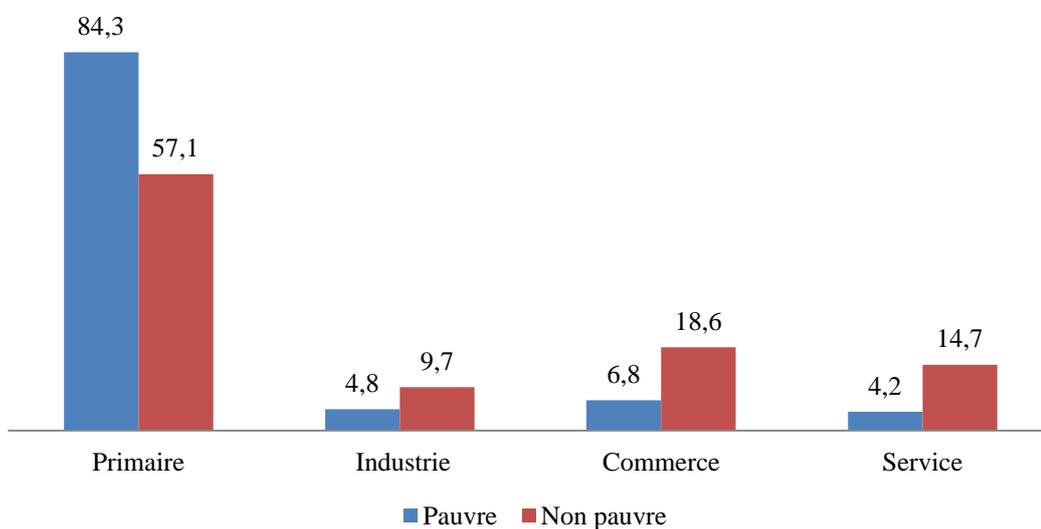
1.13 Pauvreté selon l'activité

Les résultats indiquent qu'au sein des ménages pauvres, le secteur primaire (84,3 %) composé majoritairement d'agriculteurs est dominant alors que les autres secteurs regroupés dépassent à peine 15 %. Il y a donc une présence marquée des pauvres dans le secteur primaire. Lorsqu'on

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

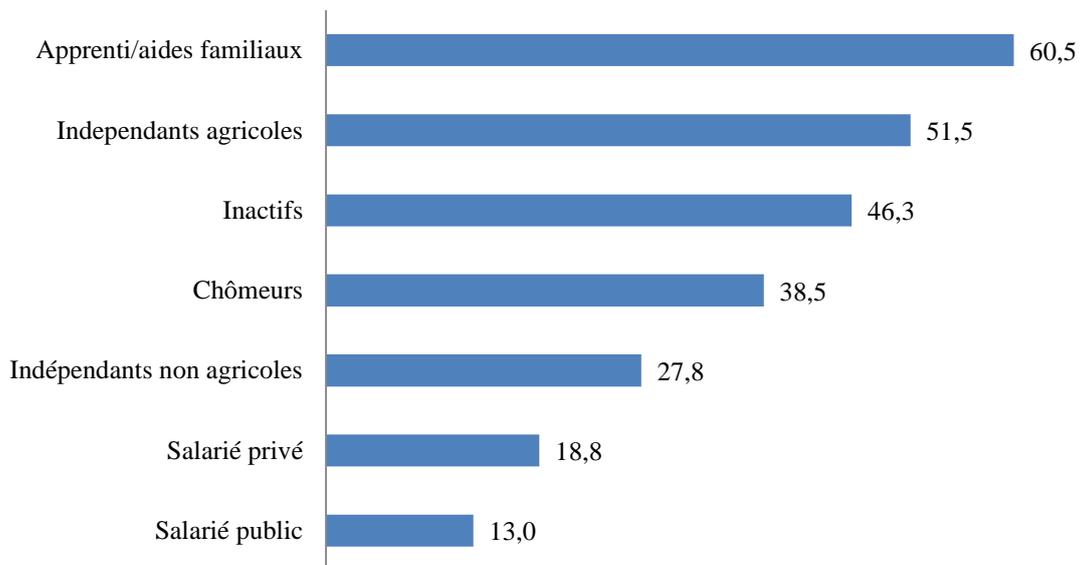
s'intéresse aux non pauvres, le primaire reste dominant mais avec une proportion plus faible (environ six personnes sur dix). La majorité des emplois occupés réside dans le secteur primaire. Par ailleurs, en distinguant les différents groupes socioéconomiques se présentant sur le marché du travail, les résultats montrent qu'environ six apprentis / aides familiaux sur dix sont pauvres (60,5 %), suivi des indépendants agricoles (51,5 %). Le taux de pauvreté des inactifs et chômeurs est plus faible que le niveau national (respectivement 46,3 % et 38,5 %). Les groupes socio-économiques les moins pauvres sont les salariés (du public ou du privé) et les indépendants non agricoles.

Figure 0-4: Répartition de la population active selon la branche d'activité et le statut de pauvreté (%)



Source : EMOP-2014

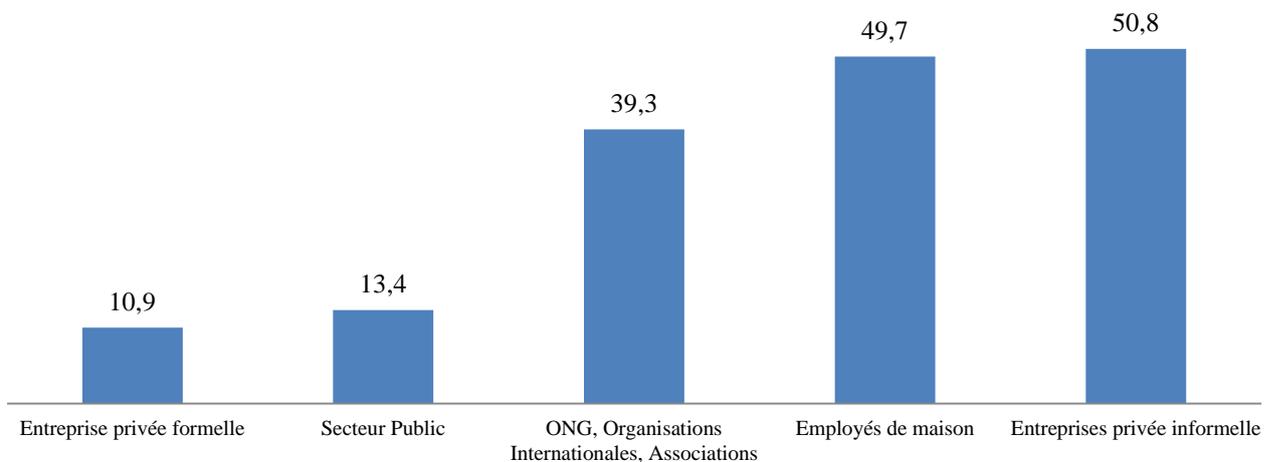
Figure 0-5: Taux de pauvreté des groupes socioéconomiques des individus (%)



Source : EMOP-2014

L'analyse de la pauvreté basée sur le secteur institutionnel montre que le phénomène est plus répandu chez les entreprises privées informelles (50,8 %) et les employés de maison (49,7 %). L'incidence de la pauvreté pour ces deux catégories est au-dessus de la moyenne. Les employés des entreprises privées formelles sont les moins pauvres (10,9 %), suivi par les employés du secteur public (13,4 %) et ceux des ONG, organisations internationales et associations (39,3 %).

Figure 0-6 Taux de pauvreté selon le secteur institutionnel (%)



Source : EMOP-2014

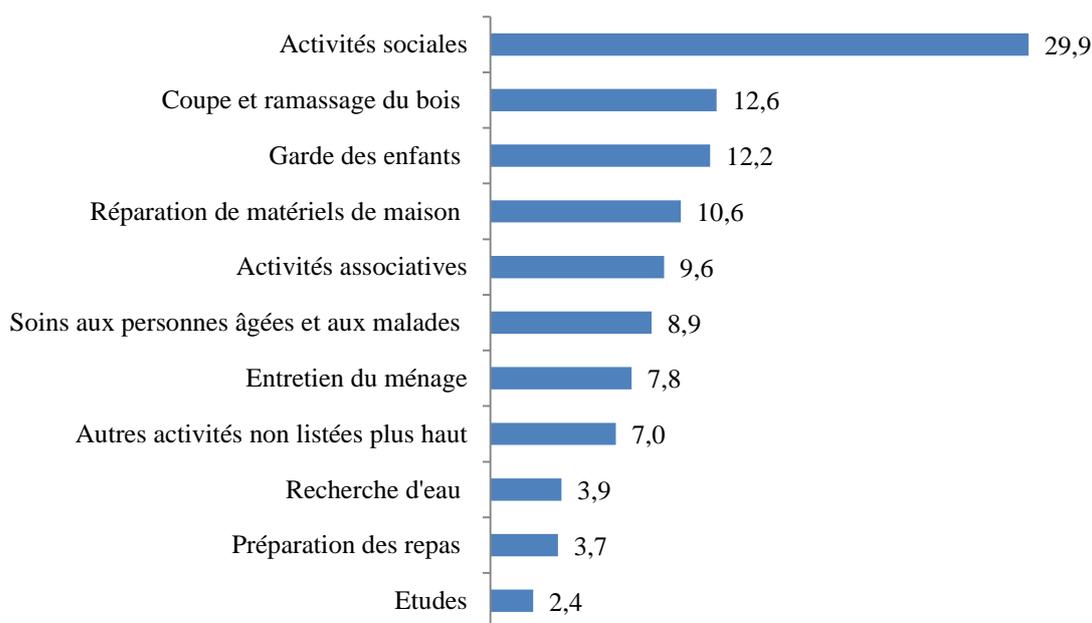
Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

1.14 L'occupation non rémunérée des chefs de ménages pauvres

L'EMOP collecte des informations sur le travail non rémunéré exercé par les membres du ménage. Dans cette section, les analyses portent sur les activités non rémunérées effectuées par les chefs de ménage pauvres. Il ressort des résultats que les activités non rémunérées occupent tout autant les pauvres que les non pauvres. Dans cette analyse, on s'intéressera aux ménages pauvres. Ainsi on constate que les activités sociales occupent 29,9 % des chefs de ménages pauvres ; 12,6 % d'entre eux se retrouvent dans la coupe et le ramassage de bois. La part de ceux qui sont occupés dans la garde des enfants et la réparation de matériel de maison s'élève respectivement à 12,2 % et à 10,6 %.

L'analyse spatiale révèle la prédominance dans les activités sociales des ménages pauvres résidant à Bamako pour seulement 14,8 % d'entre eux. En général, les activités non rémunérées sont plus présentes dans le milieu rural et dans les autres villes urbaines qu'à Bamako.

Figure 0-7: Les activités non rémunérées réalisées par les chefs de ménage pauvres⁸ (%)



Source : EMOP-2014

⁸ La question sur les activités non rémunérées est à réponses multiples. Alors le cumul des pourcentages est sans objet.

Tableau 4-1: Les activités non rémunérées des chefs de ménages pauvres selon le milieu (%)

	Bamako	Autres Villes	Rural
Etudes	0,0	1,8	2,6
Entretien du ménage	2,1	10,5	7,6
Préparation des repas	0,0	7,5	3,3
Coupe et ramassage du bois	0,0	7,6	13,9
Recherche d'eau	0,0	5,1	3,9
Garde des enfants	2,1	16,7	11,8
Soins aux personnes âgées et aux malades	2,1	9,1	9,2
Réparation de matériels de maison	3,1	12,0	10,6
Activités sociales au travers de la famille et des proches	14,8	32,5	30,0
Activités associatives	0,5	8,0	10,3
Autres activités non listées plus haut	13,7	5,7	6,9

Source : EMOP-2014

AUTRES ASPECTS DU BIEN ETRE

La pauvreté peut se manifester comme un manque de certaines qualités de vie, ou du bien-être. Il s'agit de la qualité du travail, du loisir au foyer, de la mobilité et de la facilité de communiquer. Ce sont toutes des composantes du bien-être qui sont parfois accessibles avec difficulté aux ménages pauvres. Ces conditions peuvent être satisfaites tout au moins par la possession de certains biens durables. Dans la section 5.1, on donne des résultats sur la possession du téléviseur, du téléphone mobile et de la moto. Ces équipements individuels ou collectifs reflètent le niveau de bien-être des ménages en termes d'utilité dans le cadre de la satisfaction de certains besoins. Cependant, il est difficile de tenir un jugement objectif par rapport à la possession ou non d'un bien par un individu car ce qui est utile pour quelqu'un ne l'est pas nécessairement pour un autre. En d'autres termes, les goûts différents des individus jouent sur la possession ou non des biens. En outre, la possession des équipements a été captée au niveau du ménage, ce qui ne veut pas dire que leur usage est partagé par tous les membres du ménage.

D'autres aspects importants du bien-être sont liés au logement. L'accès à l'eau potable, aux ressources hygiéniques et à l'électricité, et la source d'énergie pour la cuisson mesurent aussi partiellement la situation du bien-être d'un ménage. La section 5.2 présente des résultats relatifs à ce point.

Certains des résultats de ce chapitre sont présentés dans le rapport du premier passage. Ces résultats ont été croisés à d'autres informations relatives aux dépenses de consommation pour améliorer les analyses. En plus, l'évolution depuis 2001 est présentée en excluant la région de

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

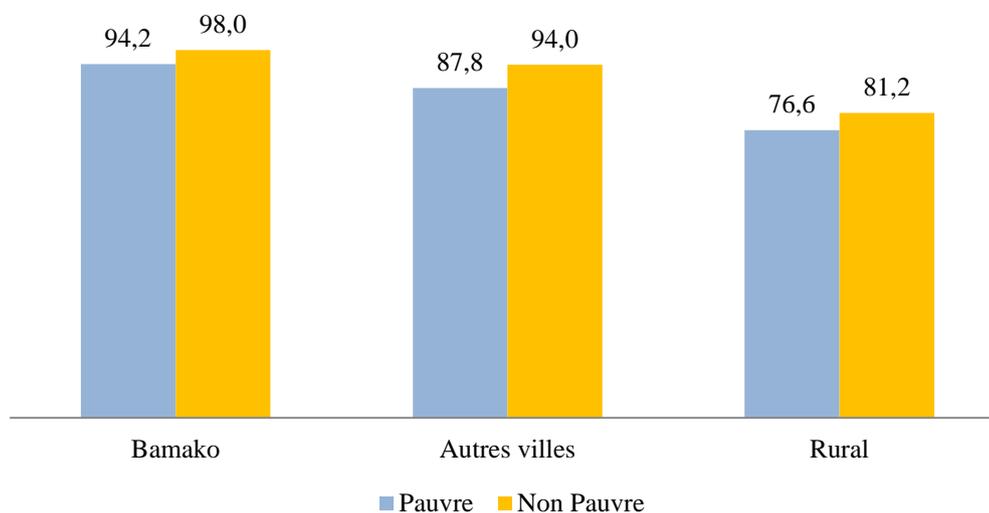
Kidal pour assurer la cohérence des comparaisons avec des résultats de 2014. Les résultats de 2013 ne sont pas présentés en dynamique avec les autres années car en plus de Kidal, les régions de Tombouctou et de Gao n'ont pas été enquêtées durant cette période.

1.15 Dynamique de la possession des biens durables

5.1.1. Possession de téléphone mobile

L'usage du téléphone mobile s'est largement répandu au Mali au cours de la dernière décennie et a surtout contribué à faciliter la communication. Posséder donc ce bien est un facteur de soulagement en termes de communication quand on sait que dans un passé récent, toute information relative à un évènement social nécessitait un déplacement. Le téléphone mobile a donc véritablement contribué à rapprocher les populations. Les résultats de l'EMOP montrent que dans l'ensemble du pays, les taux de possession de téléphone mobile sont passés de 22,5 % en 2006 à 83,6 % en 2014. On note qu'en 2001, la question sur la possession de téléphone incluait aussi les téléphones fixes et peu de personnes possédaient un téléphone mobile. En analysant par rapport aux milieux, on relève une disparité dans la possession entre les milieux mais la possession reste toujours plus importante dans les ménages non pauvres.

Figure 0-1: Possession de téléphone mobile par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2014

Les résultats indiquent que les taux les plus élevés sont enregistrés au niveau du District de Bamako quelle que soit l'année et entre 2006 et 2014, la possession de téléphone mobile s'est

considérablement accélérée, avec une augmentation de près de 60 points de pourcentage au niveau national.

Tableau 0-1: Evolution de la possession de téléphone mobile selon la région (%)

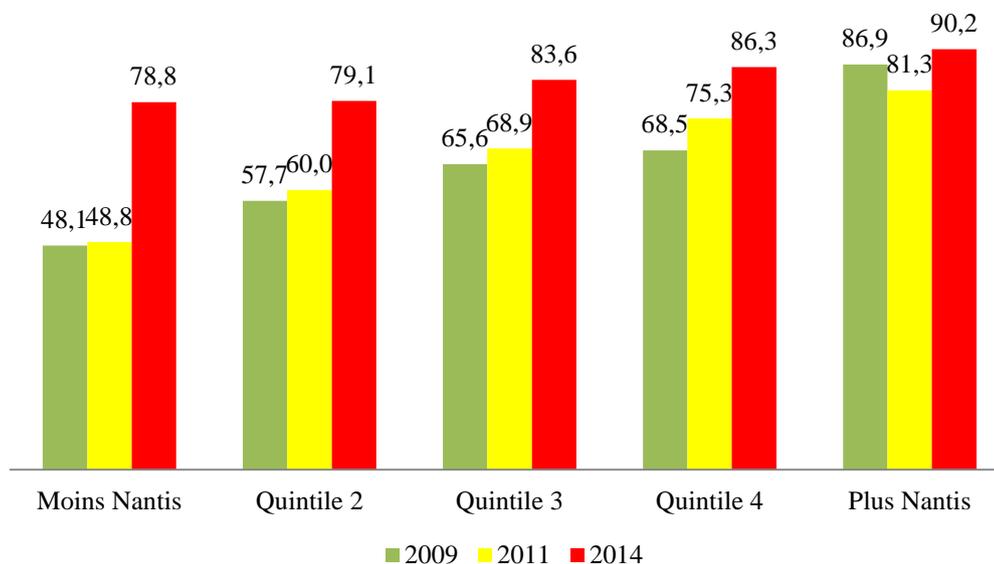
Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Mali
2006	26,8	16,3	14,3	11,4	12,7	15,5	22,2	69,2	22,5
2009	61,5	70,8	63,8	58,8	49,8	57,6	61,6	91,7	65,3
2011	64,9	62,8	67,8	68,9	53,2	61,1	61,7	84,9	66,8
2014	82,5	83,8	89,2	80,9	72,1	76,1	81,8	97,7	83,6

Sources: ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP2011, EMOP 2014

L'analyse par quintile laisse apparaître clairement un taux de possession plus élevé dans les ménages riches par rapport aux ménages pauvres quelle que soit l'année de référence.

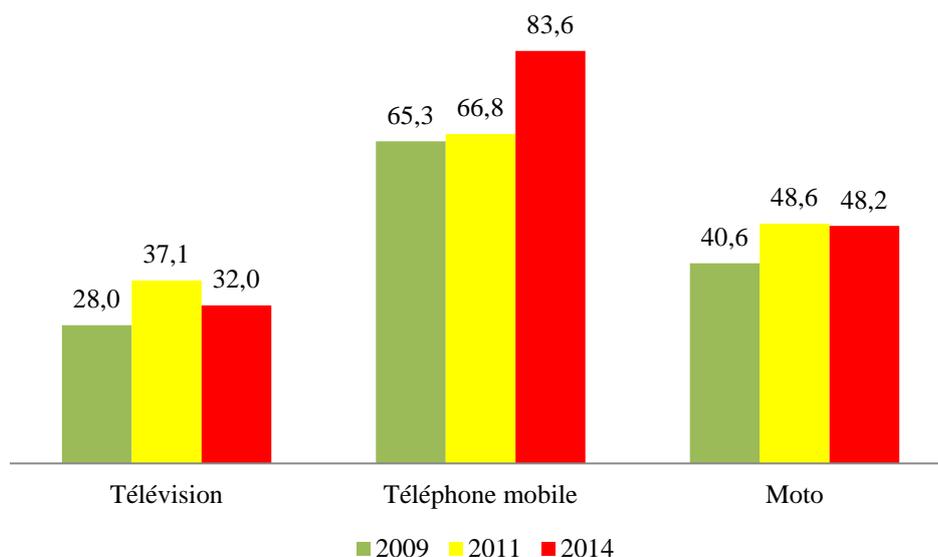
En résumé, les résultats de 2014 confirment que près de 80 % des ménages détiennent un téléphone mobile. Cette facilité à accéder à ce bien est probablement due à la variété des gammes qui inondent les marchés maliens ainsi qu'aux prix préférentiels auxquels les portables sont cédés. La question qu'on pourrait donc se poser est de savoir si dans le contexte actuel, la possession ou non d'un téléphone portable a un lien avec la pauvreté.

Figure 0-2: Evolution de la possession de téléphone mobile selon les quintiles(%)



Sources: MICS/ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014

Figure 0-3: Evolution de la possession de certains biens possédés par le ménage(%)

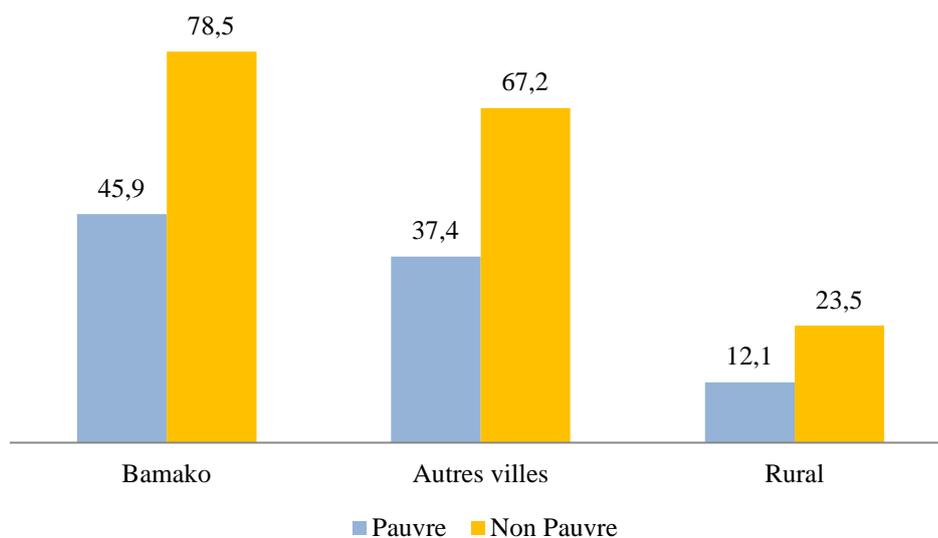


Sources: MICS/ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014

5.1.2. Possession du téléviseur

Dans l'ensemble, le pourcentage de ménages possédant un téléviseur a augmenté entre 2001 et 2014 passant de 14,1 % à 32,0 %. La possession du téléviseur en tant que moyen d'information et de distraction est plus prononcée dans les ménages non pauvres.

Figure 0-4: Possession de téléviseur par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2014

Les résultats montrent une évolution croissante entre les années et dans les régions. Les résultats montrent également une forte disparité dans la possession du téléviseur entre Bamako et les autres régions avec une différence de près de 40 points en 2014.

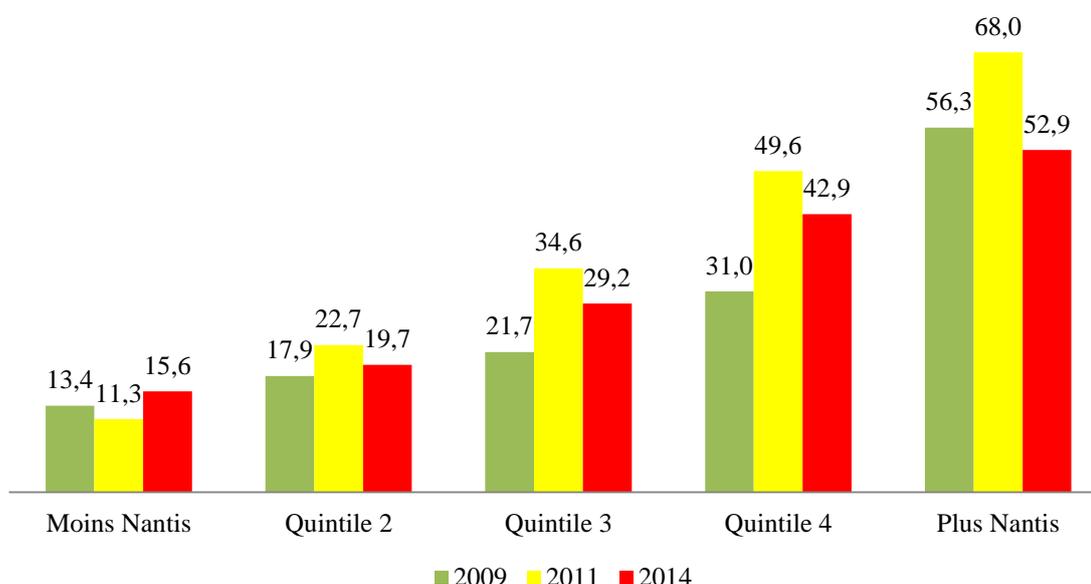
Tableau 0-2: Evolution de la possession de téléviseur selon la région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	10,9	11,1	7,4	10,9	7,8	7,2	14,9	50,5	14,1
2006	11,9	17,7	22,0	13,5	16,6	18,7	6,4	61,0	21,5
2009	17,9	33,9	27,5	23,3	10,8	17,1	15,4	62,1	28,0
2014	21,2	27,5	37,8	26,2	16,2	16,8	18,5	75,8	32,0

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2009,, EMOP 2014

Le taux d'équipement en télévision est corrélé positivement avec le niveau des dépenses du ménage. En effet, les résultats indiquent que les taux de possession sont plus élevés chez les nantis que chez les plus démunis et ce quelle que soit l'année d'enquête.

Figure 0-5: Evolution de la possession de télévision selon les quintiles(%)



Sources: MICS/ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014

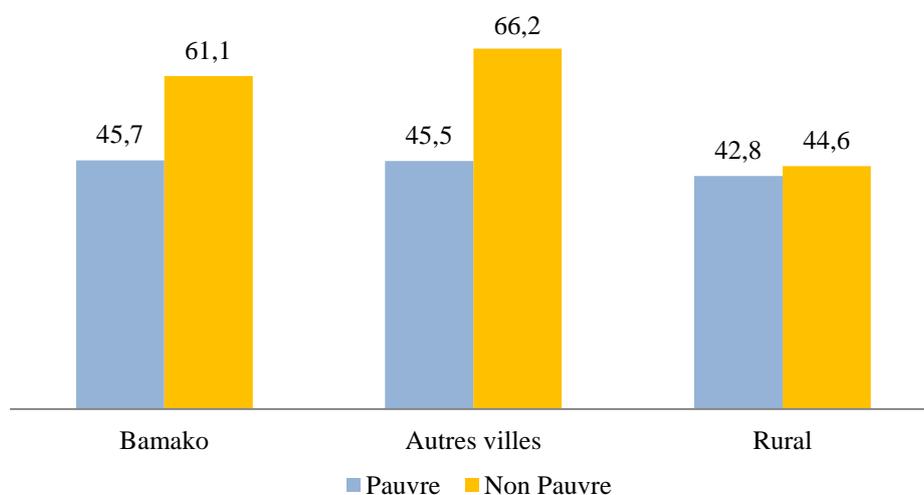
5.1.3. Possession de la moto

La possession de la moto en tant que bien permet de gagner du temps et d'améliorer les conditions de transport de la population. Tout comme les autres biens d'équipement, elle peut être considérée comme un indicateur de condition de vie facilement mesurable.

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

Les taux de possession de moto estimés au niveau national entre 2001 et 2014 s'élèvent à 17,0 % et 48,2 % respectivement. En l'espace d'une décennie, les taux ont été pratiquement multipliés par trois (3). Ce bond est dû à l'accessibilité d'engins à deux roues en provenance de l'Asie à des prix abordables. Selon les résultats de l'EMOP-2014, un peu moins de la moitié des ménages possèdent une moto (48,2 %). A Sikasso, Ségou et Bamako, près de six ménages sur dix en possèdent. Dans les autres villes, 66,2 % des non pauvres possèdent une moto. Les taux de possession les plus faibles sont relevés en milieu rural.

Figure 0-6: Possession de moto par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2014

L'analyse régionale de la possession de moto place Sikasso et Ségou en tête avec respectivement 61,7 % et 60,4 % en 2014. Le District de Bamako occupe la troisième place (59,9 %) suivi de la région de Koulikoro (48,0 %).

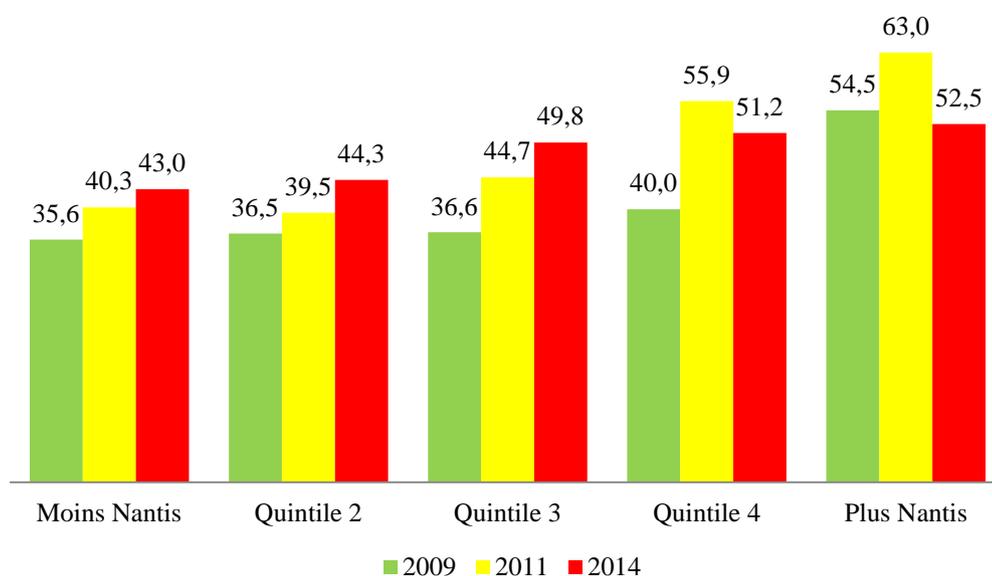
Tableau 0-3: Evolution de la possession de moto selon région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	7,3	13,5	17,0	26,8	15,4	4,7	12,5	27,7	17,0
2006	23,4	26,7	47,8	38,5	29,0	8,5	17,1	42,5	32,1
2009	34,8	44,7	49,6	46,3	35,1	15,7	22,6	48,1	40,6
2011	42,6	48,3	60,2	52,8	44,5	21,6	33,5	54,9	48,6
2014	35,6	48,0	61,7	60,4	46,5	10,4	23,4	59,9	48,2

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014

A l'instar des autres biens, les taux de possession de moto en 2014 sont plus élevés dans les ménages plus nantis (56,4 %). Les taux de possession sont plus élevés dans les quintiles supérieurs comparativement aux quintiles inférieurs quelle que soit l'année.

Figure 0-7: Evolution de la possession de moto par quintile selon les années (%)

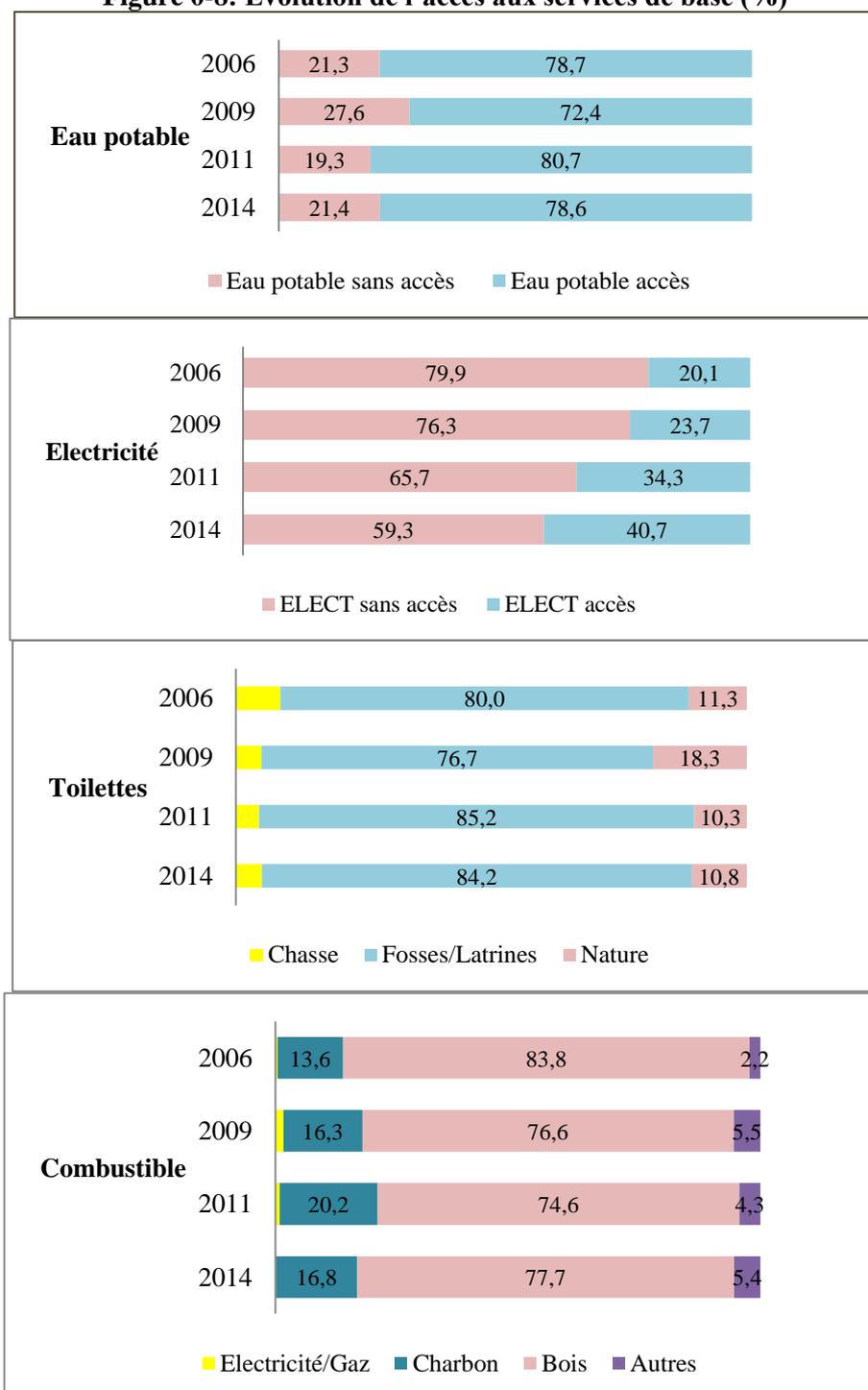


Sources: MICS/ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014

5.2. Accès aux services sociaux de base

Le niveau d'accès aux services sociaux de base est un bon indicateur de la qualité de vie d'une population donnée. Ces services incluent l'eau, l'électricité, l'hygiène, la source d'énergie pour faire la cuisine, etc. L'accès des ménages à chacun de ces services sociaux de base s'est amélioré sur la période 2001 à 2014. Les combustibles pour faire la cuisine dans la catégorie « Autres » regroupent, le pétrole et les déchets d'animaux.

Figure 0-8: Evolution de l'accès aux services de base (%)



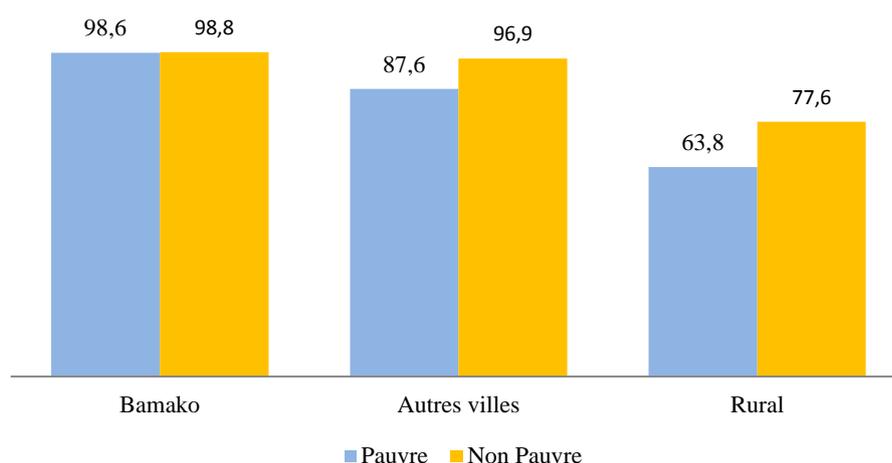
Sources: *ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014*

5.2.1. Accès à l'eau potable

On entend par eau potable celle provenant du robinet, des forages et des puits améliorés ou protégés. Au niveau des ménages, avoir accès à l'eau potable s'apprécie en terme d'utilisation dans la mesure où les concepts accessibilité et utilisation stricto sensu n'ont pas très souvent le même contenu. Au sens de l'EMOP, dire qu'un ménage a accès à l'eau potable signifie que ce ménage en dispose pour la satisfaction de ses besoins en eau pour boire.

Les résultats de l'enquête montrent des taux d'accès à l'eau potable assez élevés au niveau de toutes les strates et ce quel que soit le statut de pauvreté. 98,8 % des ménages non pauvres à Bamako ont accès à l'eau potable quant aux ménages pauvres se trouvant en milieu rural, 63,8 % d'entre eux en disposent.

Figure 0-9: Accès des ménages à l'eau potable par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2014

Le tableau ci-dessous révèle que toutes les régions ont connu une amélioration quant à l'accès à l'eau potable entre 2001 et 2014. Dans l'ensemble, l'indicateur évolue en dents de scie depuis 2001. Cependant, entre 2001 et 2014 on constate une amélioration de l'accès à l'eau potable.

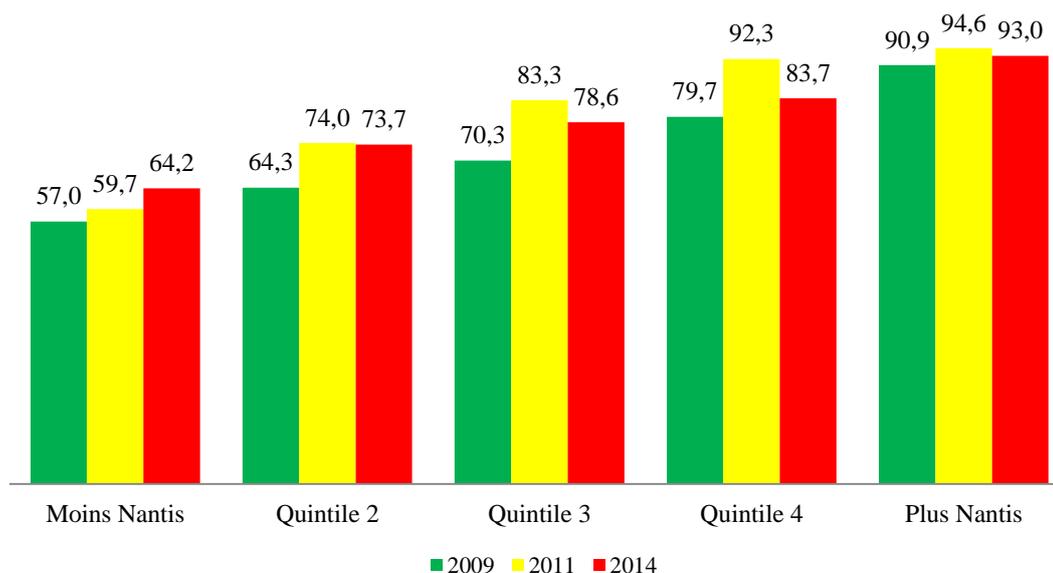
Tableau 0-4: Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon la région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	85,3	56,6	56,3	71,0	61,6	83,9	48,7	96,1	68,9
2006	82,7	63,7	90,8	64,7	74,4	86,8	87,5	97,9	78,7
2009	74,0	70,1	68,1	65,2	61,0	69,9	70,8	99,1	72,4
2011	87,1	66,1	83,9	77,8	67,8	92,1	78,1	98,4	80,7
2014	81,0	59,2	76,5	72,0	83,7	97,1	59,5	98,8	78,6

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2009, EMOP 2011, EMOP 2014

Quel que soit le quintile considéré, on note une amélioration de l'accès à l'eau potable entre 2009 et 2014. Il est intéressant de constater qu'entre les deux dates, la situation au sein de la population moins nantie est passé de 57,0 % à 64,2 % alors que l'accès à l'eau potable des plus nantis est passé de 90,9 % à 93,0 %.

Figure 0-10: Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon les quintiles (%)



Sources: ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014

5.2.2. Accès à l'électricité

Un ménage a accès à l'électricité, s'il est connecté au réseau de l'EDM ou s'il utilise un groupe électrogène ou des panneaux solaires.

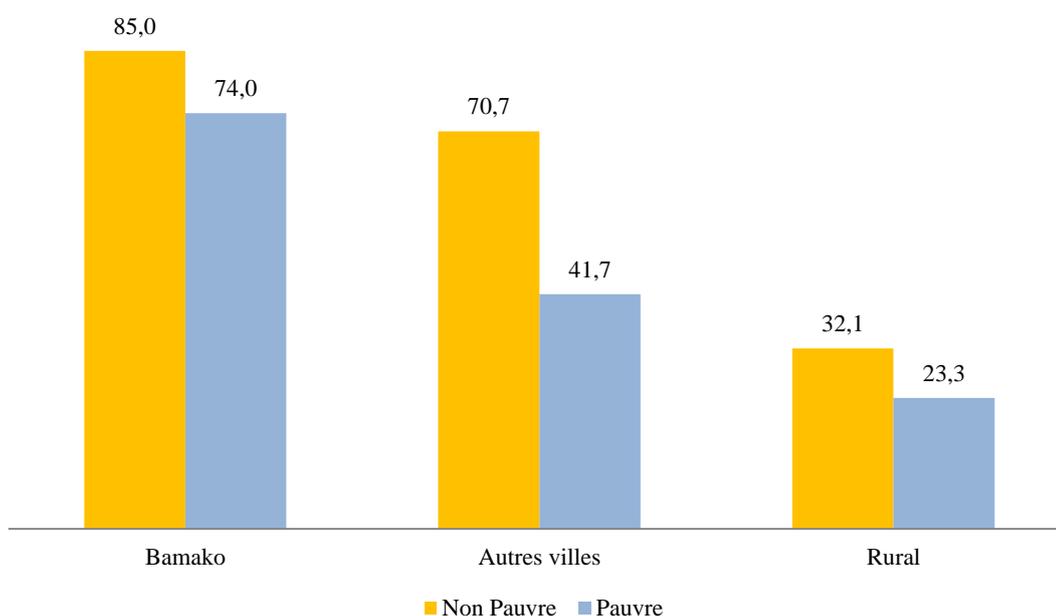
Pour l'ensemble, le taux d'accès à l'électricité est passé de 9,1 % en 2001 à 40,7 % en 2014. La disparité entre les pauvres et les non pauvres est remarquable dans les autres villes urbaines

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

(70,7 % contre 41,7 %). L'analyse selon la région indique que Bamako se démarque clairement des autres régions avec un taux d'accès à l'électricité qui a fait un grand bond entre 2001 (36,1 %) et 2014 (84,1 %). Toutes les autres régions ont également connu la même évolution mais dans une moindre proportion.

On constate également une augmentation du taux d'accès à l'électricité aussi bien dans les quintiles les plus nantis que dans ceux les moins nantis. Cependant, cette croissance est beaucoup plus accentuée chez les moins nantis.

Figure 0-11: Accès à l'électricité par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



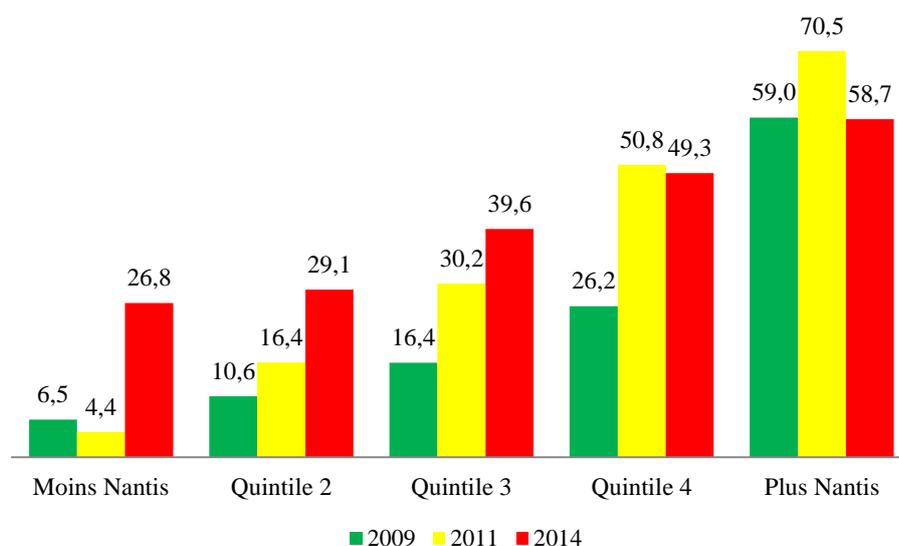
Source : EMOP-2014

Tableau 0-5: Evolution de l'accès à l'électricité par région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	3,8	6,3	4,1	6,4	9,4	2,8	6,9	36,1	9,1
2006	12,4	14,6	17,7	11,7	10,3	14,3	7,3	70,5	20,1
2009	16,5	23,8	19,8	13,5	7,2	13,7	9,7	69,9	23,7
2011	31,1	31,9	27,4	25,8	21,2	12,3	21,7	80,0	34,3
2014	23,9	34,3	60,3	39,6	19,5	14,6	20,4	84,1	40,7

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014

Figure 0-12: Evolution de l'accès à l'électricité par quintile (%)



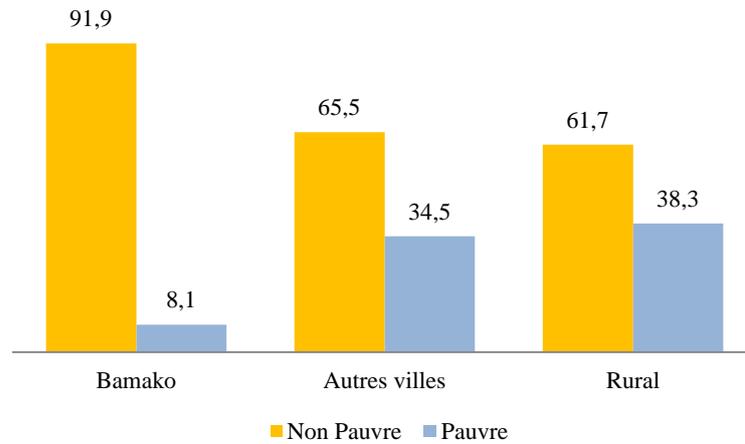
Sources: ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014

5.2.3. Hygiène

Les moyens d'aisance appréhendés dans les enquêtes sont les toilettes individuelles ou communes avec chasse d'eau, les latrines ou fosses privées ou communes, et la nature. De 2001 à 2014, le taux d'utilisation des équipements jugés acceptables comme type d'aisance est passé de 76,7 % à 89,2 %. Il s'agit de la chasse d'eau et des latrines ou fosses.

L'utilisation des chasses d'eau ou des latrines est plus élevée dans les ménages non pauvres. Ce constat est général dans tous les milieux de résidence. A Bamako, les écarts sont beaucoup plus remarquables entre pauvres et non pauvres. Quant à l'analyse des quintiles, on constate que la situation s'est améliorée à tous les niveaux entre 2001 et 2014.

Figure 0-13: Proportion de ménages utilisant la chasse/fosse/laitrine selon le niveau de pauvreté par milieu (%)



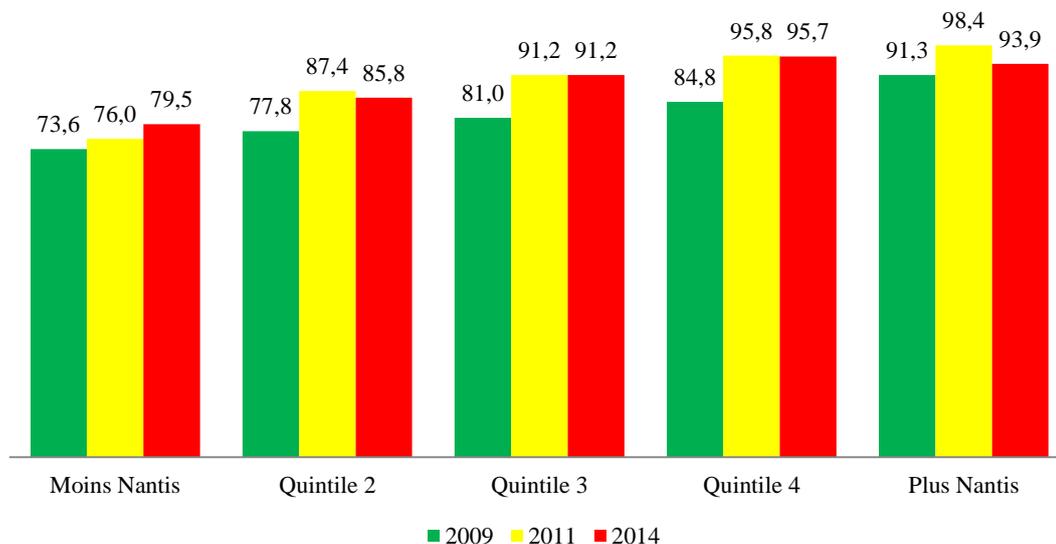
Source : EMOP-2014

Tableau 0-6: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/laitrine selon la région

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	90,8	80,5	75,6	89,1	57,8	49,9	49,6	94,4	76,7
2006	95,4	93,3	97,9	91,4	78,1	68,0	54,1	99,3	88,7
2009	89,3	90,7	87,4	88,0	54,5	55,0	67,2	98,7	81,7
2011	96,2	92,1	97,2	92,9	66,6	80,0	74,8	99,3	89,7
2014	94,2	98,4	93,1	93,7	64,7	78,0	79,5	99,8	89,2

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014

Figure 0-14: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/laitrine par quintile (%)

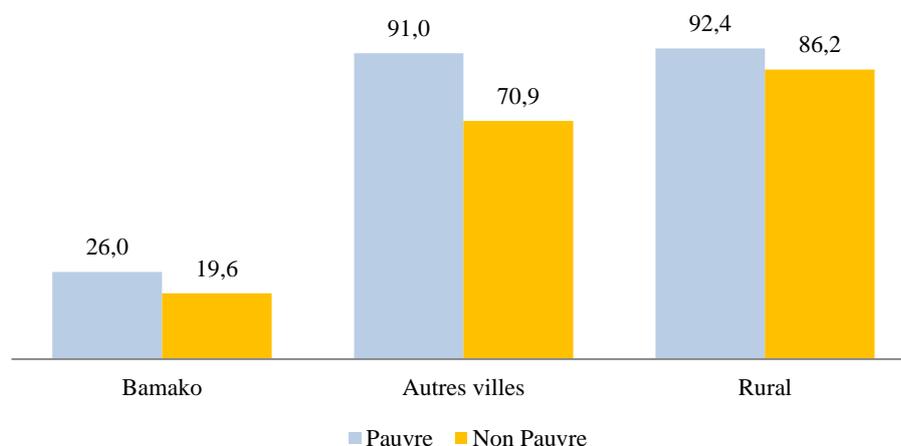


Sources: ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014

5.2.4. Source d'énergie pour la cuisson

Presque tous les ménages utilisent le bois ou le charbon comme la principale source d'énergie pour la cuisson. L'utilisation du bois semble être beaucoup plus un phénomène de pauvreté. En effet, la proportion des ménages ayant recours à ce moyen est plus élevée dans les ménages pauvres quel que soit le milieu dans lequel on se trouve. Cette proportion dans l'ensemble a connu une stagnation entre 2001 (77,0 %) et 2014 (77,7 %). Toutes les régions, à l'exception de Bamako et Tombouctou, ont connu une hausse de l'utilisation du bois entre 2001 et 2014.

Figure 0-15: Proportion de ménages utilisant le bois comme source d'énergie pour la cuisson par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



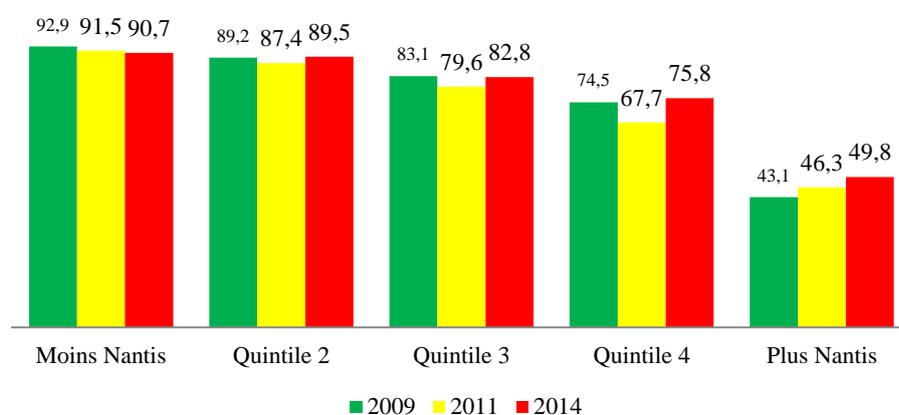
Source : EMOP-2014

Tableau 0-7: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	71,7	81,8	87,7	92,6	81,2	75,9	48,1	42,5	77,0
2006	95,5	90,5	95,4	93,1	89,6	87,6	74,8	29,6	83,8
2009	92,1	80,4	91,2	93,1	87,1	74,3	64,7	22,0	76,6
2011	87,6	80,8	84,0	93,0	77,0	75,3	56,6	32,0	74,6
2014	95,7	95,7	92,1	98,7	85,2	38,6	59,4	20,1	77,7

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014

Figure 0-16: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par quintile (%)



Sources: ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

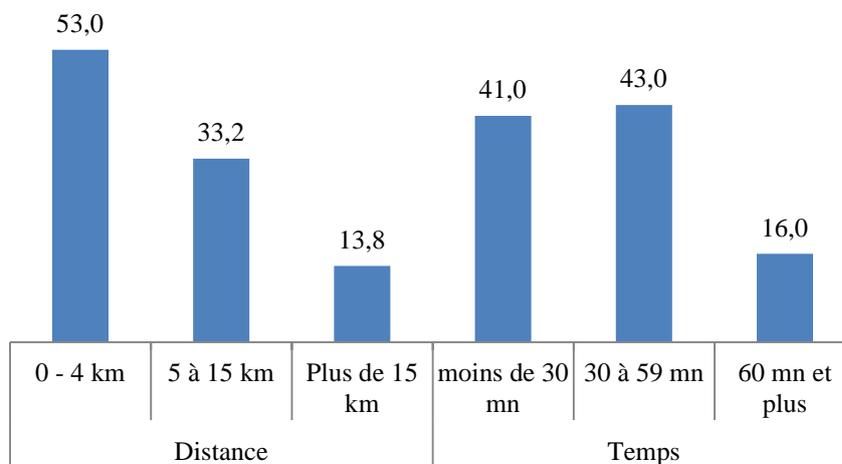
5.3. Distance et temps mis pour atteindre les services ou infrastructures sociales de base

Certains services ou infrastructures de base, lorsqu'ils ne sont pas disponibles dans la grappe, leur accès peut être mesuré à travers la distance ou le temps mis par les ménages pour les atteindre. Ces informations collectées au niveau des grappes, se réfèrent en général aux moyens de déplacement couramment utilisés par les populations pour atteindre les services en question. L'accès à des services de base comme l'eau, le marché des produits alimentaires, les routes praticables, les transports publics font partie des critères objectifs le plus souvent retenus pour évaluer les conditions de vie des ménages. Ils sont surtout utilisés (en plus d'autres services) lorsqu'on ne dispose pas des variables monétaires pour caractériser la pauvreté (pauvreté de conditions de vie). En effet, l'accès à ces services détermine les conditions d'existence des ménages et informe sur les difficultés que les populations éprouvent pour satisfaire leurs besoins fondamentaux en termes de boisson en eau potable, d'éducation, de santé, etc.

5.3.1. Distance et temps mis pour atteindre la source d'eau potable la plus proche

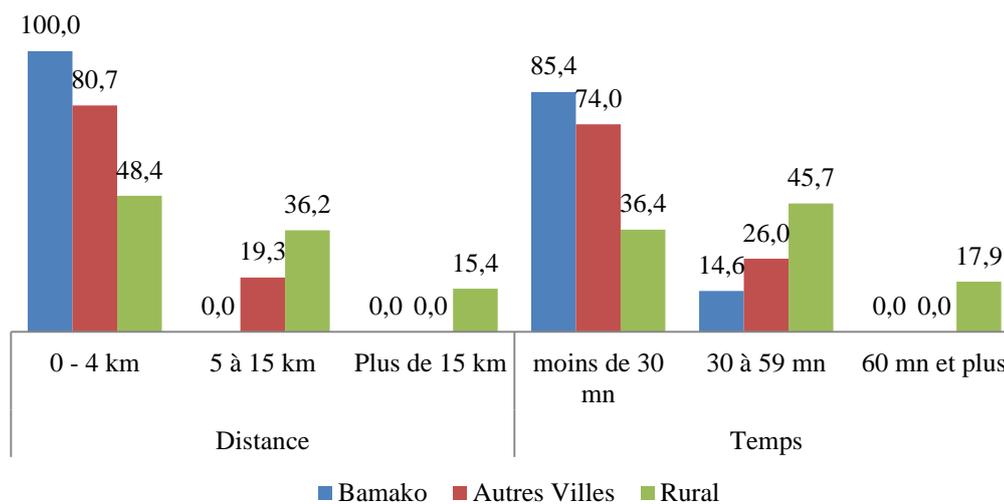
Dans l'ensemble, 13,8 % des ménages parcourent plus de 15 km pour accéder à l'eau potable et 16,0 % d'entre eux y accèdent après 60 mn. En distinguant les milieux, on constate que cette situation est essentiellement rurale. En effet, 15,4 % des ménages ruraux sont à plus de 15 km d'une source d'eau potable et 17,9 % de ces ménages l'atteignent après 1 heure de temps. L'analyse régionale montre que cette difficulté d'accès à la source d'eau potable est principalement ressentie à Kayes, à Ségou et à Mopti où respectivement 17,4 %, 15,6 % et 36,6 % parcourent plus de 15 km. Au vu de ces résultats, les milieux ruraux des régions citées ont besoin d'une adduction en eau potable proche de la communauté.

Figure 0-17: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)



Source : EMOP-2014

Figure 0-18: Proportion des ménages par milieu selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)



Source : EMOP-2014

Tableau 0-8: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)

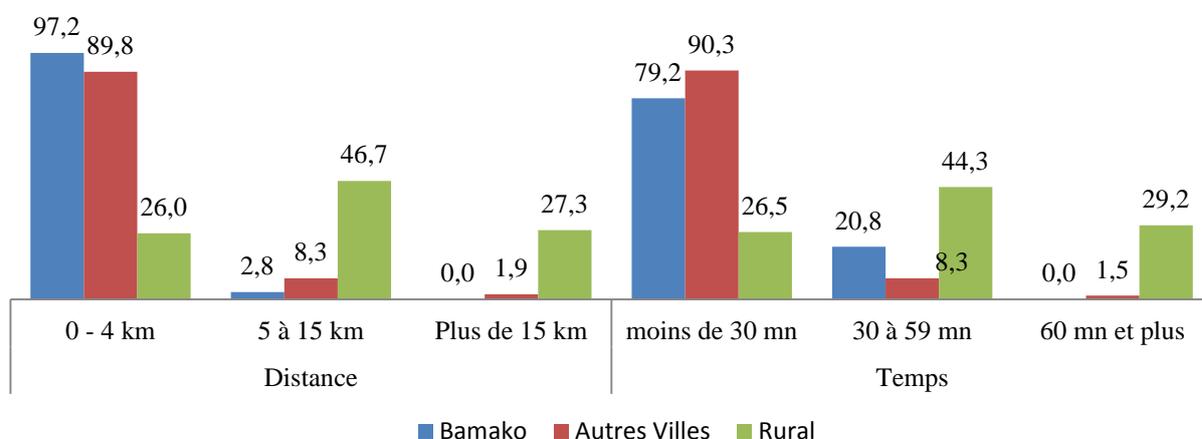
	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total
Milieu								
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	85,4	14,6	0,0	100,0
Autres Villes	80,7	19,3	0,0	100,0	74,0	26,0	0,0	100,0
Rural	48,4	36,2	15,4	100,0	36,4	45,7	17,9	100,0
Région								
Kayes	44,6	38,0	17,4	100,0	35,7	46,9	17,4	100,0
Koulikoro	66,9	33,1	0,0	100,0	21,0	73,0	6,0	100,0
Sikasso	40,6	59,4	0,0	100,0	47,7	45,5	6,8	100,0
Ségou	17,6	67,3	15,1	100,0	34,2	50,8	15,1	100,0
Mopti	53,0	10,4	36,6	100,0	42,8	17,4	39,8	100,0
Tombouctou	75,7	24,3	0,0	100,0	2,1	97,9	0,0	100,0
Gao	100,0	0,0	0,0	100,0	79,6	20,4	0,0	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	85,4	14,6	0,0	100,0
Ensemble	53,0	33,2	13,8	100,0	41,0	43,0	16,0	100,0

Source : EMOP-2014

5.3.2. Distance et temps mis pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche

Dans l'ensemble, 16,0 % des ménages accèdent au marché de produits alimentaire le plus proche à plus de 15 km. En milieu rural, 27,3 % des ménages mettent plus d'une heure pour accéder au marché de produits le plus proche soit pour s'approvisionner soit pour écouler leur produits alimentaires. Excepté le district de Bamako, des proportions non négligeables de ménages sont confrontés à l'angoisse de la distance en ce qui concerne l'accès aux marchés de produits alimentaires. La région de Kayes se distingue par une proportion très élevée (41,2 %) de ménages situés à plus de 15 km et 42,1 % mettant plus d'une heure de temps à atteindre un marché de produits.

Figure 0-19 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)



Source : EMOP-2014

Tableau 0-9 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total
Milieu								
Bamako	97,2	2,8	0,0	100,0	79,2	20,8	0,0	100,0
Autres Villes	89,8	8,3	1,9	100,0	90,3	8,3	1,5	100,0
Rural	26,0	46,7	27,3	100,0	26,5	44,3	29,2	100,0
Région								
Kayes	38,6	20,2	41,2	100,0	34,2	23,7	42,1	100,0
Koulikoro	24,6	40,6	34,8	100,0	17,4	36,2	46,4	100,0
Sikasso	48,5	35,4	16,2	100,0	57,6	25,3	17,2	100,0
Ségou	43,0	48,6	8,4	100,0	54,2	40,2	5,6	100,0
Mopti	51,6	36,1	12,3	100,0	54,1	34,4	11,5	100,0
Tombouctou	65,2	30,4	4,3	100,0	52,2	43,5	4,3	100,0
Gao	78,4	16,2	5,4	100,0	73,0	18,9	8,1	100,0
Bamako	97,2	2,8	0,0	100,0	79,2	20,8	0,0	100,0
Ensemble	54,6	29,3	16,0	100,0	52,4	30,6	17,0	100,0

Source : EMOP-2014

5.3.3. Distance et temps mis pour atteindre les infrastructures scolaires les plus proches

La proximité des élèves aux infrastructures scolaires contribue à améliorer leur rétention dans le système et diminue les charges physiques liées aux mouvements qu'ils effectuent entre l'école et la maison. Elle permet également d'alléger les dépenses relatives aux frais de transport des élèves

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

pour se rendre à l'école. Même si les parents surtout dans les villes sont plutôt regardant sur la qualité que les établissements d'enseignement offrent, la proximité des apprenants aux structures d'éducation prendrait une part importante dans la performance des élèves. L'EMOP, en captant les informations en rapport avec le rapprochement des élèves à leur école, s'intéresse à la distance et au temps qu'ils auraient mis pour s'y rendre.

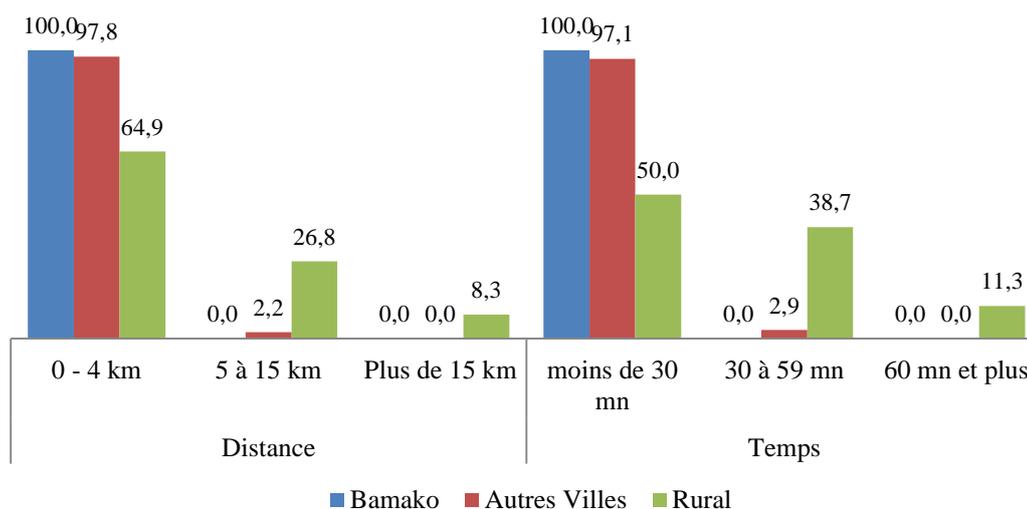
Les résultats indiquent que 3,6 % des ménages sont à plus de 15 km du premier cycle le plus proche ; moins 5 % d'entre eux, mettent plus d'une heure de temps.

En milieu rural, 8,3 % des ménages sont situés à plus de 15 km d'un établissement primaire.

La proportion de ménages situés à plus d'une heure d'un établissement primaire est négligeable en milieu urbain (Bamako et les autres villes) et est quasiment nulle (0,0 %) tandis qu'elle est de 11,3 % en milieu rural. La privatisation de l'école serait à l'origine de l'expansion des écoles à travers la prolifération des infrastructures scolaires dans les villes. La mesure aurait donc contribué à améliorer le rapprochement des élèves aux structures d'éducation.

Les proportions les plus élevées de ménages relativement éloignés (60 mn ou plus) sont enregistrées dans les régions de Koulikoro (18,2 %), de Kayes (8,3 %) et de Mopti (7,2 %).

Figure 0-20: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)



Source : EMOP-2014

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

Tableau 0-10 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total
Milieu								
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Autres Villes	97,8	2,2	0,0	100,0	97,1	2,9	0,0	100,0
Rural	64,9	26,8	8,3	100,0	50,0	38,7	11,3	100,0
Région								
Kayes	80,0	11,7	8,3	100,0	71,7	20,0	8,3	100,0
Koulikoro	68,2	18,2	13,6	100,0	36,4	45,5	18,2	100,0
Sikasso	92,7	7,3	0,0	100,0	82,9	12,2	4,9	100,0
Ségou	78,3	15,2	6,5	100,0	76,1	17,4	6,5	100,0
Mopti	68,1	27,5	4,3	100,0	65,2	27,5	7,2	100,0
Tombouctou	77,8	22,2	0,0	100,0	61,1	38,9	0,0	100,0
Gao	100,0	0,0	0,0	100,0	96,7	3,3	0,0	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Ensemble	83,9	12,5	3,6	100,0	77,1	17,9	4,9	100,0

Source : EMOP-2014

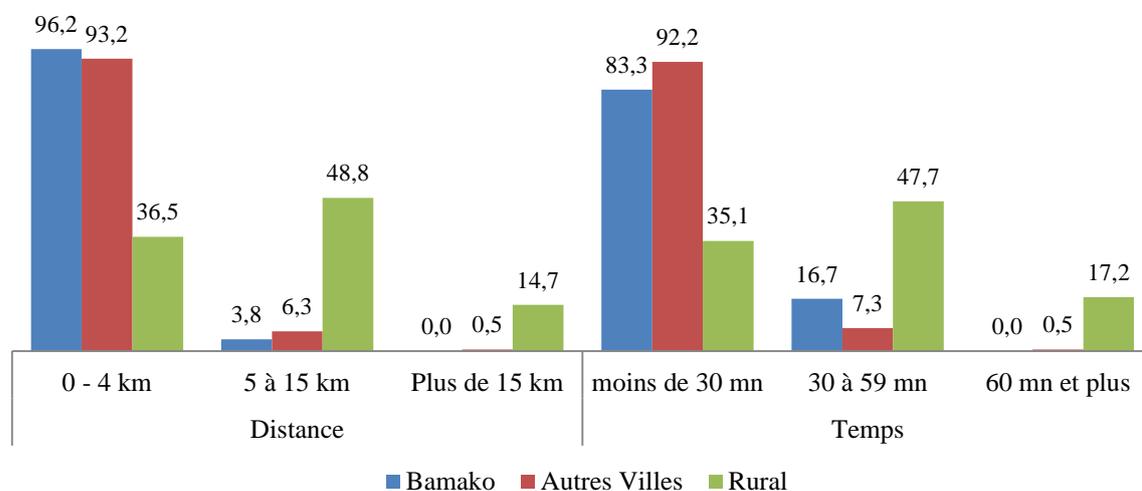
5.3.4. Distance et temps mis pour atteindre la maternité la plus proche

Le rapprochement des services de santé soulage les populations dans le cadre de la prise en charge des soins de santé en urgence ou en consultation. En particulier, lorsqu'il s'agit de maternité, le temps et la distance pour y arriver sont des éléments qui peuvent influencer les taux de mortalité maternelle des femmes enceintes surtout en cas de complication. En effet, la rapidité de la prise en charge augmente en général les chances de réussite des interventions médicales.

Les informations collectées par l'EMOP qui donnent une mesure du temps et de la distance qui séparent les ménages des maternités font ressortir qu'il y a des efforts à fournir en milieu rural dans l'amélioration du rapprochement des populations aux maternités.

Près de 10 % des ménages sont à plus de 15 km et mettent plus d'une heure de temps pour se rendre à la maternité la plus proche. Les régions de Kayes, de Koulikoro et de Mopti ont des pourcentages non négligeables de ménages parcourant plus de 15 km pour atteindre la maternité la plus proche.

Figure 0-21: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)



Source : EMOP-2014

Tableau 0-11 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total
Milieu								
Bamako	96,2	3,8	0,0	100,0	83,3	16,7	0,0	100,0
Autres Villes	93,2	6,3	0,5	100,0	92,2	7,3	0,5	100,0
Rural	36,5	48,8	14,7	100,0	35,1	47,7	17,2	100,0
Région								
Kayes	60,0	22,1	17,9	100,0	51,6	27,4	21,1	100,0
Koulikoro	40,0	44,0	16,0	100,0	18,0	56,0	26,0	100,0
Sikasso	62,0	30,4	7,6	100,0	70,7	19,6	9,8	100,0
Ségou	43,1	50,0	6,9	100,0	54,3	39,7	6,0	100,0
Mopti	52,6	37,1	10,3	100,0	54,3	36,2	9,5	100,0
Tombouctou	72,2	23,6	4,2	100,0	59,7	36,1	4,2	100,0
Gao	81,1	16,2	2,7	100,0	75,7	18,9	5,4	100,0
Bamako	96,2	3,8	0,0	100,0	83,3	16,7	0,0	100,0
Ensemble	63,9	28,2	7,9	100,0	60,6	30,3	9,2	100,0

Source : EMOP-2014

5.3.5. Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être

Dans la figure 5.22, certains aspects du bien-être sont présentés de manière à faciliter la comparaison entre les régions, les niveaux d'instruction du chef du ménage et le statut de pauvreté.

Figure 0-22: Aspects du bien-être 2014

Pauvreté monétaire	% pauvre	Part alimentaire	%	Electricité / Groupes / Panneaux	%	Téléphone mobile	%	Moto	%	Alphabétisation du chef de ménage	%
Supérieur	0-5		0-5		96-100	Bamako, Sécondaire , Supérieur	96-100		96-100		96-100
	6 - 10		6 - 10		91-95		91-95		91-95		
Bamako, Secondaire	11 - 15		11 - 15	Supérieur	86-90	Autres villes	86-90		86-90	Secondaire	86-90
Tombouctou	16-20		16-20	Bamako	81-85	Sikasso, Mopti, Kayes, Koulikoro, Ségou, Gao, Ensemble 2014	81-85		81-85	Supérieur	81-85
	21-25		21-25	Secondaire	76-80	Tombouctou, Rural, Pauvres	76-80	Supérieur	76-80		Supérieur
	26-30		26-30		71-75	Mopti, Sans Instr.	71-75	Secondaire	71-75		71-75
	Kayes	31-35		31-35		66-70			66-70		66-70
Primaires, Gao	36-40	Bamako, Supérieur	36-40		61-65		61-65	Sikasso	61-65		61-65
	41-45		41-45	Sikasso, Autres villes	56-60		56-60	Ségou, Bamako, Autres villes	56-60		56-60
Ensemble 2014 , Autre villes	46-50	Primaire, Secondaire	46-50		51-55		51-55	Primaires, Non Pauvres	51-55	Bamako, Autres villes	51-55
Koulikoro	46-50		46-50		51-55		51-55		51-55		51-55
Rural, Sans instruction	51-55	Sikasso, Autres villes, Non Pauvres	51-55	Non Pauvres	46-50		46-50	Koulikoro, Mopti, Ensemble 2014	46-50		46-50
Ségou	56-60		56-60	Ensemble 2014 , Primaire	41-45		41-45	Rural, Pauvres	41-45	Sikasso, Gao	41-45
Mopti	61-65	Ensemble 2014 Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou, Rural, Pauvres, Sans Instr.	61-65	Ségou	36-40		36-40	Kayes, Ségou	36-40	Kayes, Sikasso, Non Pauvres	36-40
Sikasso	66-70	Gao	66-70	Koulikoro	31-35		31-35	Sans Instr.	31-35	Ensemble 2014 , Primaire	31-35
	71-75		71-75	Rural, Pauvres	26-30		26-30		26-30	Rural	26-30
	76-80		76-80	Kayes, Sans Instr.	21-25		21-25	Gao	21-25	Mopti, Koulikoro, Ségou, Tombouctou, Pauvres	21-25
	81-85		81-85	Mopti, Gao	16-20		16-20		16-20	Sans Instr.	16-20
	86-90		86-90	Tombouctou	11 - 15		11 - 15		11 - 15		11 - 15
	91-95		91-95		6 - 10		6 - 10	Tombouctou	6 - 10		6 - 10
	96-100		96-100		0-5		0-5		0-5		0-5

Sources : EMOP 2014

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

6. ANALYSE DE L'INEGALITE

L'inégalité est un concept plus large que celui de la pauvreté, étant donné qu'il porte sur l'ensemble de la population et pas uniquement sur la partie de la population située en-dessous d'un certain seuil de pauvreté (Banque Mondiale, septembre 2005). L'analyse de l'inégalité renseigne sur la répartition des dépenses ou des revenus entre les différentes couches de la population. On peut mesurer l'inégalité en comparant les différents niveaux de quintiles de dépenses.

Cependant, la mesure d'inégalité la plus largement utilisée est le coefficient de Gini. Ses valeurs extrêmes sont 0 et 1. Le 0 traduit une situation d'égalité parfaite alors que le 1 correspond à une situation d'inégalité complète ou maximale. Dans ce chapitre, l'analyse de l'inégalité est basée sur l'interprétation du coefficient de Gini.

L'inégalité mesurée par l'indice de Gini dans l'ensemble est de 0,37 en 2014. L'inégalité la plus faible est observée à Ségou (0,28) suivie de Kayes et Mopti (avec 0,29 pour chacune des 2 régions). C'est à Tombouctou qu'elle est la plus grande (0,53).

L'analyse spatiale montre que l'inégalité est la même à Bamako et les autres agglomérations urbaines (0,34) alors qu'elle est un peu plus accentuée en milieu rural (0,36).

L'analyse dynamique de l'inégalité sur la période 2001-2014 est mitigée. Elle est marquée par des hauts et des bas et ne permet point de dégager une tendance. De 2001 à 2009, l'indice de Gini est passé de 0,39 à 0,32 traduisant ainsi une réduction substantielle des disparités. Entre 2009 et 2014, on enregistre un pic en 2011 (0,42), suivi d'une rechute à 0,37 en 2014.

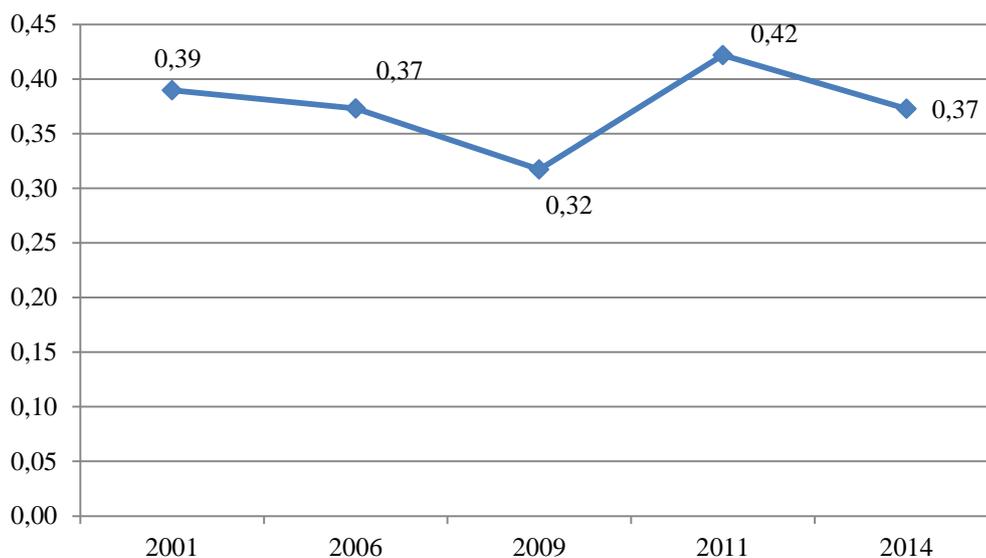
La courbe de Lorenz permet d'illustrer les constats effectués sur l'inégalité.

Tableau 6-1: Coefficient de Gini selon la région, le milieu de résidence et le sexe caractéristiques

Région	
Kayes	0,29
Koulikoro	0,31
Sikasso	0,31
Ségou	0,28
Mopti	0,29
Tombouctou	0,53
Gao	0,34
Bamako	0,34
Milieu	
Bamako	0,34
Autres villes	0,34
Rural	0,36
Sexe	
Masculin	0,34
Féminin	0,54
Ensemble	0,37

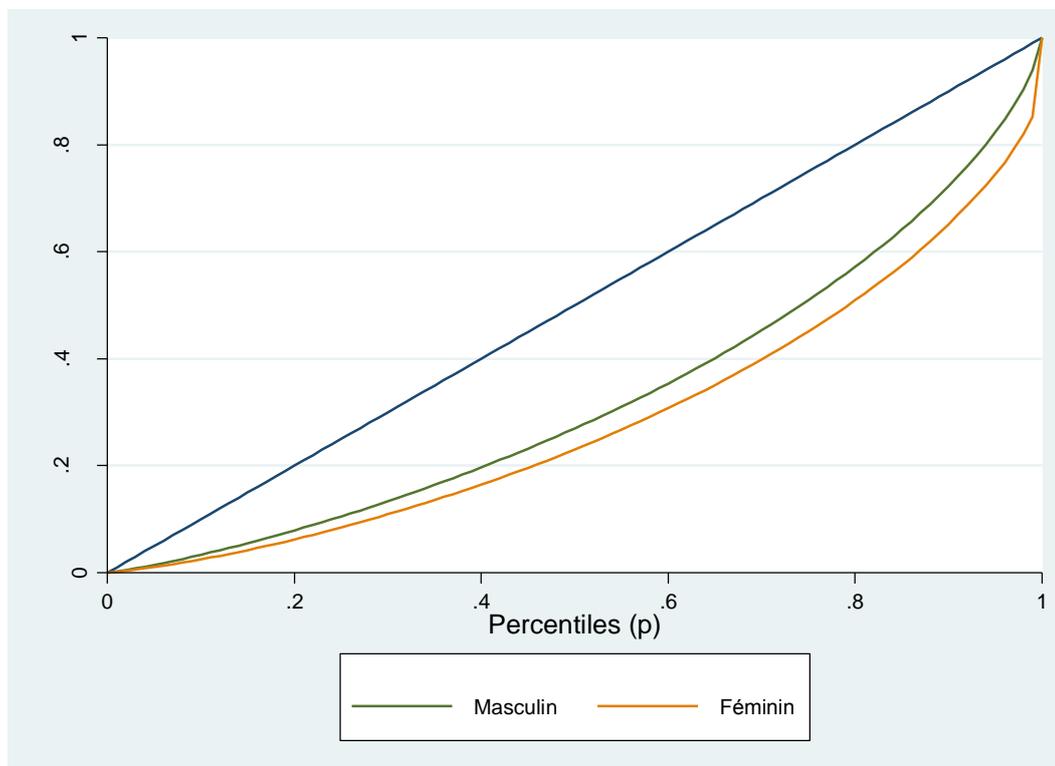
Source : EMOP-2014

Figure 6-1: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2014 – coefficient de Gini



Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS-ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014

Figure 6-2: Courbe de Lorenz pour la distribution des dépenses par tête selon le sexe



Source : EMOP-2014

CONCLUSION

La troisième édition de l'EMOP s'est déroulée entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015 sur l'ensemble du territoire excepté la région de Kidal.

Sur un échantillon estimé à 6240 ménages, 6057 ont participé avec succès soit un taux de réponse de 97 %. Le présent rapport, découle de l'exploitation des résultats des quatre passages et est focalisé sur l'analyse de la pauvreté.

La part des dépenses de consommation alimentaire y compris l'autoconsommation est évaluée à 56,6 %. Cette part (65,2 %) est d'autant plus élevée lorsque les populations sont pauvres. Les dépenses de consommation annuelle par tête des plus nantis correspondent environ à 6 fois celles des moins nantis (637 675 FCFA contre 104 792 FCFA). Près de la moitié (49,7 %) des dépenses de produits alimentaires rentrent dans la consommation de riz, de mil, de sucre, de viande, de maïs et de sorgho.

A Bamako, près de 20 % des dépenses vont dans les charges de location et d'entretien des logements, 14,1 % environ dans le transport (essence et autres combustibles pour le transport, bus, taxi), et 8,5 % dans la communication.

En 2014, l'incidence de la pauvreté estimée sur l'ensemble du pays (sans Kidal) s'élève à 46,9 %. La pauvreté est plus répandue dans les agglomérations rurales comparativement aux villes. 50,4 % des ménages pauvres résidant en milieu rural ont leurs dépenses par tête comprises entre 120 000 FCFA et le seuil de pauvreté. Les résultats confirment, d'une part, la corrélation positive entre la pauvreté et la taille du ménage et d'autre part une corrélation négative entre le niveau d'éducation et la pauvreté

Les résultats montrent que le service de santé auquel les pauvres ont recouru est le CSCOM. (53,7%). Les résultats indiquent que les pauvres (74,9%) sont confrontés à des coûts de consultation élevés. Ils citent comme difficultés, l'inefficacité des traitements (28,2 %) et à la durée des temps d'attente (14,9 %).

Les résultats montrent une présence marquée des pauvres (84,3 %) dans le secteur primaire composé majoritairement d'agriculteurs.

Les résultats de l'enquête indiquent que quel que soit le milieu de résidence, le taux de possession des biens d'équipement est plus élevé chez les « non pauvres ». Ils révèlent également que les pauvres ont moins accès aux services de base.

Au vu de ces résultats, les politiques de lutte pour la réduction de la pauvreté doivent s'orienter sur les mesures qui visent à :

- Faciliter l'accès des ménages aux produits alimentaires de base pour lesquels ils engloutissent une bonne partie de leurs ressources ;
- Persévérer dans les efforts de scolarisation et d'alphabétisation de la population ;
- Faciliter l'accès des ménages ruraux aux services ou infrastructures de base à travers une stratégie d'investissements adéquats dans les zones rurales ;
- Proportionner les efforts d'investissement en fonction de l'ampleur de la pauvreté dans les différents milieux de résidence.

Par ailleurs, les différences entre les échantillons en termes de couverture régionale constituent une limite dans l'analyse de séries.

Dans l'espoir que le présent rapport contribuera à renforcer la production des informations susceptibles d'orienter les politiques publiques dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'INSTAT recommande fortement le maintien du dispositif de l'EMOP en assurant son financement par l'Etat.

ANNEXES

ANNEXE 1 : METHODOLOGIE

1. Sources des données

Les données proviennent de l'EMOP qui est une enquête par sondage, stratifiée à deux degrés à allocation proportionnelle au premier degré. Les 8 régions du Mali et la ville de Bamako constituent les domaines d'étude. L'échantillon est représentatif selon le milieu de résidence de la population (urbain et rural). Le dispositif de l'EMOP est conçu pour une collecte de données à quatre passages dans l'année. Chaque passage dure trois mois. Les résultats de l'enquête sont significatifs au niveau national, dans chacune des régions enquêtées et le district de Bamako et selon le milieu de résidence (urbain et rural). La première édition de cette opération a démarré le 1^{er} avril 2011 et a pris fin le 31 mars 2012.

L'édition 2013/2014 est la deuxième série de l'EMOP dont la période de collecte s'est étalée entre avril 2013 et mars 2014. Pour cette édition, les régions de Tombouctou, Gao et Kidal n'ont pas été couvertes à cause de l'insécurité dans ces zones.

L'édition actuelle est la troisième série de l'EMOP. Elle s'est étalée sur la période d'avril 2014 à mars 2015. La région de Kidal n'a pas été enquêtée pour la raison sécuritaire. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1040 unités primaires (sections d'énumération⁹) soit 6240 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée.

Le premier passage de la présente édition s'est déroulé entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2014. Il a renseigné principalement les indicateurs d'accès de l'éducation et certains indicateurs du marché de l'emploi tels que le taux d'activité et le taux chômage. Le premier passage a donné également des informations sur la santé de la population, les caractéristiques du logement, leur dotation en biens ainsi que sur les dépenses de consommation des ménages.

Le deuxième passage a été réalisé entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 septembre 2014. Il a permis de fournir des informations sur les transferts issus de migration ainsi que sur la pauvreté subjective du ménage.

⁹Une SE correspond à un espace aréolaire défini de façon à assurer une répartition relativement équitable de la charge de travail des agents de dénombrement des unités statistiques. Selon le RGPH 2009, une SE est une entité géographique comportant en moyenne 700 personnes en milieu rural et 1 100 habitants en milieu urbain. Elle est subdivisée le plus souvent en îlots contenant des concessions.

Le troisième passage réalisé entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2014, a collecté des informations détaillées sur l'emploi en intégrant le module Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM) de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE). Les modules de base sur la santé et les dépenses ont été également renseignés.

En fin, la collecte du quatrième et dernier passage s'est déroulée du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2015. Ce passage a été consacré à la collecte des informations sur le module Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) ainsi que sur les dépenses de consommation. Contrairement aux autres passages, le quatrième n'a pas fait l'objet d'analyse spécifique. Ces informations ont été intégrées à celles des autres passages pour produire le présent rapport.

2. Le questionnaire

Le questionnaire de l'EMOP comporte un module de base et un ou plusieurs modules supplémentaires qui sont insérés à la demande des utilisateurs de données statistiques.

Le module de base est conçu pour prendre en compte prioritairement les préoccupations du cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (CSCR) et des OMD ainsi que d'autres programmes sectoriels. Les questionnaires comprennent les sections suivantes:

- *la section 1* se rapporte aux caractéristiques des membres du ménage (âge, sexe), leur lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial le statut de résidence et le statut migratoire;
- *la section 2* porte sur l'éducation des membres du ménage et l'alphabétisation;
- *la section 3* renseigne sur la santé des membres du ménage ; des questions y sont posées sur la prévalence de certaines maladies;
- *la section 4* est relative à l'emploi ; elle permet de calculer les indicateurs tels que les taux de chômage, d'activité et d'inactivité, etc.;
- *la section 5* renseigne sur les caractéristiques du logement : le type de logement, le nombre de pièces, la nature du toit, le type d'aisance et les biens possédés par le ménage etc;
- *la section 6* donne des informations sur les mouvements migratoires des membres du ménage et les transferts monétaires reçus;
- *la section 7* renseigne sur les difficultés éprouvées par les ménages pour se nourrir;
- *la section 8* mesure les dépenses de consommation des ménages.

3. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

Pour un suivi régulier et un contrôle efficace des travaux de terrain, trois (3) agents enquêteurs sont placés sous la responsabilité directe d'un (1) contrôleur. Ils forment une équipe. Tous les membres de l'équipe évoluent ensemble dans toutes les grappes qui leur sont préalablement affectées. Chaque agent de l'équipe est muni d'un ordinateur "Tablette" pour accomplir la mission qui lui est confiée. Une application de l'enquêteur et une application du contrôleur sont conçues à cet effet. Le contrôleur, dont le rôle est principalement de dénombrer les ménages d'une grappe, affecter les ménages à ses enquêteurs, contrôler les données, les rassembler et envoyer au superviseur les données de la grappe, pourra faire toutes ces opérations depuis sa tablette. La mission des enquêteurs est d'administrer le questionnaire aux enquêtés.

Au niveau régional, la coordination de l'opération est confiée au Directeur Régional de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP). Il est secondé par un superviseur régional chargé de suivre l'évolution des travaux de collecte sur le terrain.

La gestion et la supervision de l'opération au niveau national sont assurées par la Direction Générale de l'INSTAT qui veille au respect du calendrier prévisionnel et au bon déroulement des activités.

L'EMOP 2014 a été réalisée par 22 contrôleurs, 66 enquêteurs, 8 superviseurs régionaux, 3 éditeurs.

4. Sensibilisation

La sensibilisation est un élément important dans la réalisation des opérations d'enquête. Elle permet d'informer la population sur l'objet et l'importance de l'enquête afin d'avoir leur adhésion. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'EMOP, les microprogrammes ont été conçus et sont diffusés régulièrement par l'ORTM et les radios de proximité. Au démarrage de l'opération, des lettres de sensibilisation ont été adressées aux Gouverneurs de région et aux DRPSIAP.

5. Exploitation des données

Les informations collectées transmises par les agents sont récupérées au niveau central par une équipe d'édition installée dans une salle de traitement équipée d'ordinateurs. Ces agents d'édition procèdent au contrôle, à la vérification et à la consolidation des données reçues. Les erreurs ou incohérences décelées sont notifiées aux agents concernés pour correction sur le terrain. Après

chaque trimestre de collecte, les fichiers de données sont consolidés puis exportés sur SPSS pour des fins d'apurement complémentaires et d'analyse des résultats.

En ce qui concerne l'analyse des résultats, une équipe constituée de cadres statisticiens de l'INSTAT est mise en place. L'analyse consiste à décrire les résultats obtenus selon un plan préalablement conçu et à rédiger un rapport dans lequel les principaux résultats de l'enquête sont présentés. Cette approche vise à pouvoir présenter les résultats dans le plus court délai possible, après la collecte des informations sur le terrain.

Les résultats de l'enquête sont publiés à travers des ateliers de dissémination offrant l'occasion aux producteurs et aux utilisateurs de données statistiques d'échanger sur les résultats obtenus. Les résultats sont également diffusés sur le site web de l'INSTAT.

6. Appréciation de la qualité de certains indicateurs de pauvreté

L'introduction de la méthodologie de collecte assistée par ordinateur (CAPI) a contribué à améliorer la qualité des informations saisies et a raccourci les délais de publication.

La plupart des indicateurs présentés pour l'EMOP atteignent la cible d'un coefficient de variation de 5 % pour les indicateurs au niveau national, et 7,5 % pour les indicateurs au niveau régional. Dans l'enquête de 2014/15, les échantillons de Tombouctou et de Gao étaient réduits, ce qui produit des coefficients de variation relativement plus grands dans ces régions. En ce qui concerne l'incidence de la pauvreté à Bamako qui est très faible par rapport aux autres régions, la taille de l'intervalle de confiance est souvent acceptable même si le coefficient de variation est au-dessus de la cible.

Tableau 7.1 : Précision relative à l'incidence de la pauvreté par milieu et par région

	Incidence	Intervalle de confiance 95%		Coefficient de variation
		Inférieur	Supérieur	
Régions				
Kayes	34,9	29,1	40,6	8,5
Koulikoro	47,7	41,3	54,1	6,8
Sikasso	65,8	60,6	71,0	4,0
Ségou	56,8	51,6	62,1	4,7
Mopti	60,4	54,4	66,4	5,1
Tombouctou	26,7	20,9	32,5	11,1
Gao	43,2	30,2	56,3	15,4
Bamako	11,1	7,1	15,0	18,3
Milieu				
Bamako	11,1	7,1	15,0	18,3

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

Autres Villes	46,6	42,2	50,9	4,8
Rural	52,8	49,9	55,7	2,8
Ensemble	46,9	44,6	49,1	2,5

Source : EMOP-2014

ANNEXE 2 : BILAN DES QUATRE PASSAGES POUR UN FICHER CONSOLIDE SUR LES DEPENSES

Tableau 8.1: Répartition de l'échantillon entre les strates

	Nombre de secteurs d'énumération	Nombre de ménages
Région		
Kayes	148	888
Koulikoro	148	888
Sikasso	164	984
Ségou	153	918
Mopti	150	900
Tombouctou	89	534
Gao	44	264
Bamako	144	864
Milieu		
Urbain	468	2808
Rural	572	3432
Ensemble	1040	6240

Source : EMOP-2014

Tableau 8.2: Répartition des ménages selon la présence au passage

	Libellé	Nombre de ménages	%
0000	Absent à tous les passages	0	0,0
0234	Absent au passage 1	0	0,0
1000	Absent aux trois derniers passages	49	0,8
1004	Absent aux passages 2 et 3	0	0,0
1030	Absent aux passages 2 et 4	0	0,0
1034	Absent au passage 2	9	0,1
1200	Absent aux passage 3 et 4	37	0,6
1204	Absent au passage 3	12	0,2
1230	Absent au passage 4	76	1,2
1234	Présents à tous les passages	6057	97,1
Total		6240	100,0

Source : EMOP-2014

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

Pour le traitement des dépenses de consommation, il est retenu les ménages qui ont répondu présents à tous les passages. Il s'agit de la modalité 1234, soit un effectif de 6057 ménages et un taux de réponse de 97,1 %.

Tableau 8.3: Absence des dépenses alimentaires selon les passages

	Libellé	Nombre de ménages	%
0	Pas d'absence	6047	99,8
1	Absence dans un passage	9	0,1
2	Absence dans deux passages	0	0,0
3	Absence dans trois passages	1	0,0
4	Absence dans quatre passages	0	0,0
Ensemble		6057	100,0

Source : EMOP-2014

Parmi les ménages retenus, un effectif de 6047 ménages a toujours déclaré ses dépenses alimentaires au cours des 4 passages. Un effectif de 10 ménages a manqué de déclarer leur dépense alimentaire à un des quatre passages.

Conclusion sur l'analyse dans le temps : il peut être retenu 6057 ménages pour la consolidation des dépenses des ménages.

Tableau 8.4: Répartition de l'échantillon consolidé des ménages

	Nombre de ménages initiaux	Nombre de ménages retenus avec réponses de 3 ou 4 passages	Taux de réponse en %
Région			
Kayes	888	864	97,3
Koulikoro	888	852	95,9
Sikasso	984	969	98,5
Ségou	918	913	99,5
Mopti	900	860	95,6
Tombouctou	534	532	99,6
Gao	264	255	96,6
Bamako	864	812	94,0
Milieu			
Urbain	2808	2700	96,2
Rural	3432	3357	97,8
Ensemble	6240	6057	97,1

Source : EMOP-2014

ANNEXE 3 : TABLEAUX DE CONSOMMATION ET D'ANALYSE DE PAUVRETE

Tableau 8.5: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par région (%)

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble Mali
Consommation alimentaire sans l'autoconsommation	53,0	46,1	36,7	36,9	36,6	54,7	57,8	37,5	42,9
Autoconsommation alimentaire	11,4	19,0	16,7	25,7	25,6	6,2	7,9	0,4	13,8
Consommation non alimentaire sans les loyers	29,2	27,2	40,1	30,5	27,0	35,1	26,4	50,8	35,3
Loyer payé y compris les imputations	6,3	7,7	6,5	6,9	10,9	4,0	8,0	11,4	8,0
Consommation totale	100,0	101,0	102,0	103,0	104,0	105,0	106,0	107,0	108,0
Consommation totale en milliards de FCFA	549,0	538,3	529,0	503,6	418,0	332,7	135,2	803,6	3809,5

Source : EMOP-2014

Tableau 8.6: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par milieu (%)

	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
Consommation alimentaire sans l'autoconsommation	37,5	48,9	43,3	42,9
Autoconsommation alimentaire	0,4	3,7	20,5	13,8
Consommation non alimentaire sans les loyers	50,8	39,3	29,3	35,3
Loyer payé y compris les imputations	11,4	8,1	6,9	8,0
Consommation totale	100,0	100,0	100,0	100,0
Consommation totale en milliards de FCFA	803,6	569,8	2 436,1	3 809,5

Source : EMOP-2014

Tableau 8.7: Indicateurs de pauvreté selon le sexe du CM, niveau d'instruction, taille et milieu (%)

	Incidence	Profondeur	Sévérité
Sexe du chef du ménage			
Masculin	47,8	13,5	5,3
Féminin	29,0	9,4	3,9
Niveau d'instruction du chef du ménage			
Sans instruction	50,8	14,4	5,6
Primaire	42,7	12,4	4,8
Secondaire	13,6	3,3	1,1
Supérieur	6,1	0,8	0,1
Taille du ménage			
1 – 3 personnes	6,1	0,8	0,2

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

	Incidence	Profondeur	Sévérité
4 – 7 personnes	24,5	4,9	1,5
8 – 10 personnes	43,6	10,9	3,9
11 – 15 personnes	61,2	17,3	6,5
Plus de 15 personnes	69,4	24,4	10,8
Milieu			
Bamako	11,1	2,3	0,7
Autres villes	46,6	15,3	6,6
Rural	52,8	14,8	5,7
Ensemble	46,9	13,3	5,2

Source : EMOP-2014

Tableau 8.8: Evolution de la possession de télévision par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2009	2014	2014	
					Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage						
Masculin	14,1	20,5	28,4	32,0	17,2	40,6
Féminin	14,7	32,5	24,9	32,9	7,7	40,6
Quintile						
Moins nantis	2,3	4,0	13,4	15,6		
Quintile 2	4,7	7,0	17,9	19,7		
Quintile 3	4,8	14,0	21,7	29,2		
Quintile 4	15,1	27,3	31,0	42,9		
Plus nantis	30,0	55,5	56,3	52,9		
Milieu						
Bamako	50,5	61,0	62,1	75,8	45,9	78,5
Autres villes	30,7	37,8	49,0	56,6	37,4	67,2
Rural	4,3	7,2	16,7	18,8	12,1	23,5
Ensemble	14,1	21,5	28,0	32,0	16,7	40,6

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2014

Tableau 8.9: Evolution de la possession du téléphone mobile par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2006	2009	2014	2014	
				Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage					
Masculin	21,6	66,8	84,3	79,6	87,0
Féminin	32,0	52,2	76,0	62,5	80,1
Quintile					
Moins nantis	2,2	48,1	78,8		
Quintile 2	4,6	57,7	79,1		
Quintile 3	13,5	65,6	83,6		
Quintile 4	27,6	68,5	86,3		
Plus nantis	64,9	86,9	90,2		
Milieu					
Bamako	69,2	91,7	97,7	94,2	98,0
Autres villes	39,2	85,1	91,8	87,8	94,0
Rural	6,8	55,8	79,3	76,6	81,2
Ensemble	22,5	65,3	83,6	78,7	86,4

Sources: ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2014

Tableau 8.10: Evolution de la possession de moto par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2009	2014	2014	
					Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage						
Masculin	18,2	33,4	43,0	50,2	45,1	53,2
Féminin	5,4	17,6	20,6	24,2	8,2	29,0
Quintile						
Moins nantis	10,4	23,1	35,6	43,0		
Quintile 2	12,1	25,0	36,5	44,3		
Quintile 3	11,7	26,7	36,6	49,8		
Quintile 4	18,9	36,7	40,0	51,2		
Plus nantis	24,5	49,0	54,5	52,5		
Milieu						
Bamako	27,7	42,5	48,1	59,9	45,7	61,1
Autres villes	27,1	38,9	51,9	58,8	45,5	66,2
Rural	12,8	27,3	36,8	43,8	42,8	44,6
Ensemble	17,0	32,1	40,6	48,2	43,2	50,9

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2014

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

Tableau 8.11: Evolution de l'accès à l'eau potable sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2009	2014		2014	
						Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage							
Masculin	68,4	77,9	72,0	78,1		67,9	84,0
Féminin	73,5	88,2	75,8	85,4		72,5	89,3
Quintile							
Moins nantis	46,3	75,9	57,0	64,2			
Quintile 2	64,6	72,4	64,3	73,7			
Quintile 3	64,9	73,4	70,3	78,6			
Quintile 4	71,7	79,6	79,7	83,7			
Plus nantis	82,4	92,4	90,9	93,0			
Milieu							
Bamako	96,1	97,9	99,1	98,8		98,6	98,8
Autres villes	92,9	94,3	90,2	93,6		87,6	96,9
Rural	58,7	68,8	63,3	71,9		63,8	77,6
Ensemble	68,9	78,7	72,4	78,6		68,2	84,5

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2014

Tableau 8.12: Evolution de l'accès à l'eau potable selon région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	85,3	56,6	56,3	71,0	61,6	83,9	48,7	96,1	68,9
2006	82,7	63,7	90,8	64,7	74,4	86,8	87,5	97,9	78,7
2009	74,0	70,1	68,1	65,2	61,0	69,9	70,8	99,1	72,4
2011	87,1	66,1	83,9	77,8	67,8	92,1	78,1	98,4	80,7
2014	81,0	59,2	76,5	72,0	83,7	97,1	59,5	98,8	78,6

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014

Tableau 8.13: Evolution de l'accès à l'électricité par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2009	2014		2014	
						Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage							
Masculin	9,0	18,7	23,5	40,5		28,1	47,7
Féminin	10,1	34,5	25,3	43,5		15,5	52,1
Quintile							
Moins nantis	0,5	3,7	6,5	26,8			
Quintile 2	1,5	4,4	10,6	29,1			
Quintile 3	3,8	11,8	16,4	39,6			
Quintile 4	7,4	23,2	26,2	49,3			
Plus nantis	21,9	57,5	59,0	58,7			
Milieu							
Bamako	36,1	70,5	69,9	84,1		74,0	85,0
Autres villes	20,8	38,8	43,6	60,4		41,7	70,7
Rural	2,0	2,8	10,0	28,5		23,3	32,1
Ensemble	9,1	20,1	23,7	40,7		27,5	48,1

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2014

Tableau 8.14: Evolution de l'accès à l'électricité selon région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	3,8	6,3	4,1	6,4	9,4	2,8	6,9	36,1	9,1
2006	12,4	14,6	17,7	11,7	10,3	14,3	7,3	70,5	20,1
2009	16,5	23,8	19,8	13,5	7,2	13,7	9,7	69,9	23,7
2011	31,1	31,9	27,4	25,8	21,2	12,3	21,7	80,0	34,3
2014	23,9	34,3	60,3	39,6	19,5	14,6	20,4	84,1	40,7

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM2009, EMOP 2011, EMOP 2014

Tableau 8.15: Evolution de l'usage d'aisance type chasse/fosse/laitrine par sexe du CM, niveau d'instruction, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2009	2014	2014	
					Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage						
Masculin	76,2	88,6	82,3	89,2	82,4	93,1
Féminin	81,5	89,6	76,7	89,8	75,3	94,2
Quintile						
Moins nantis	68,2	88,8	73,6	79,5		
Quintile 2	66,2	85,0	77,8	85,8		
Quintile 3	65,2	86,6	81,0	91,2		
Quintile 4	83,9	88,3	84,8	95,7		
Plus nantis	88,2	94,7	91,3	93,9		
Milieu						
Bamako	94,4	99,3	98,7	99,8	100,0	99,8
Autres villes	92,5	96,2	95,0	97,2	94,5	98,7
Rural	70,0	83,6	75,5	85,6	79,3	90,1
Ensemble	76,7	88,7	81,7	89,2	82,0	93,2

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2011, EMOP 2014

Tableau 8.16: Evolution de l'utilisation de bois (ou du charbon) comme source d'énergie pour la cuisson par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2009	2014	2014	
					Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage						
Masculin	91,1	97,2	92,9	94,6	94,5	94,7
Féminin	85,3	99,0	92,4	92,6	88,0	94,0
Quintile						
Moins nantis	95,8	98,6	96,2	94,7		
Quintile 2	92,0	96,8	95,3	94,0		
Quintile 3	87,4	97,2	94,8	94,1		
Quintile 4	87,4	97,1	92,8	96,5		
Plus nantis	91,9	97,1	85,2	93,2		
Milieu						
Bamako	94,3	97,9	86,2	99,5	100,0	99,4
Autres villes	94,2	98,9	95,0	98,0	97,8	98,1
Rural	89,1	96,6	93,9	92,8	93,4	92,5
Ensemble	90,6	97,3	92,9	94,5	94,2	94,6

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2013

Tableau 8.17: Evolution de l'alphabétisme par région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	13,7	16,5	17,7	18,4	16,3	18,8	22,6	45,5	21,3
2006	19,2	23,2	23,8	23,0	24,0	19,3	24,2	52,0	26,2
2011	30,0	35,0	32,0	37,0	17,0	15,0	37,0	53,0	33,0
2014	27,5	25,2	33,0	22,4	16,7	25,3	41,0	61,5	31,0

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2014

Tableau 8.18: Alphabétisme par situation de pauvreté et milieu (%)

	Bamako	Autres villes	Rural
Pauvres	52,3	44,0	17,9
Non pauvres	62,4	60,3	24,2
Ensemble	61,4	53,3	21,1

Source : EMOP-2014

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

Tableau 8.19: Alphabétisme par sexe et quintile (%)

	Moins nantis	Quintile 2	Quintile3	Quintile 4	Plus nantis
Masculin	32,8	32,4	39,4	47,4	64,5
Féminin	12,6	15,0	19,7	27,5	40,5
Ensemble	21,9	23,4	29,0	37,3	51,9

Source : EMOP-2014

Tableau 8.20: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2014 mesurée par l'indice de Gini

	2001	2006	2009	2014
Région				
Kayes	0,36	0,3	0,25	0,29
Koulikoro	0,41	0,37	0,29	0,31
Sikasso	0,41	0,42	0,28	0,31
Ségou	0,31	0,29	0,25	0,28
Mopti	0,36	0,32	0,26	0,29
Tombouctou	0,32	0,35	0,27	0,53
Gao	0,3	0,24	0,26	0,34
Kidal	0,41	0,27	0,29	
Bamako	0,36	0,31	0,27	0,34
Milieu				
Urbain	0,36	0,35	0,3	0,36
Rural	0,38	0,33	0,29	0,36
Sexe				
Masculin	0,39	0,37	0,32	0,34
Féminin	0,38	0,36	0,28	0,54
Ensemble	0,39	0,37	0,32	0,37

Sources : EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2014

Tableau 8.21: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la région et niveau national (FCFA)

Fonction	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	353 823 410 141	350 338 576 668	282 643 672 643	315 079 673 519	259 860 349 848	202 652 065 150	88 723 969 250	303 977 520 398	2 157 099 237 619
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	4 154 444 532	1 711 361 386	3 597 241 335	2 399 828 719	2 292 165 155	507 824 352	1 145 349 544	4 504 163 668	20 312 378 691
Articles d'Habilllements et Chaussures	30 583 867 524	28 293 319 983	36 365 561 749	34 360 684 441	25 871 820 154	19 823 567 416	8 329 869 608	58 815 256 502	242 443 947 378
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	48 846 048 819	54 905 217 880	52 864 541 738	45 057 757 390	53 158 263 314	20 334 645 594	15 678 055 540	171 012 779 450	461 857 309 724
Meubles, Articles de ménages et Entretien	23 450 335 966	6 391 321 423	18 895 919 184	12 717 734 482	8 864 261 149	64 430 743 316	2 736 685 827	25 796 807 369	163 283 808 717
Santé	17 495 564 334	14 627 889 580	26 201 030 204	18 149 878 906	7 630 180 195	3 891 827 774	4 698 185 901	15 393 316 830	108 087 873 723
Transport	26 198 504 651	33 549 629 581	52 782 886 872	29 304 727 253	16 959 075 547	2 281 666 605	2 745 858 935	84 415 507 388	248 237 856 832
Communication	15 886 037 718	11 862 522 141	19 704 441 274	13 410 324 162	9 964 154 263	5 551 936 631	4 343 575 221	50 031 829 298	130 754 820 708
Loisirs et Cultures	4 825 135 856	3 701 817 999	6 581 804 366	8 014 189 273	12 466 635 052	5 266 734 404	564 883 538	7 882 140 059	49 303 340 549
Enseignements	2 528 452 690	2 743 324 002	4 035 381 911	3 036 929 725	451 281 906	361 089 402	530 558 314	13 799 396 608	27 486 414 558
Restaurants et Hôtels	395 867 260	3 435 596 038	2 373 679 108	828 216 185	161 241 430	48 685 285	425 791 812	3 839 816 088	11 508 893 207
Biens et services Divers	20 822 007 131	26 784 838 906	22 974 555 833	21 208 923 422	20 323 136 822	7 580 710 495	5 267 825 022	64 116 635 338	189 078 632 968
Ensemble	549 009 676 623	538 345 415 589	529 020 716 217	503 568 867 477	418 002 564 834	332 731 496 424	135 190 608 513	803 585 168 995	3 809 454 514 674

Source : EMOP-2014

Résultats annuels de l'EMOP-2014/2015

Tableau 8.22: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (FCFA)

Fonction	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	618 513 400 559	1 538 585 837 057	2 157 099 237 619
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	5 781 210 771	14 531 167 920	20 312 378 691
Articles d'Habilllements et Chaussures	56 084 569 877	186 359 377 501	242 443 947 378
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	103 869 586 683	357 987 723 041	461 857 309 724
Meubles, Articles de ménages et Entretien	23 234 462 192	140 049 346 524	163 283 808 717
Santé	29 970 912 058	78 116 961 665	108 087 873 723
Transport	45 734 878 349	202 502 978 482	248 237 856 832
Communication	22 881 270 614	107 873 550 093	130 754 820 708
Loisirs et Cultures	7 648 967 049	41 654 373 501	49 303 340 549
Enseignements	4 478 003 777	23 008 410 781	27 486 414 558
Restaurants et Hôtels	2 043 957 019	9 464 936 187	11 508 893 207
Biens et services Divers	28 829 313 253	160 249 319 714	189 078 632 968
Ensemble	949 070 532 201	2 860 383 982 477	3 809 454 514 674

Source : EMOP-2014

Tableau 8.23: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage(FCFA)

Fonction	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	1 586 288 052 196	381 181 627 759	114 195 199 391	75 434 358 272	2 157 099 237 619
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	12 951 198 214	5 159 525 871	1 554 204 702	647 449 904	20 312 378 691
Articles d'Habillements et Chaussures	155 488 680 133	53 851 508 261	18 485 523 358	14 618 235 627	242 443 947 378
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	273 279 795 512	109 658 603 096	37 788 405 668	41 130 505 448	461 857 309 724
Meubles, Articles de ménages et Entretien	121 992 298 449	27 605 892 921	6 753 870 649	6 931 746 698	163 283 808 717
Santé	78 164 637 242	19 907 266 845	6 008 267 794	4 007 701 842	108 087 873 723
Transport	140 330 032 227	63 868 757 853	20 549 017 121	23 490 049 630	248 237 856 832
Communication	73 403 538 134	32 873 521 740	12 164 306 226	12 313 454 607	130 754 820 708
Loisirs et Cultures	35 192 870 999	8 435 893 349	2 855 840 952	2 818 735 249	49 303 340 549
Enseignements	13 534 694 211	8 154 120 395	2 968 512 624	2 829 087 328	27 486 414 558
Restaurants et Hôtels	7 211 142 520	2 957 491 430	867 345 190	472 914 067	11 508 893 207
Biens et services Divers	109 893 345 008	50 367 246 139	14 952 000 854	13 866 040 966	189 078 632 968
Ensemble	2 607 730 284 846	764 021 455 660	239 142 494 529	198 560 279 638	3 809 454 514 674

Source : EMOP-2014

Tableau 8.24: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages (FCFA)

Fonction	1-3 pers	4-7 pers	8-10 pers	11-15 pers	16 pers et+	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	145 217 259 657	781 963 649 954	489 511 320 496	418 567 759 437	321 839 248 073	2 157 099 237 619
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1 246 284 978	7 272 839 482	4 400 446 970	3 755 699 517	3 637 107 743	20 312 378 691
Articles d'Habillements et Chaussures	18 457 179 415	90 668 346 927	53 364 654 419	46 441 197 142	33 512 569 476	242 443 947 378
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	33 640 276 561	182 346 932 866	108 806 973 556	86 160 134 643	50 902 992 099	461 857 309 724
Meubles, Articles de ménages et Entretien	60 829 518 378	40 040 316 506	22 630 009 225	19 492 008 592	20 291 956 015	163 283 808 717
Santé	5 624 098 530	34 375 086 010	25 018 712 960	23 086 128 874	19 983 847 349	108 087 873 723
Transport	14 881 445 223	80 170 131 615	54 135 503 676	56 203 629 664	42 847 146 654	248 237 856 832
Communication	10 303 272 962	49 174 335 855	28 198 924 532	23 101 622 075	19 976 665 284	130 754 820 708
Loisirs et Cultures	2 031 072 085	24 507 048 148	8 415 425 556	7 857 498 011	6 492 296 748	49 303 340 549
Enseignements	790 344 848	9 237 221 998	7 338 415 918	5 518 323 530	4 602 108 263	27 486 414 558
Restaurants et Hôtels	2 304 421 786	5 078 965 179	1 364 481 834	1 614 805 389	1 146 219 019	11 508 893 207
Biens et services Divers	14 136 725 321	76 821 165 008	37 898 439 984	32 582 165 001	27 640 137 654	189 078 632 968
Ensemble	309 461 899 745	1 381 656 039 550	841 083 309 126	724 380 971 873	552 872 294 377	3 809 454 514 674

Source : EMOP-2014

Tableau 8.25: Le poids des principaux produits alimentaires consommés

Fonction	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
Riz	22,6	22,5	17,2	18,7
Mil	10,1	6,7	16,7	14,4
Sucre	4,4	6,5	12,5	10,6
Viande de bœuf fraîche	7,0	7,1	6,1	6,4
Poissons fumés, séchés, salés	13,1	9,3	4,2	6,1
Maïs en grain crus	3,7	5,0	5,3	5,0
Thé	2,4	3,1	4,5	4,0
Sorgho	2,8	4,1	4,0	3,8
Poissons frais	0,9	1,8	4,8	3,8
Huile d'arachide	4,2	5,0	2,8	3,3
Pain	3,9	4,3	2,6	3,0
Oignon frais	6,4	4,6	2,0	3,0
Arachide décortiquée	4,2	3,4	2,4	2,8
Viande de mouton ou de chèvre fraîche	2,1	1,6	3,1	2,8
Tubercules et plantain	1,1	1,9	2,5	2,2
Cube (Maggi, Jumbo etc.)	3,4	3,7	1,6	2,1
Lait en poudre	2,4	2,0	1,8	1,9
Lait frais local	3,3	3,3	1,3	1,8
Beurre de karité	1,0	1,5	1,7	1,6
Haricots secs	0,2	1,0	1,7	1,4
Autres produits alimentaires non cités	0,9	1,3	1,3	1,3
	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant en milliards FCFA	304,0	299,5	1 553,6	2 157,1

Source : EMOP-2014

ANNEXE 4 : DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGESPENDANT JANVIER – MARS 2014

Tableau 8.26: Répartition des dépenses trimestrielles sans les biens durables, sur les fonctions de consommation (milliards de FCFA, %)

Fonction	Dépenses trimestrielles sans biens durables avril-juin 2014		Dépenses trimestrielles sans biens durables juillet-septembre 2014		Dépenses trimestrielles sans biens durables octobre-décembre 2014		Dépenses trimestrielles sans biens durables Janvier Mars 2015	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	510,9	63,6	509,2	62,4	487,5	58,7	488,3	65,1
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	5,5	0,7	4,5	0,5	4,7	0,6	4,8	0,6
Articles d'Habillements et Chaussures	39,4	4,9	73,5	9	70,2	8,4	33,7	4,5
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	53,2	6,6	53,8	6,6	50,2	6	52,3	7,0
Meubles, Articles de ménages et Entretien	25,2	3,1	16,8	2,1	70,2	8,4	20,3	2,7
Santé	26,4	3,3	29,6	3,6	22,7	2,7	20,1	2,7
Transport	64,3	8	54,3	6,7	44,5	5,4	58,1	7,7
Communication	33,3	4,1	27,8	3,4	24,6	3	29,1	3,9
Loisirs et Cultures	10,8	1,4	15,6	1,9	6,1	0,7	10,3	1,4
Enseignements	8,2	1	0,9	0,1	12,4	1,5	5,2	0,7
Restaurants et Hôtels	2	0,2	1,6	0,2	1,9	0,2	2,0	0,3
Biens et services divers	23,9	3	28	3,4	35,5	4,3	26,4	3,5
Total	803,3	100	815,6	100	830,4	100	750,6	100

Source : EMOP-2014/2015

Tableau 8.27: Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA)

Trimestre de collecte	Urbain	Rural	Ensemble
Dépenses par ménage			
Janvier - mars	488 084	304 337	355 635
Dépenses par tête			
Janvier - mars	78 612	41 588	51 924
Dépenses par équivalent adulte			
Janvier - mars	102 858	55 921	69 025

Source : EMOP-2014/2015, passage 4 (janvier - mars 2015)

Tableau 8.28: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens de janvier à mars 2015 selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %)

Mode d'acquisition	Urbain		Rural		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Achats	279,8	97,3	339,7	73,4	619,6	82,5
Autoconsommation	6,5	2,3	117,8	25,4	124,3	16,6
Cadeau	1,3	0,4	5,5	1,2	6,7	0,9
Total	287,6	100,0	463,0	100,0	750,6	100,0

Source : EMOP-2014/2015, passage 4 (janvier - mars 2015)

Tableau 8.29: Part budgétaire des fonctions de consommation de janvier à mars 2015 selon le milieu de résidence (milliards de FCFA, %)

Fonction	Urbain		Rural		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	148,9	51,8	339,4	73,3	488,3	65,1
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,9	0,7	2,9	0,6	4,8	0,6
Articles d'Habilllements et Chaussures	13,5	4,7	20,1	4,3	33,7	4,5
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	40,3	14,0	12,0	2,6	52,3	7,0
Meubles, Articles de ménages et Entretien	8,0	2,8	12,3	2,7	20,3	2,7
Santé	6,3	2,2	13,8	3,0	20,1	2,7
Transport	27,8	9,7	30,3	6,5	58,1	7,7
Communication	16,3	5,7	12,8	2,8	29,1	3,9
Loisirs et Cultures	3,7	1,3	6,6	1,4	10,3	1,4
Enseignements	3,8	1,3	1,4	0,3	5,2	0,7
Restaurants et Hôtels	1,2	0,4	0,8	0,2	2,0	0,3
Biens et services divers	15,8	5,5	10,6	2,3	26,4	3,5
Total	287,6	100,0	463,0	100,0	750,6	100,0

Source : EMOP-2014/2015, passage 4 (janvier - mars 2015)

Tableau 8.30: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %)

Fonction	Kayes		Koulikoro		Sikasso		Ségou		Mopti		Tombouctou		Gao		Bamako		Ensemble	
	Mont ant	Part	Mont ant	Part	Mont ant	Part	Mont ant	Part	Mont ant	Part	Mont ant	Part	Mont ant	Part	Mont ant	Part	Mont ant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	79,5	72,7	76,2	73,4	65,9	59,6	71,4	70,7	61,1	75,7	38,8	78,1	19,8	74,1	75,6	44,8	488,3	65,1
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,0	0,9	0,4	0,3	0,8	0,7	0,5	0,5	0,5	0,7	0,1	0,2	0,4	1,4	1,1	0,7	4,8	0,6
Articles d'Habilllements et Chaussures	4,7	4,3	3,3	3,2	5,2	4,7	4,5	4,5	4,0	5,0	3,5	7,0	1,0	3,9	7,3	4,4	33,7	4,5
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres combustibles	3,9	3,5	4,3	4,1	6,0	5,4	2,9	2,9	2,4	3,0	2,1	4,1	1,8	6,6	28,9	17,1	52,3	7,0
Meubles, Articles de ménages et Entretien	3,0	2,7	1,6	1,5	4,0	3,6	3,4	3,3	2,1	2,6	1,5	3,0	0,7	2,5	4,2	2,5	20,3	2,7
Santé	3,0	2,8	2,7	2,6	5,3	4,8	3,1	3,1	1,8	2,2	0,9	1,7	0,6	2,2	2,7	1,6	20,1	2,7
Transport	6,2	5,7	9,2	8,9	11,6	10,5	6,9	6,8	3,5	4,3	0,3	0,7	0,6	2,2	19,8	11,7	58,1	7,7
Communication	3,6	3,3	2,4	2,3	4,1	3,8	2,9	2,9	2,6	3,2	1,0	2,0	0,8	3,2	11,6	6,9	29,1	3,9
Loisirs et Cultures	1,3	1,2	0,9	0,9	1,7	1,6	2,4	2,4	0,9	1,1	0,8	1,6	0,1	0,5	2,2	1,3	10,3	1,4
Enseignements	0,4	0,4	0,6	0,6	0,8	0,7	0,4	0,4	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,4	2,8	1,7	5,2	0,7
Restaurants et Hôtels	0,0	0,0	0,5	0,5	0,6	0,6	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,5	2,0	0,3
Biens et services divers	2,8	2,5	1,8	1,7	4,4	4,0	2,5	2,5	1,7	2,2	0,8	1,5	0,8	3,1	11,6	6,9	26,4	3,5
Total	109,4	100,0	103,8	100,0	110,6	100,0	100,9	100,0	80,6	100,0	49,7	100,0	26,7	100,0	168,8	100,0	750,6	100,0

Source : EMOP-2014/2015, passage 4 (janvier - mars 2015)

Tableau 8.31: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles (milliards de FCFA, %)

Fonction	Moins nantis		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Plus nantis		Ensemble	
	Mont ant	Part										
Alimentation et Boissons non alcoolisées	66,4	76,7	85,1	74,9	93,8	71,0	116,3	66,2	126,7	52,2	488,3	65,1
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,7	0,8	0,7	0,7	0,8	0,6	1,1	0,6	1,5	0,6	4,8	0,6
Articles d'Habilllements et Chaussures	3,7	4,2	4,4	3,8	5,4	4,1	7,7	4,4	12,5	5,1	33,7	4,5
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	1,7	2,0	3,3	2,9	6,1	4,6	12,3	7,0	28,8	11,9	52,3	7,0
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,5	2,8	3,2	2,8	3,4	2,6	4,5	2,6	6,8	2,8	20,3	2,7
Santé	2,6	2,9	3,3	2,9	4,2	3,2	4,8	2,7	5,3	2,2	20,1	2,7
Transport	3,9	4,5	6,4	5,7	8,4	6,4	12,4	7,1	27,0	11,1	58,1	7,7
Communication	2,3	2,7	3,1	2,7	4,3	3,2	6,9	3,9	12,6	5,2	29,1	3,9
Loisirs et Cultures	0,9	1,0	1,3	1,1	1,6	1,2	2,2	1,2	4,4	1,8	10,3	1,4
Enseignements	0,2	0,3	0,3	0,3	0,5	0,4	1,4	0,8	2,7	1,1	5,2	0,7
Restaurants et Hôtels	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,4	0,2	1,2	0,5	2,0	0,3
Biens et services divers	1,8	2,0	2,4	2,1	3,3	2,5	5,6	3,2	13,4	5,5	26,4	3,5
Total	86,6	100,0	113,6	100,0	132,2	100,0	175,7	100,0	242,6	100,0	750,6	100,0

Source : EMOP-2014/2015, passage 4 (janvier - mars 2015)

REFERENCES

Rapports d'enquête

1. DNSI « Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté », 2001
2. DNSI, « Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages », 2006
3. INSTAT « Enquête par grappe à indicateurs multiples et des dépenses des ménages du Mali (MICS-ELIM 2009-2010) »,
4. State of Qatar-Statistics Authority « Household Expenditure and Income Survey », 2006-2007
5. National Institute of Statistics of Rwanda «The evolution of poverty in Rwanda from 2000 to 2011»
6. Department of census and statistics of Sri Lanka « Household income and expenditure survey», preliminary report, 2009-2010
7. EMOP 2011-2012 : Consommation, Pauvreté, Bien être des ménages, INSTAT Novembre 2013
8. EMOP 2013-2014 : Education et Alphabétisation, conditions de vie de la population et dépenses de consommation des ménages. INSTAT, Septembre 2013
9. EMOP 2013-2014 : Accessibilité aux soins de santé, mobilité, vie politique et associative et dépenses de consommation des ménages. INSTAT, Janvier 2014
10. EMOP 2013-2014 : Santé, Emploi, Sécurité alimentaire et dépenses de consommation des ménages. INSTAT, Mai 2013

Articles

11. ANGELES SOLIZ, Luis Alejandro « Indices de pauvreté », Mémoire de licence, Université de Genève, juin 1999.
12. Aline Coudouel et Al. « Mesure et analyse de la pauvreté », Avril 2002
13. Institut de la Banque Mondiale « Introduction à la pauvreté », Septembre 2005